

N° 120

I - X - 1958

PUBLICATION
MENSUELLE



ENTRÉE DE LA COUR DE LA COLONIE



LA JAUNE ET LA ROUGE

N° 120 1^{er} OCTOBRE 1958

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 1.600.000.000 de Frs
Siège Social : 7, r. Eugène-Flachat
PARIS-17* — ETO. 75-35

Usines de Facture (Gironde)



**Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex**

Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft

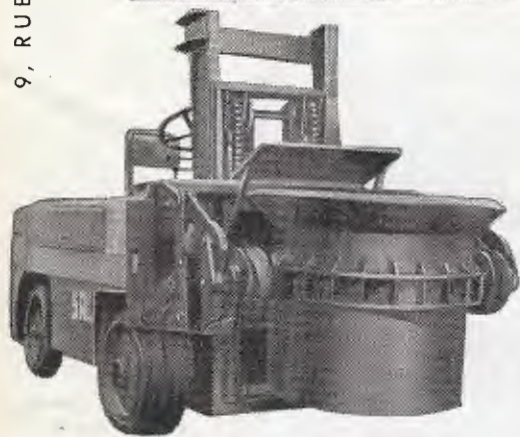
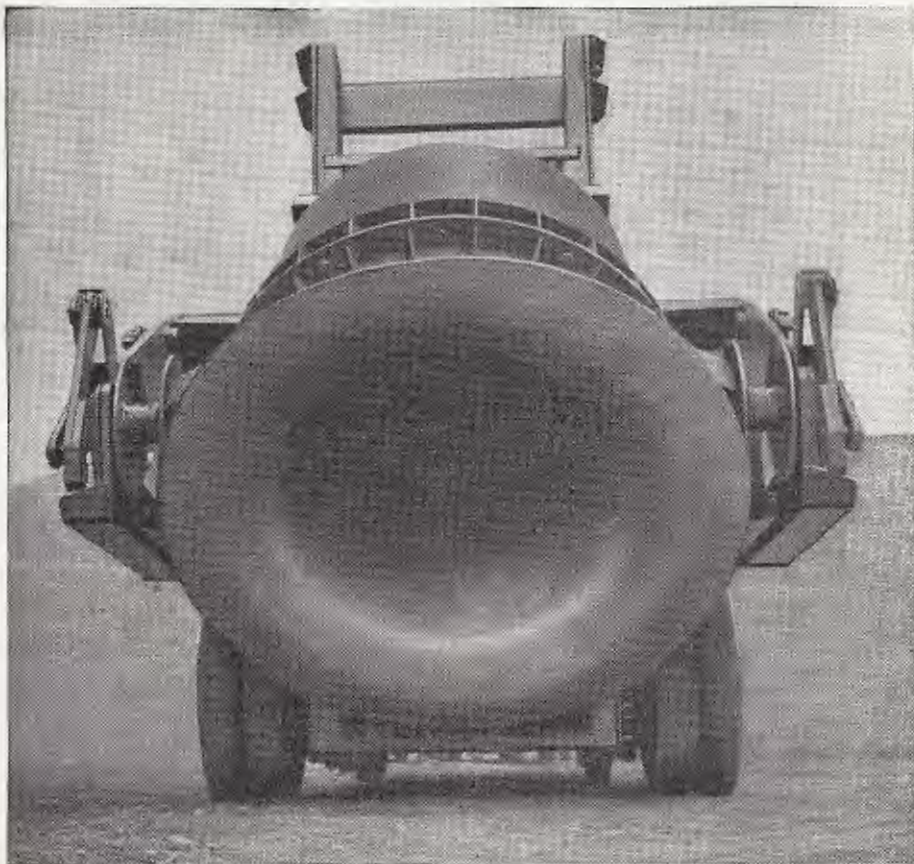
ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)

**IMPRIMERIE
CHAIX**

TYPO - OFFSET - HÉLIO - TAILLE-DOUCE

126, RUE DES ROSIERS
SAINT-OUEN (SEINE)

E. ACHARD (19-sp)
D^e G^e Adj^t



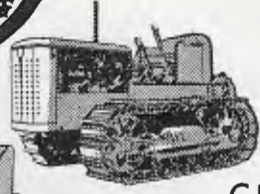
Cet appareil, d'une plastique surprenante est un chariot élévateur d'une puissance de 5 tonnes, équipé de bras à commande hydraulique. Il peut saisir, élever, déplacer, déposer une poche de coulée pleine de sel fondu ; il peut aussi la déverser en avant (position ci-dessus) au total assurer avec une parfaite liberté toutes les fonctions dures et délicates que commande le travail.

SALEV CONSTRUIT TOUTE LA GAMME DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET A CRÉÉ DES APPAREILS SPÉCIAUX ET DE MULTIPLES ÉQUIPEMENTS POUR ADAPTER LES CHARIOTS A FOURCHES A TOUTES LES INDUSTRIES. CONCEPTION ET RÉALISATION 100 % FRANÇAISES. UNE DOCUMENTATION VOUS SÉRA ENVOYÉE SUR SIMPLE DEMANDE.

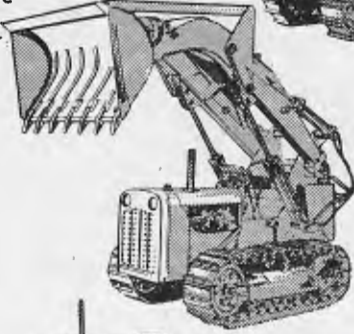
SALEV



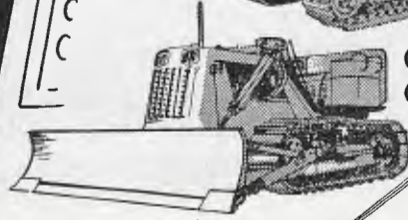
La gamme
la plus
étendue
de
**TRACTEURS
A
CHENILLES**



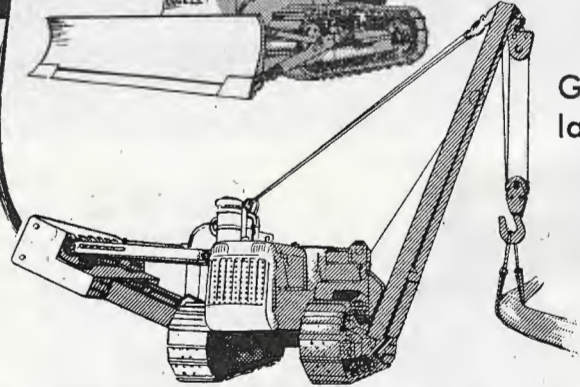
CD6



TP 1100
TP 600



CD7
CD8



Grue
latérale

Continental

LA CHENILLE FRANÇAISE

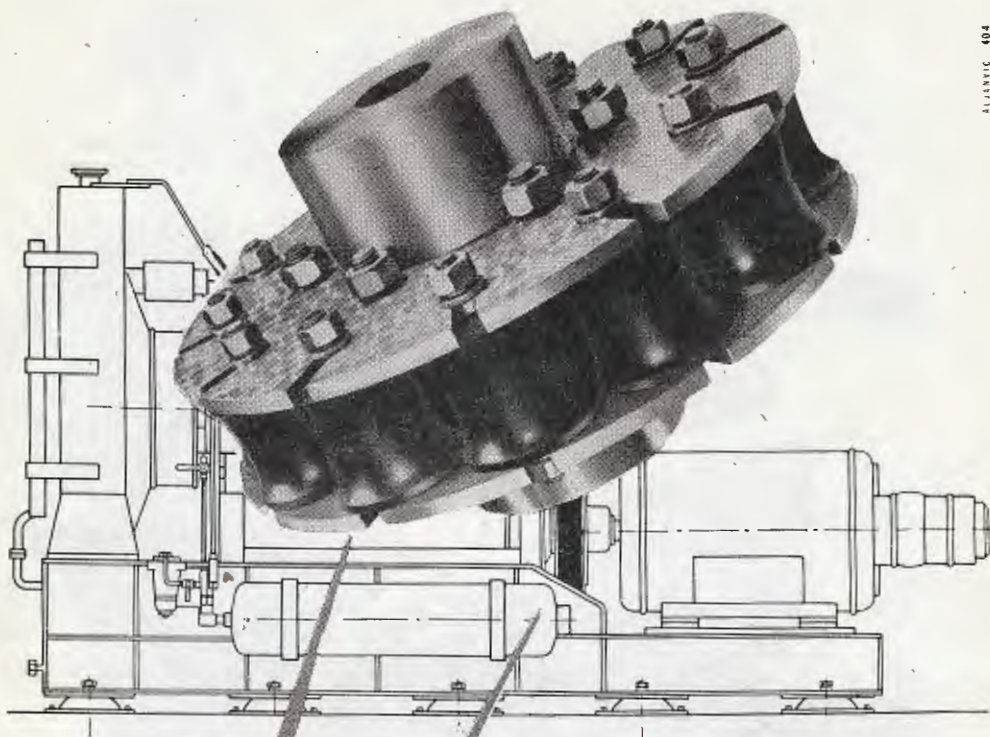
Etablissements RICHARD Frères

Société Anonyme au Capital de 375.000.000 de Francs

10, R. de la Filature, LYON-VILLEURBANNE (Rhône) - Tél. VI. 74-91

Bureau de Paris : 35, Bd Malesherbes, PARIS 8^e - Tél. ANJ. 52-44

EB



L'accouplement RADIAFLEX

est l'accouplement idéal des transmissions à vitesse moyenne et fortes puissances. Il s'accommode grâce à son élasticité radiale, d'un alignement rudimentaire des arbres, et sa grande élasticité torsionnelle lui assure une haute efficacité.

L'accouplement RADIAFLEX fait partie de la gamme de production des Usines PAULSTRA, la plus importante entreprise française spécialisée dans les applications mécaniques du caoutchouc :

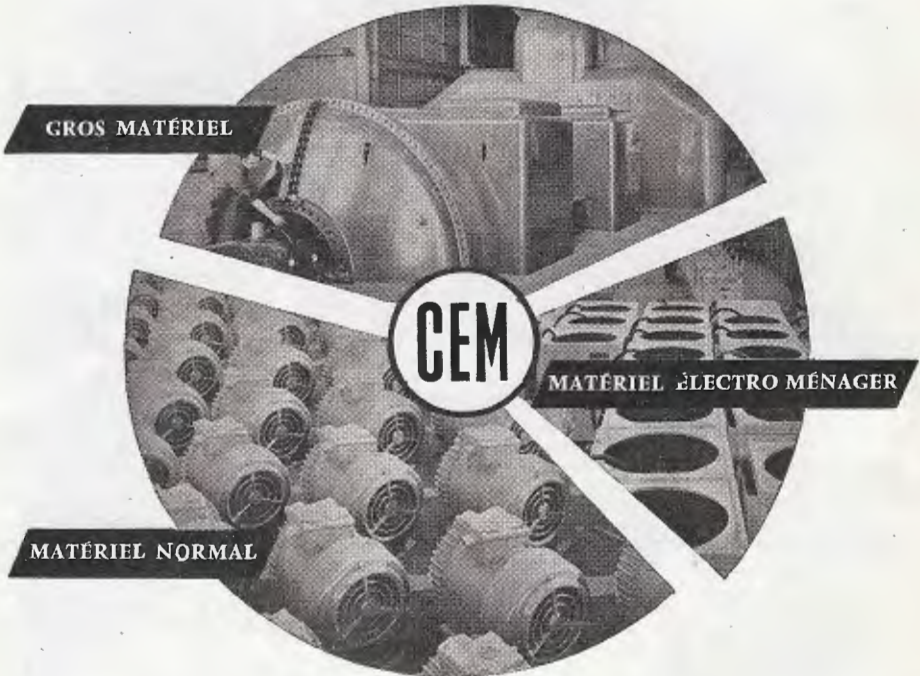
USINES



*Suspensions antivibratoires.
Articulations élastiques
Joints d'étanchéité.*

9, rue Hamelin - PARIS (16^e) - Tél. Poi. 26-00
Belgique et Bénélux : MECAFLEX, 213, rue du Trône - Bruxelles - Grande-Bretagne : EMPIRE RUBBER Co - Dunstable (Beds)
Espagne : A. T. C. - Aplicaciones Técnicas del Caucho - Lasarte (Guispuzcoa)





La CEM couvre les 3 grands secteurs de l'électro-mécanique

**Cie de Construction de Gros Matériel
ÉLECTRO-MÉCANIQUE**

- **Le Bourget** - Gros matériel tournant (électrique et thermique).
- **Le Havre** - Transformateurs - gros appareillage.
- **Equipements & Travaux** - Gros équipements fixes et traction
- **S.C.A.M.** - Réfrigération - condensation - matériel divers.
- **L'Étirage** - Étirés et profilés.

NORMACEM

- **Lyon** - Moteurs - soudage.
- **Parvex** - Moteurs fractionnaires.
- **Fibre & Mica** - Stratifés industriels et décoratifs.
- **Etarc** - Electrodes pour soudage à l'arc.
- **S.L.B.** - Métaux frittés.
- **Ateliers REP-ELEC** - Réparation du matériel électrique.
- **et dans le même cadre la Société PETERCEM** - Appareillage électrique - contacteurs.

CONORD

- **Reims** - Machines à laver - aspirateurs - réfrigérateurs.
- **Paris**
- **Bobigny**

IL S'AGIT DE *Kilowatts* ... FIEZ-VOUS A



C^{ie} Electro-Mécanique

12, rue Portalis - Paris-8^e

on ferme...



... et on ferme bien

USINES, BUREAUX, HABITATIONS ET MAGASINS

- ▶ Persiennes : **ACIA, SYLVACIA, IRANIENNE**
- ▶ Portes de garages : **TRANSLA, SESAME, TOURAINE**
- ▶ Grilles décoratives : **COBRA, VOILETTA, MILO, CLIPS**
- ▶ Rideau roulant : **BLINDO**
- ▶ Store vénitien : **LUMINO**
- ▶ Grille articulée : **EXTENSIA**
- ▶ Volet roulant : **PROJECTO**
- ▶ Pare-fenêtre : **PRISM**



FERMETURES



VENDOME

DIRECTEUR GÉNÉRAL ANDRÉ BOULLE

22, RUE DU 20^e CHASSEURS, VENDÔME (LOIR-ET-CHER). TÉL. 527, 528
PARIS ET RÉGION PARISIENNE, 114, AVENUE PARENTIER (PARIS-XI^e). TÉL. OBE. 44-61

Pour compléter mon fichier fournisseur

Adressez-moi, sans engagement, votre documentation sur les **FERMETURES F.M.B. VENDÔME**

Nom :

Profession :

Adresse :

Je demande la visite de votre représentant régional
trayer cette dernière mention si inutile)

V E N D O M E des fermetures triées sur le volet

TOUS LES ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE



MARQUES DÉPOSÉES

COURROIES

TUYAUX

MOULAGES

**MATIÈRES
PLASTIQUES**

Courroies transporteuses
pour tous produits (lisses ou à saillies)
Courroies de transmissions

Aspiration - Refoulement
Eau, air comprimé,
hydrocarbure - Tous usages

**Articles moulés et
confectionnés**

**Feuilles, films, plaques
et tissus enduits**

JBC

OCERT 77

JACQUEAU, BERJONNEAU & C^{IE}

SIÈGE SOCIAL : 77 R. ST-CHARLES, PARIS XV^e - Tél. VAUgirard 37-20
USINES - PARIS - NONANCOURT - CAUDEBEC-LES-ELREUF

**CABLES
ISOLÉS**

**LES CABLES
DE LYON**

170, AVENUE JEAN JAURÈS
LYON

**ACCESSOIRES
DE RÉSEAUX**

*Plus qu'un matériel
une organisation
qui paie !...*



Pour vos manutentions
UTILISEZ nos containers
standards facteur essentiel
de PRODUCTIVITÉ

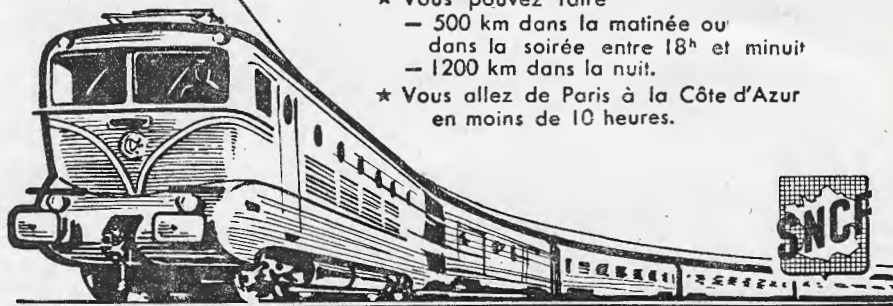
RENDI
PENSER
PARIS

CARRIÈRE-GUYOT

usine de l'Arrouze ROUTE DE MONTRÉAL

CARCASSONNE - Tél. 3-37

Avec le train à 100 DE MOYENNE



- ★ Vous voyagez sans fatigue.
- ★ Vous pouvez faire
 - 500 km dans la matinée ou
 - dans la soirée entre 18^h et minuit
 - 1200 km dans la nuit.
- ★ Vous allez de Paris à la Côte d'Azur en moins de 10 heures.

LE TRAIN VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS

10 38

LES ROULEMENTS A ROULEAUX CONIQUES

TIMKEN

FABRIQUÉS EN FRANCE
PAR LA
S. A. FRANÇAISE TIMKEN

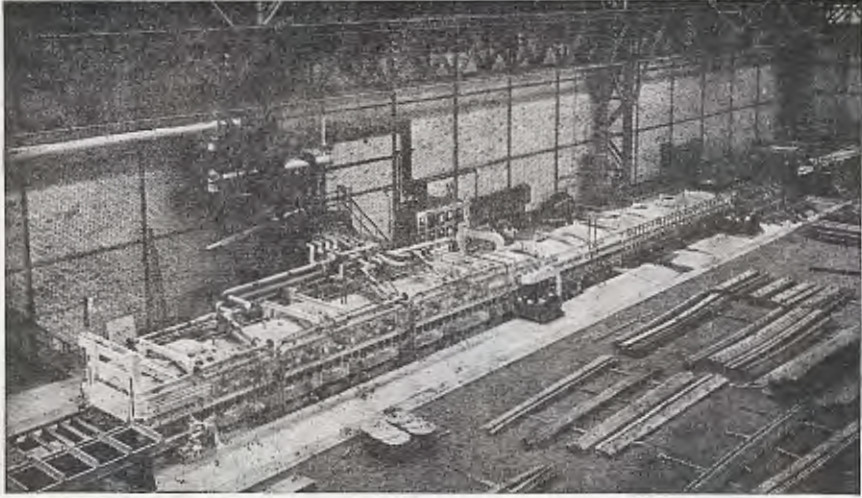


une heureuse association
de la technique internationale
et de la haute qualité
de la main-d'œuvre française

S. A. Française TIMKEN, 11, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

qui est autorisée par la Timken Roller Bearing
Company à utiliser la marque "TIMKEN"

Téléphone : GREsillons 33-00 - Télégrammes : FRANTIMKEN, Asnières (Seine)



GÉNÉRATEURS DE VAPEUR

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFE

FOURS INDUSTRIELS

GAZOGÈNES

AIR CHAUD INDUSTRIEL

BROYAGE

STEIN ET ROUBAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 918.750.000 FRANCS

24, RUE ERLANGER, PARIS 16^e - JASMIN + 94-40

USINES : ROUBAIX — LANNOY — LA COURNEUVE

PUB. GENEVOIS

COMPRESSEURS

PISTOLETS

KREMLIN

VENTILATION

CABINES A RIDEAU D'EAU

MASQUES

STE KREMLIN
30, rue Amelot, Paris-XI^e. Vol. 49-29

JEUMONT

5, Place de Rio de Janeiro, PARIS 8^e

**Gros matériel électrique
et électromécanique**

Appareillage électrique
toutes tensions - Signalisation
Fils et câbles électriques
tous usages - toutes tensions

Petits moteurs électriques

Pompes de série

Charpentes métalliques

Chaudronnerie

Fonderie de fonte acier
et tous métaux non ferreux

*Production, transport, distribution,
utilisation de l'énergie électrique*

MESSAGERIES MARITIMES

12, bd de la Madeleine - PARIS-9^e

Tél. : OPE. 07-60 - RIC. 88-40



**PAQUEBOTS
ET NAVIRES DE CHARGE**

MEDITERRANEE, ORIENTALE — INDE
CEYLAN — PAKISTAN — INDOCHINE
EXTREME-ORIENT - MADAGASCAR - LA
REUNION — AFRIQUE ORIENTALE ET
DU SUD — AUSTRALIE — OCEANIE

NOUVEAU !

**RASOIR
PHILIPS**
PHILISHAVE 120 S

PARIS - RHONE

REALISE EN SERIE

Pour le foyer

L'ASPIRON "M" aspirateur traîneau équipé d'un sac filtrant en papier que l'on jette avec son contenu.

L'ASPIRON "B" aspirateur-balai équipé également d'un sac filtrant en papier.

LA CIREUSE "BABY" avec et sans distributeur de cire.

LE "VRAI MOULIN" à café électrique à système de broyage réglable.

LE "DIABOLO" moulin à café électrique à hélice.



Pour l'automobile

Démarrateurs. Génératrices.
Appareillage. Bobines d'allumage.
Groupes de charge.



Pour l'aviation

Génératrices. Electromoteurs.



PARIS-RHONE

83, Chemin de St-Priest LYON
202, Rue de Courcelles PARIS

3 Productions différentes

un point commun : LA QUALITÉ

P.M.

DÉPARTEMENT
HYDRAULIQUE

Pompes
Moteurs
Variateurs de vitesse
HYDRAULIQUES

P.M.

Matériel
d'injection
pour DIESEL



P.M.



Calibres
Cales-étalons
Appareils de
mesures

LA PRÉCISION MÉCANIQUE

11, RUE VERGNAUD - PARIS (13^e) - PORT-ROYAL 23-39 +

S. A. T. A. M.

Société anonyme pour tous appareillages mécaniques
Capital : 700.000.000 de francs

99, avenue du Général-Leclerc, LA COURNEUVE — Tél. : FLAndre 10-80, 11-81

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbure
MATERIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE

MATERIEL FRIGORIFIQUE : 17 bis, boulevard Pasteur, Paris-15^e - Tél. : Suffren 19-01

Toutes applications du froid d'ordre ménager, commercial ou industriel

REFRIGERATEURS A GROUPE HERMETIQUE SATAM-PRESCOLD

Pour souscrire une assurance sur la Vie, protégée contre la dépréciation monétaire, adressez-vous au PHENIX qui a mis au point l'ASSURANCE MIXTE avec
ATtribution des BENEFICES de REVALORISATION
EN 1956 : MAJORATION DE 11 % DES CAPITAUX ASSURÉS
Vous y trouverez également toutes les formules d'assurance individuelle et collective

LE PHENIX

Compagnie Française d'Assurance sur la Vie

Entreprise régie par le décret-loi du 14 juin 1938

Société anonyme au capital de 20.000.000 de francs — Fondée en 1844

Siège social à Paris (9^e) - 33, rue La Fayette

Président Directeur Général : G. BONALDI (1917)

Dr : J. FRAISSE (26) - Dr Adjoint : J. NARDIN (29) - Fondé de Pouvoir : P. HENRY (29)

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Siège Social : 28, rue de Madrid - PARIS (8^e)

Téléphone : LABorde 73-20

DEMI-PRODUITS EN CUIVRE, ALUMINIUM ET LEURS ALLIAGES

FEUILLES MINCES D'ALUMINIUM

CONDUCTEURS ELECTRIQUES NUS OU ISOLÉS - CABLES TELEPHONIQUES

FILS ET CABLES D'ACIER - POINTES - GRILLAGES - RONCES

FICELLES ET CORDAGES

T E L E V I S I O N GRAMMONT

LA PLUS BELLE
IMAGE

LA MEILLEURE
SONORITÉ

103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : ALÉ. 50-00

B E R L I E T

UN POIDS LOURD

TOUTES LES

10 MINUTES



LA GAMME
LA PLUS
IMPORTANTE
DE POIDS LOURDS
A ADHÉRENCE TOTALE
A 2 OU 3
ESSIEUX MOTEURS
JUSQU'A 125 TONNES

POUR LES
LES GRANDS TRAVAUX
LES TRANSPORTS
DE MASSES
INDIVISIBLES
ET LA RECHERCHE
DU PÉTROLE

USINES ET BUREAUX
LYON (FRANCE)

DIRECTION GÉNÉRALE
26, Rue de la Pépinière, PARIS 15^e



AMEUBLEMENT
CARROSSERIE
SELLERIE
MAROQUINERIE

5 supports,
20 grains,
60 coloris,
soit une gamme
de plus de 500
combinaisons
répondant
à tous les besoins

La Griffine

revêtement plastique
sur support textile

76, rue de Monceau
Paris-VIII^e - LAB. 10-45

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société Anonyme Capital 1.248.000.000 de Frs - Siège social : 5, rue Jacques-Bingen, PARIS (17^e)

ACIÉRIES à LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

ACIER AU MANGANESE - ACIERS SPÉCIAUX
CONVERTISSEURS ROBERT — FOURS ELECTRIQUES — FOURS MARTIN

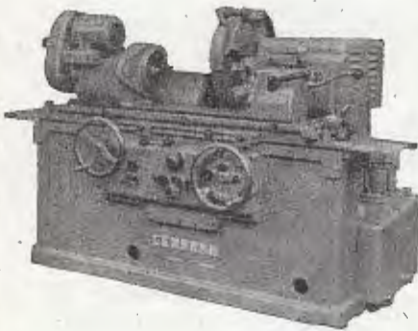
HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE

FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

GENDRON

*Toute la gamme
des machines à rectifier
cylindriques extérieures*



S. ADAMOWICZ (33)

Batteries
TUDOR
"CUIRASSÉ"

PERFORMANCES - DURÉE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS
GARAGISTES ET ELECTRICIENS

C L E M A N Ç O N

23, RUE LAMARTINE, PARIS-9^e

TEL. : TRU. 86-40

EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES GENERALES ET SPÉCIALES

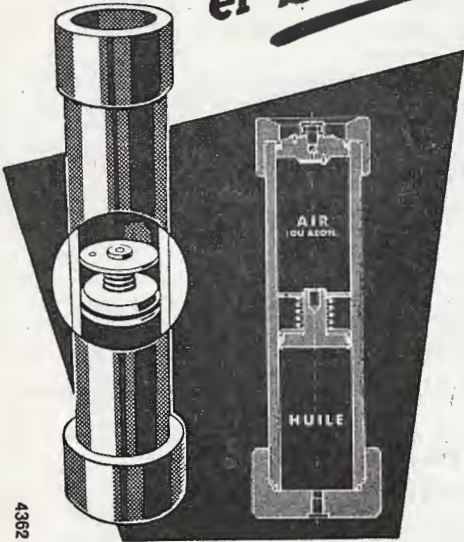
USINES - LABORATOIRES - ECOLES - HOPITAUX

-- SALLES DE SPECTACLES -- ILLUMINATIONS --

LUMIÈRE ET COULEURS — GRADATEURS CHROMON

André MARTIN (1919 N)

Simple
et **SUR**



4362

FABRIQUÉ SOUS LICENCE
AUX U. S. A. ET EN ANGLETERRE

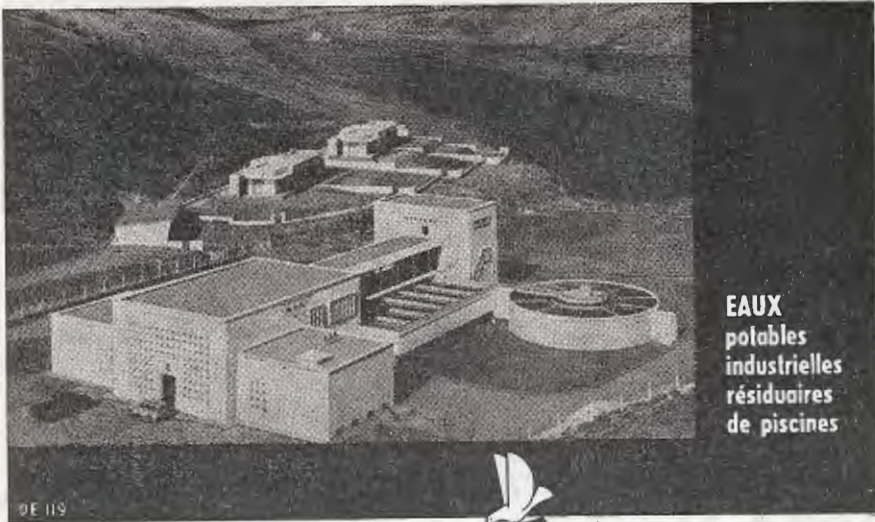
ACCUMULATEUR OLÉO-PNEUMATIQUE **E.T.N.A.**

ÉTANCHÉITÉ ET CONSERVATION
DE L'AIR GARANTIES
Longévité, Efficacité, Économie

Pression d'utilisation
jusqu'à 300 Kgs/Cm²
Fonctionnement garanti
de moins 40° c à plus de 80° c

AUTRES FABRICATIONS : Démarreurs
hydrauliques - Détendeurs pour gaz carburants - Robinetterie haute et basse pression
Soupapes de sûreté à membrane, etc...

NOTICES SPÉCIALES J.R. à E^{ts} E.T.N.A.
15 R. LOUIS BLANC - ARGENTEUIL (S.-&O.) - ARG. 10-81



EAUX
potables
industrielles
résiduaires
de piscines

DE 119

Station de traitement des eaux
de l'Oum er R'bia
Débit : 400 800 m³ h
Ville de MAZAGAN - Maroc
Société Marocaine de Distribution d'Eau

Degrémont
TRAITEMENT DES EAUX

BOITE POSTALE 46 - SURESNES (SEINE) - MALMAISON 29-29

MEOT (1946)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au Capital de 1.808.000.000 de francs

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e

Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Étranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques. — Usines, ateliers et bâtiments industriels — Réseaux de transport d'énergie à haute-tension — Electrification de chemins de fer — Réseaux d'électrification rurale — Cités ouvrières — Édifices publics et particuliers — Travaux maritimes et fluviaux — Assainissement des villes — Adductions d'eau — Aéroports — Ouvrages d'Art — Routes — Chemins de fer.

E. PARTIOT (promo 1894), vous propose

TOUS LES TRAITEMENTS THERMIQUES CLASSIQUES

TREMPE HAUTE - FREQUENCE, SULFINUZ (contre usures au frottement)

Ateliers PARTIOT
Cémentation

56, avenue de Chatou - RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.)

Tél. : 967-23-53

LA CONCORDE

**COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES
DE TOUTE NATURE**

Capital social : 800.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL : 5, rue de Londres - PARIS (9^e)

Téléphone : TRInité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23)

Sous-directeur : C. RAYNAL (29)

G. CAU (51)

SOCIÉTÉ
MÉTALLURGIQUE

D'IMPHY

84, rue de Lille, PARIS-7^e

USINES
IMPHY - MAZIÈRES
PAMIER - IVRY

ACIERS SPÉCIAUX
FORGÉS - ESTAMPÉS - LAMINÉS
ÉTIRÉS - MOULÉS

CARLES (28)

PANIS (28)

BANCEL & CHOISSET

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

83, rue Petit — PARIS-19°

Téléphone : BOTZARIS 40-40, 40-41

PAVAGE ASPHALTE - EGOUTS
CIMENTS — CANALISATIONS
TERRASSEMENTS — ROUTES
CANAUX — CHEMINS DE FER
— SOUTERRAINS —

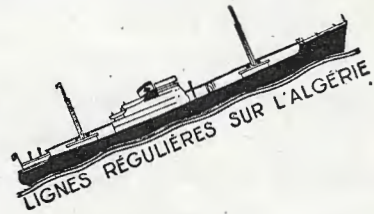
CHOISSET (1909)

CHOISSET (1937)

COMPAGNIE CHARLES LE BORGNE

FONDÉE EN 1735

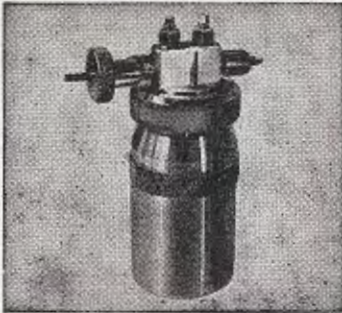
J. JOUBERT, 1913
Président Directeur Général



97, Champs-Élysées, Paris - ELY 11-02

PROLABO

TOUT L'APPAREILLAGE
DU LABORATOIRE DE CHIMIE
ET DE PHYSICOCHIMIE



PRODUITS CHIMIQUES PURS
ET RÉACTIFS

12, RUE PELÉE - PARIS - XI

ATELIERS MÉTALLURGIQUES

DE

SAINT-URBAIN

USINES à : SAINT-URBAIN (Hte-M.)
MUSSEY —
FRONVILLE —

Sté Anonyme au Capital de 85.000.000 de Frs

Tous RESSORTS - ÉLICOIDaux -

AUTOMOBILES - CONSTRUCTEURS
APPAREILS ÉLECTRIQUES - MACHINES
AGRICOLES - MATÉRIEL DE CHEMIN
DE FER - ETC...

Service Commercial : 32, rue Washington
PARIS-VIII° — ELYsées 56-13

VIEILLE 12
FLICHY 32

DOURY 21
LEBEL 32

MAISON BREGUET

15, avenue d'Eylau - PARIS 16^e
Tél. POIncaré 22-00

Constructions Électriques et Mécaniques



Machines électriques
à courant continu et à courant alternatif,
pour toutes applications industrielles

Turbines à vapeur

Groupes Turbo-alternateurs

Tableaux d'appareillage

Condenseurs - Ejecto-Compresseurs

Centrifugeuses et Matériels pour Sucreries

Projecteurs

Mécanique générale

SABINE (14) Administrateur
HUGUENIN (14) - VANPOULLE (37)

ÉTABLISSEMENTS HUGUET & TOURNEMINE

2, rue du Hameau
PARIS-15^e

Tél. : LECourbe 85-90

CHARPENTE MÉTALLIQUE SERRURERIE PORTES DE GRANDES DIMENSIONS

HUGUET (1919 Sp.)
P. BICHON (1938)

SERVICE DES POUDRES

POUDRES ET EXPLOSIFS DE MINES

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

Hydrazine et dérivés
Méthylamines et dérivés
— Pentaérythrite —
Hexaméthylène tétramine

NITROCELLULOSES INDUSTRIELLES

DIRECTION DES POUDRES
12, Quai Henri-IV, PARIS-IV^e

Tél. : ARC. 82-70



UNE TECHNIQUE FRANÇAISE AU 1^{er} PLAN DANS LE MONDE

MACHINES DE
COMPTABILITÉ A
CARTES PERFORÉES
ÉLECTROMÉCANIQUES,
ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Société Anonyme au Capital de 2 milliards 574 millions de Francs
94, AVENUE GAMBETTA - Tél. : MEN. 81-58
PARIS-XX^e

GROUPE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES "PATERNELLE"

(Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938)

Sièges Sociaux : 21, rue de Châteaudun, PARIS (9^e)

TELEPHONE : TRUdaine 28-33 (6 lignes) 28-41 (5 lignes) 19-42, 19-58


ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Accidents - Incendie - Vol - Transports

Aviation - Risques divers - Vie

— Assurances de Groupes —

POIDATZ (13) - BURLLOT (19 Sp) - PAIRAULT (19 Sp) - THEPAUT (23)
PASCAL (26) - BENEZECH (45) - SCHUTZENBERGER (49) - AUSSEL (51)



**LA HOUILLE
BLANCHE**
REVUE DE L'INGENIEUR HYDRAULICIEN

EST FAITE POUR VOUS
PAR CEUX-LA MEMES
QUI FONT L'HYDRAULIQUE

DANS DIX ANS
SES ARTICLES
DEVENUS CLASSIQUES
VOUS SERONT
INDISPENSABLES

Boite Postale 41 - GRENOBLE

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATÉRIEL DE TRANSPORT

Société Anonyme au Capital de 566.975.000 Francs

223, rue Saint-Honoré - PARIS (1^{er})

MATERIEL ROULANT DE TOUS TYPES

MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS

MANUTENTION, TRANSPORT ET STOCKAGE DU CIMENT
CONTAINERS - CHAUDRONNERIE - BERLINES DE MINES

Usines : MARLY-LEZ-VALENCIENNES, BORDEAUX, ST-PIERRE-DES-CORPS

Pierre CHAUMELLE - X - 1925
Léon ADIDA - X - 1929

M. COLMANT - X - 1943

COMPAGNIE DES FORGES DE

CHATILLON, COMMENTRY et NEUVES-MAISONS

► Société anonyme au capital de 4.323.564.000 francs

Siège Social : 19, rue La Rochefoucauld, PARIS (9^e)

Tél. : TRInité 71-25 et 89-10

Adresse télégraphique : CHATIOMENTRY - PARIS

CHANTIERS et ATELIERS de PROVENCE

Siège Soc. & Direction : 130, Chemin de la Madrague, MARSEILLE - Tél. Nat 15-43

CHANTIERS A PORT-DE-BOUC - ATELIERS A MARSEILLE

CONSTRUCTION ET REPARATIONS DE NAVIRES

MOTEURS DIESEL PROVENCE - DOXFORD



ACIER

tous produits sidérurgiques
mines de fer, hauts fourneaux
forges, aciéries et laminoirs

Siège social :

de Wendel & Cie société anonyme
capital 15 milliards de francs
1 rue Paul Baudry Paris, Ély. 97-31

Agences de vente :

Valor, 17 rue de Surène, Paris-8
Anjou 18-40 et Le Fer Blanc
1 rue Paul Baudry Paris, Ély. 97-31

de WENDEL & CIE

SOCIETE ANONYME

C. PERDRIEL 1947

documentation, étude
et devis gratuits
sur demande

BIAN
paris



TRAITEMENT TOTAL DES EAUX USÉES

★ **Décanteurs - Digesteur**

★ **Filtres bactériens**

Installations complètes préfabriquées toutes capacités

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSAINISSEMENT

9 bis, rue des Quatre-Cheminées, BOULOGNE s/s
MOL. 08-50 - 05-23

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS EIFFEL

ENTREPRISES GÉNÉRALES - CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

SIÈGE SOCIAL

23, RUE DUMONT-D'URVILLE — PARIS (16^e)

TEL : KLEber 20-95

P. LORIN (30)

BAUDET DONON & ROUSSEL

139, rue Saussure — PARIS (XVII^e)

RAYONNAGES MÉTALLIQUES - BIBLIOTHÈQUES

BAUDET P. (1919 Sp.) — DAUPHIN (1923) — LAFLECHE (1926) — DELESQUE (1930)

TOUT LE BÉTON MANUFACTURÉ

15 usines

SARLA

en France

1 RUE ALPH.-FOCHIER

LYON

TÉL. 42-54-68 (3 L.)

122 RUE LA BOÉTIE

PARIS

ÉLY. 80-30 / 68-62

Entreprises
CAMPENON-BERNARD
 Société anonyme Cap. 756.000.000 de fr.
 42, av. Friedland - PARIS-8°
 Tél. : CARnot 10-10 - WAG. 65-53

TRAVAUX PUBLICS
 BETON PRECONTRAIT
 PROCEDE FREYSSINET

BREVETS D'INVENTION
 Marques - Modèles - Recherches
 Contrefaçons

CABINET R. GUETET
 Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle

R. BLOCH (1931)
 39, av. de Friedland (8°) BAL. 54-16

MATERIEL _____
 ELECTRIQUE SPÉCIAL _____
 EQUIPEMENT ELECTRIQUE _____

NOVI

_____ DYNAMOS
 _____ ALTERNATEURS
 _____ VOLANTS MAGNETIQUES

_____ 8 A 20 RUE DES VIGNES PANTIN Seine _____ Tél. VIL 96.30 _____

BRION, LEROUX & C^{IE}

APPAREILS
 DE MESURE ELECTRIQUES
 CONTROLE THERMIQUE
 - CONTROLE INDUSTRIEL -

40, Quai Jemmapes — PARIS (X°)
 NORD 81-48

FRANCE-TRANSPORTS-DOMICILE

S. A. Capital 367.945.000 francs
 R. C. Seine N° 54 B 11 106

184, Bd Haussmann — PARIS (8°)
 Tél. : CARnot 55-80
 Tous Transports
 FRANCE et ETRANGER

DEMEMAGEMENTS
 Commissaire en douane agréé N° 2654
 P. CRESCENT (27)

SACER - Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

1, rue Jules-Lefebvre - PARIS (9°)
 A. LESBRE P.D.C. (1916) L. MACLOU (1914)



Sur les aciers au nickel, fontes au nickel, alliages non ferreux de nickel, alliages spéciaux, nickelage, etc... demandez

LES PUBLICATIONS ET
 CONSEILS TECHNIQUES
 offerts gracieusement par

**LE CENTRE
 D'INFORMATION
 DU NICKEL**



47 bis, AV. HOCHÉ, PARIS 8°, MAC 23-60

Marques déposées

BITUMASTIC

REVETEMENTS ANTICORROSIFS
 Produits de Protection NOIRS ET DE COULEUR
 Solutions, Emaux, Peintures, Enduits, Mastics

SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC
 8, r. Bayard, PARIS - Tél. ELY. 41-40
 Président : Roger MATHIEU (1922)
 — Directeur commercial : G. TATON (1935) —

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement
du commerce et de l'industrie
en France

STÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital FR. 5 Milliards

SIEGE SOCIAL :

29, boulevard Haussmann, PARIS

1.400 AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Agences à Buenos-Ayres, Londres,
New-York

Filiales en Belgique, en Espagne
et à Cuba

Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)

Directeur du Département du Personnel

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K² O

et à l'Agriculture :

K Cl à 40 et 60 % K² O

SO⁴ K² à 48 % K² O



Tous renseignements à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, 11, av. de Friedland - BAL. 74-50

MULHOUSE, 2 bis, rue du 17-Novembre

et dans les Bureaux régionaux

HYPERPHOSPHATE



Fabriqué par la

COMPAGNIE NORD-AFRICAINE DE L'HYPERPHOSPHATE RENO

58, rue Galilée, Paris-8°

COMPAGNIES ASSOCIÉES :

Allemagne : Deutsche Hyperphosphat Gesell-
schaft m.b.H. Budenheim bei Mainz/Rhein.

Autriche : Hyperphosphat Verkaufs G.m.b.H.
Neuer Markt 2 Wien I.

Bésil : Companhia Brasileira de Adubos
« C. B. A. » Sao Paulo.

Companhia Riograndense de Adubos
« C. R. A. » Porto Alegre.

Canada : Sté William Houde Ltée, La Prairie
P. Q.

Chili : Compañia Sud Americana de Fosfatos
« C. O. S. A. F. » Santiago de Chile.

Maroc : Société Marocaine des Engrais Pulvé-
risés, S. M. E. P., Rabat.

Suisse : Düngemittel Technik A.G., Bâle.

Uruguay : Hiperfosfato S. A. « Hipsa » Monte-
video.

ENTREPRISE DESCHIRON

S.A.R.L. au Capital de 600.000.000 de Francs

46, r. des Meuniers, BAGNEUX (Seine)

ALE. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX
SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS
HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMI-
QUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET
AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION
PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDA-
TIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS
INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES



Michel DESCHIRON 1938

« MINERAIS ET METAUX »
 61, av. Hoche - PARIS - Tél. : Mac-Mahon 14-20
 Télégr. Minemet Paris — Télex. 20.888
PLOMB-ZINC « Penarroya »
 Tuyaux-Laminés, Siphons, Feuilles-Tuyaux,
 Gouttières, etc...
 " AFCODUR " Tuyaux rigides en chl. de polyvinyle
 " PENAFLEX " Tuyaux semi-rigides en polythène
Ornements d'architecture
Accessoires pour le bâtiment
 Agences de vente : PARIS (Dépôt et Atelier) 8-
 10, rue des Morillons, LEC. 29-09 ; ABBEVILLE,
 34 bis, rue Ledien, tél. 5-75 ; COMPIEGNE-
 Margny, 4, rue A.-Briand, tél. 119 ; LIMOGES,
 21 bis, avenue des Bénédictins, tél. 42-24 ;
 RENNES, 13, rue Alexandre-Duval, tél. 21-84.

**RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER
 ET TRAVAUX PUBLICS**
 S. A. au Capital de 300 millions de francs
 Siège social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8^e
 Registre du Commerce Seine N° 56 B 9843
 Tél. : LA Borda 76-27, 76-28 et 76-29
 AGENCES A :
 BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
 CASABLANCA - LIBREVILLE - NIAMEY - DAMAS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RESEAUX FERRÉS

SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES
 Capital : 421.000.000 de francs
 Siège Social : 61, rue Galilée, PARIS (8^e) — Téléphone : Elysées 25-14
 Usines : ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-R.). Tél. : 7 - BILLY-BERCLAU (P.-de-C.). Tél. : 3
 — Dynamites - Explosifs nitrés - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines —

TOTAL
 LILLE-BONNIERES et COLOMBES
 10, rue de Calais - PARIS-9^e
 TRInité 02-20
 TOUS PRODUITS DU PÉTROLE

SOCIETE
LE CARBONE-LORRAINE
 45, rue des Acacias - PARIS - XVII^e
CHARBONS
 pour L'ÉLECTROTECHNIQUE
CHARBONS
 pour L'INDUSTRIE CHIMIQUE
 Echangeurs thermiques en graphite
 polyblocs - Tuyauterie - Pièces diverses

C^{IE} DES SURCHAUFFEURS
 TELEPH. : ELY 40-95 11, AVENUE MYRON-T.-HERRICK - PARIS-8^e SURCHAUFUS - PARIS
 SURCHAUFFEURS CS COLLECTEURS A TUBULURES FORGÉES
 TOUS ECHANGEURS DE CHALEUR COUDES PH ET COUDES A TUBULURE FORGÉS

tracteurs
 moteurs
DIESEL
VENDEUVRE
 9 avenue Kleber. Paris 16^e

MEULES
 BAKELITE
 VITRIFIÉES 
 Sté Ane des MEULES ARTIFICIELLES
 62, RUE VICTOR-HUGO
 J. FREYSSELINARD (1921). Pt.-Dr.-Général
COURBEVOIE

TOUS PRODUITS SIDÉRURGIQUES

UNION SIDERURGIQUE LORRAINE

SIDÉLOR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 16 MILLIARDS DE FRANCS
SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
SIÈGE SOCIAL : 4, RUE DES CLERCS, METZ - TEL. 68-48-00
SIÈGE ADMINISTRATIF : 1, RUE G.-BERGER, PARIS - WAG. 83-60

AGENT GÉNÉRAL DE VENTE : COMPAGNIE DAYUM, VILLENEUVE-LA-GARENNE



A. N. F.

LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE

Société Anonyme au Capital de 424.812.500 francs

DIRECTION GÉNÉRALE : 54, Avenue MARCEAU, Paris-8°

MATÉRIEL DE MINES - GROSSE CHAUDRONNERIE POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE,
L'INDUSTRIE DU PÉTROLE, LA SIDÉRURGIE, etc. - APPAREILS DE LEVAGE : PONTS
ROULANTS, GRUES DE PORT, PONTS D'ACIÉRIES - WAGONS - LOCOTRACTEURS

André PELABON : Président-Directeur Général (Pr. 1928)

Daniel SOREAU : Directeur Général (Pr. 1914)

PRECILEC

35, rue de la Bienfaisance - PARIS-8°

Téléphone : LABorde 15-64

SYNCHROS NORMALISÉS

GENERATRICES et MOTEURS d'ASSERVISSEMENT
GENERATRICES TACHYMÉTRIQUES

MOTEURS A COURANT CONTINU

CONVERTISSEURS DE COURANT

SADE

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE

DES DISTRIBUTIONS D'EAU

CAPITAL : 540 MILLIONS

28, rue de la Baume - PARIS - Tél. ELY. + 61-10

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DISTRIBUTIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Forages — Captages — Canalisations — Épuration — Exploitation
16 Succursales Banlieue de Paris — 13 Succursales Province

BOUDIER (1907) : Président-Directeur Général — BUAT (1908) — ROMEIS (1920) — SADOULET (1939)

J. GRANGE (X 04)

11 et 13, rue Gandon - PARIS (13^e)
Tél. : GOBelins 09-80 et 09-81

Fonte - Bronze - Acier - Alu

Outillage en ZAMAC & K. M.

FOUR A STABILISER

MOULAGE MÉCAIQUE

TOLERIE

— Usinage et Installation d'Usines —

MINERAIS et MÉTAUX

TOUS METAUX ET MINERAIS

SERVICES COMMERCIAUX :

61, avenue Hoche - PARIS-8^e
Tél. : MAC. 14-20 - Télégr. : MINEMET PARIS

SERVICES TECHNIQUES :

28, rue Arthur-Rozier, PARIS-19^e - NOR. 18-54

ETUDES et RECHERCHES

Laboratoire d'Analyses Chimiques et d'enrichissement par flottation, liqueurs denses, tables, procédés magnétiques, etc., machines de flottation, « MINEMET ». Projets et entreprises générales d'ateliers d'enrichissement.

R. C. Seine 55 B 8129 **USINE DES RESSORTS DU NORD** Sté An. Cap. 470.000.000 de F.

Siège Social : 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD - LEVALLOIS (Seine) - Usine à DOUAI (Nord)

RESSORTS POUR CHEMIN DE FER, AUTOMOBILES, AGRICULTURE ET DIVERS
ATTACHES ELASTIQUES DE VOIES FERRÉES (CRAPAUDS ET GRIFFONS R N)

DAMIEN René (1913)

HURE Joseph (1917)

MAROIS Paul (1920)

DISTICOKE

MATERIAUX REFRACTAIRES

COKERIES COMPLETES

GENIE CHIMIQUE

16, rue d'Artois, PARIS-8^e

Téléphone : ELY. 53-04

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

CONSTRUCTIONS
INDUSTRIELLES
CITÉS OUVRIÈRES

S. I. C. R. A.

S. A. au Capital de 135.000.000 de francs

12, rue d'Aguesseau - PARIS (8^e)

Tél. : ANJ. 69-10

Etablissements G. DECOMBE

Siège Social : 15, rue Emile-Zola - LYON
Bureaux : 111, rue d'Alésia - P A R I S

Téléphone : VAUgirard 35-92

BOBINES METALLIQUES POUR CABLERIES ET TREFILERIES - ROQUETTES POUR TREFILERIES
APPAREILS ENROULEURS SPECIAUX

ETS FOURRÉ & RHODES

Soc. Anonyme - Capital 250 000.000
R. C. Seine 54 B 1931

Siège social :
20, rue de Chazelles, PARIS-17^e
Tél. WAGram 17-91



**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
ENTREPRISE GÉNÉRALE**

AGENCES : Alger - Casablanca
Tunis - BUREAU : Toulouse

RECHAPAGE TOUS PNEUS

GROS POIDS LOURDS, GÉNIE CIVIL, AVIONS

SOCIÉTÉ DES
PROCÉDÉS FIT
GRENOBLE

30 ans d'expérience



KALESKI X 26

OZANNE X 31

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES

Direction générale, Usine et Service commercial :
33, rue Emeriau - PARIS-XV^e
Tél. : VAUgirard 38-70



Équipements Télégraphiques & Téléphoniques
à courants porteurs
Sonorisation - Radiodiffusion

LA CONFIANCE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1844 - Capital 200 millions

ADMINISTRATEURS
H. Humbert (02), A. de Montalivet (12)

C^{ie} GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1876 - Capital 375 millions

ADMINISTRATEURS
I. Brochu (08)

LE PATRIMOINE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1880 - Capital 350 millions

DIRECTION DU GROUPE
G. Tattevin (17),
H. Maury (22), H. Cuny (26)
26 à 30, rue Drouot - TAI 98-60

REVUE DE MÉTALLURGIE

Fondateur : H. Le Chatelier

est le recueil des progrès
de toutes les métallurgies
lesquelles sont à la base
des Industries mécaniques

ABONNEZ-VOUS

Pour
vous
tenir
au
courant



Pour
faire
progresser
votre
Industrie

C'EST VOTRE INTÉRÊT

Pour tous renseignements s'adresser à :
LA REVUE DE METALLURGIE
25, rue de Clichy, Paris (9^e)

C.C.P. Paris 491.04

Tél. : TRI. 18-11

DURCIT en 24 heures

RÉSISTE

à

1300°



CEMENTS LAFARGE

32, avenue de New-York - PARIS



50, rue Fabert - Paris VII^e

la compagnie
générale
de géophysique
ausculte le globe

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS - V°
ABONNEMENTS : 1.000 FRANCS POUR L'ANNEE — 100 FRANCS LE NUMERO

N° 120, 1^{er} octobre 1958

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SOMMAIRE

A propos du Salon de l'Automobile 1958.

EVOLUTION DE TOUS LES MODELES ET PREPARATION AU MARCHÉ COMMUN, par ALLANET (1933)	31
---	----

L'ingénieur français dans l'Europe.

LES VERTUS CARDINALES DE L'INGENIEUR DE GRANDE CLASSE, par André LÉAUTÉ (1902)	36
--	----

Activités intellectuelles.

I. — Sujets des compositions écrites au concours d'admission à l'Ecole polytechnique en 1958 (du 19 au 24 mai)	43
II. — L'Institut de perfectionnement dans les méthodes de contrôle de gestion	60
III. — L'école du chef d'entreprise et des cadres supérieurs (E.C.E.)	60
IV. — Association pour le perfectionnement pratique des cadres des entreprises industrielles (A.P.C.E.I.)	60
V. — Gestion - Organisation	61
VI. — Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique (I.S.M.C.M.)	61
VII. — Bureau des temps élémentaires (B.T.E.)	62
VIII. — Institut international de la soudure (I.I.S.)	62
IX. — Les merveilles de la Saintonge romane	62
X. — Société des ingénieurs de l'automobile (S.I.A.)	62

Informations intéressant tous ingénieurs.

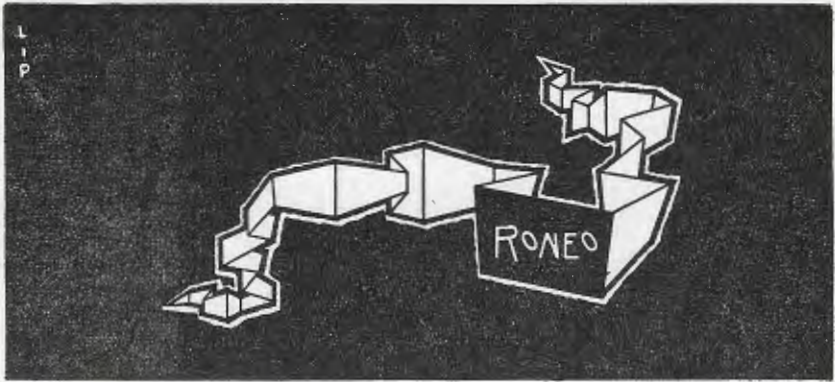
I. — Communications de la F.A.S.F.I.D. :	
A. Allocution de MM. Greiveldinger, président sortant, et Lange, élu président le 18 février 1958	63
B. Création à l'O.E.C.E. d'un bureau du personnel scientifique et technique	68
II. — Communications du Conseil national des ingénieurs français : (C.N.I.F.)	69
A. Journées d'études des 21 et 22 mars 1958 : « L'ingénieur au service de la nation »	69
B. Représentation européenne et internationale des associations d'ingénieurs français	70

Notice historique.

Le général AMAND D'HAUTPOUL-FÉLINES (1799), par le Colonel SASSIER (1920 Sp.)	71
---	----

Information.

Récompense attribuée à M. Maurice ALLAIS (1931)	71
---	----



Des problèmes d'organisation à l'infini...

TOUJOURS une solution

CLASSEURS - BUREAUX
ARMOIRES - FICHIERS
RAYONNAGES - SIÈGES
TABLES - CLASSEMENT
MACHINES A DICTER
MÉTHODES - DUPLICATEURS
MEUBLES D'ORGANISATION
ARMOIRES BAHUT
RAYONNAGES MAGASIN
BIBLIOTHÈQUES
PAPIER - STENCILS - ENCRE

RONEO

**A CES FABRICATIONS TRADITIONNELLES
S'AJOUTENT :**

LES UNITÉS FONCTIONNELLES

**FORMULE RÉVOLUTIONNAIRE QUI
ASSURE L'ORGANISATION RATION-
NELLE DE L'ESPACE**



HALL D'EXPOSITION :
44, AV. GEORGE-V - PARIS-8 - TÉL. BAL. 90-30



← Aronde
"Plein Ciel"

—
Cabriolet
Dyna-Panhard



A PROPOS
DU
SALON DE
L'AUTOMOBILE 1958

Evolution de tous les modèles et préparation au marché commun

par ALLANET (1933)

UNE nouvelle fois, mais peut-être la dernière, le Salon de l'automobile se tiendra au Grand Palais.

Comme chaque année, des discussions s'ouvriront longtemps avant l'ouverture des portes et la première question posée est souvent relative à la situation actuelle du marché de l'automobile et à ses perspectives d'avenir.

Pour répondre, il nous paraît nécessaire d'effectuer un tour d'horizon mondial.

Aux Etats-Unis, la reprise constatée au printemps 1957 ne s'est pas poursuivie et une nouvelle récession s'amorçait dès le mois de septembre suivant. Le mieux attendu ne s'est pas non plus manifesté au début de 1958 et, au premier semestre, on enregistre une baisse de 31 % de la production par rapport à la période correspondante de 1957.

Les Anglais, eux, sont dans une situation beaucoup plus favorable, et, sans reprendre la primauté en Europe, leurs constructeurs se trouvent, une nouvelle fois, bien placés et battront certainement, leurs records en 1958.

En Allemagne, la situation apparaît encore plus favorable. Après avoir atteint une production supérieure à 1.200.000 véhicules en 1957, l'industrie allemande a repris une marche accélérée depuis le début de 1958 en progressant de 23 % du premier semestre 1957 au premier semestre 1958.

De même, en Italie, le rétablissement du marché intérieur et des efforts accrus sur l'exportation ont permis une progression de 22 % d'un semestre à l'autre.

Pour le moment, la situation française apparaît, elle aussi, favorable. Avec une production de 928.000 véhicules, l'activité de notre industrie marquait une progression supérieure de 12 % de 1956 à 1957. Pour le premier semestre 1958 cette progression est voisine de 25 %. Le développement remarquable de nos exportations (45 % de 1956 à 1957 et 58 % pour le premier semestre 1958) a absorbé une partie croissante de la production. Du fait des accords passés avec le gouvernement, les constructeurs ont dû freiner les ventes au marché intérieur alors que les pouvoirs publics aggravant les charges pesant sur l'automobile menaçaient une nouvelle fois de compromettre la prospérité du marché intérieur cependant indispensable au succès de nos exportations.

DES CRAINTES POUR L'HIVER

Telles sont les considérations générales que nous devons faire avant l'ouverture du Salon.

Que pouvons-nous maintenant penser de l'avenir ?

Mentionnons d'abord un élément favorable : c'est que la crise américaine n'a pas influé sur l'économie européenne aussi gravement qu'on aurait pu le croire. Pour la première fois, en 1958, la production totale européenne dépassera la production américaine.

En second lieu, l'obligation dans laquelle se trouvent tous les constructeurs de se préparer au Marché commun les oblige à accroître leur production s'ils veulent réunir les éléments nécessaires pour se maintenir et progresser dans un marché où la concurrence sera beaucoup plus vive.

En ce qui concerne plus particulièrement l'industrie automobile française nous ne pensons cependant pas que l'optimisme soit de circonstance.

On sait que les cours de l'occasion ont sérieusement fléchi au printemps 1958 et on peut se demander si le maintien des cadences avant les vacances n'était pas dû à la pression saisonnière de la demande. Si cela était, que nous réservent les semaines à venir ?

Les commandes peuvent être classées en trois catégories : à terme, spéculatives, immédiates.

Du fait de la régularisation du marché d'occasion, les commandes spéculatives ont pratiquement disparu pour la majorité des modèles. Les commandes « à terme » sont de moins en moins nombreuses, si bien que les mois d'automne devraient permettre de servir les commandes immédiates. On pourrait alors arriver, dans le courant de l'hiver, à une cadence telle que l'industrie ne pourrait maintenir ses cadences actuelles. Ce serait profondément regrettable en fonction de sa position future dans le Marché commun.

Compte tenu de ces considérations, le vent ne devrait pas être à l'optimisme chez tous nos constructeurs. Cependant, chacun annonce son intention de développer encore ses cadences de production. Aucun ne voudrait dire officiellement ses craintes, parce qu'une telle déclaration pourrait être considérée comme un manque de confiance dans les modèles de sa marque. Or, tous ces modèles ont été améliorés, certains même réellement rénovés comme en témoignent les quelques indications suivantes :

Simca renouvelle avec l'Aronde l'expérience qui lui a si bien réussi avec l'Ariane, en proposant un modèle de luxe équipé d'un moteur de 1.100 cmc. Il nous paraît certain que l'intention de la marque est de concurrencer la Dauphine-Renault. Par ailleurs, la gamme « Aronde » est entièrement rénovée dans sa carrosserie. Les lignes ont été affinées, la visibilité est nettement améliorée, une nouvelle forme du pavillon donne davantage d'aisance aux passagers arrière. Simca insiste surtout sur la « personnalisation » des voitures, ce qui veut dire que le client a le choix entre une grande variété de couleurs et d'équipement

Toujours chez Simca : les « Vedette » pourront, désormais, être équipées d'un dispositif dénommé « Rushmatic » et qui, en fait, dote ces voitures d'une boîte à quatre vitesses semi-automatique pour le passage de troisième en quatrième et inversement.

Chez Renault : l'essentiel pour les voitures de petite cylindrée, 4 CV et Dauphine, est que le rapport de compression passe de 7,25 à 7,75, ce qui a entraîné d'ailleurs l'adoption d'un allumeur à avance réglable par dépression. On signale que la Dauphine Gordini, version « sportive » de la Berline classique, sort maintenant des usines de Flins à une cadence de trente voitures par jour.

La gamme « Frégate » comprend quatre modèles : la Frégate à transmission classique, la Transfluide, la Domaine et la Manoir, qui est une Station-wagon transfluide de luxe aussi soignée que la Berline, donc appelée à concurrencer la Marly de Simca et le nouveau break de Citroën. Mais sur le stand Renault, nous pensons que l'attraction sera le prototype de la Dauphine « Grand Tourisme » qui fit couler beaucoup d'encre pendant le dernier Salon de Genève. A cette époque, les dirigeants de la marque nous avaient annoncé que ce modèle ne serait pas officiellement présenté avant un an. Ils voulaient attendre que la fabrication soit prête à démarrer. Ils ont révisé leur position, mais on ne doit tout de même s'attendre aux premières livraisons que pour le mois de mai 1959.

Panhard présente les modifications apportées à la Dyna sous le signe du silence et de l'agrément. De nombreuses améliorations ont été apportées à ce modèle tant en ce qui concerne la mécanique que l'équipement de la carrosserie. Mais contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'est pas question d'un capot-plongeant du genre de celui de la D.S. Le plus intéressant pour une certaine catégorie de clientèle sera peut-être encore la présentation d'une camionnette traction-avant directement dérivée de la Dyna.

Peugeot est certainement la maison qui a fait le moins parler d'elle à l'approche du Salon. Sur les 403 et les 203, on notera simplement la



Renault Frégate 1959

suppression du Lion considérée comme ornement dangereux. Mais Peugeot nous annonce, toutefois, la possibilité d'équipement de son 1.400 kg avec un moteur Diesel de 1.800 cmc. Il nous paraît évident que lorsque la production de ce moteur sera suffisante, nous le verrons proposé aussi bien pour les modèles utilitaires de la Berline 403 que pour des voitures particulières et des taxis en particulier.

Citroën est la société à qui l'on prête chaque année de nombreuses intentions. Mais tout ce qui est étudié dans les bureaux d'études n'est pas nécessairement retenu et nous n'aurons à remarquer que des modifications mineures sur la 2 CV et les Berlins D.S. et I.D. Mais Citroën proposera, en quatre versions, dont une ambulance, un break réalisé à partir de la mécanique I.D. D'autre part, la D.S. a donné naissance à une voiture de grand luxe destinée à concurrencer la « Présidence » de Simca. On y trouvera tous les aménagements possibles et une séparation entre les compartiments conducteurs et passagers.

Dans cette énumération, rien de révolutionnaire du point de vue technique. Tous nos constructeurs améliorent, certes, leurs voitures. Tous savent aussi, que dans la conjoncture actuelle l'essentiel est de se préparer. Ceci suppose le travail des bureaux d'études, car il conviendra d'être prêts à sortir des modèles plus évolués le jour où la concurrence internationale se fera plus active. Ceci suppose davantage encore un développement et une modernisation des investissements, condition nécessaire pour produire bien et au meilleur compte.

Pour illustrer ce point de vue, nous nous contenterons de faire appel à l'historique de la Dyna. Cette voiture, lors de sa première présentation, pouvait être considérée comme réellement révolutionnaire et se serait certainement imposée d'emblée si les usines avaient pu la construire en grande série et avec les moyens les plus modernes. Il n'en était malheureusement rien, et il a fallu attendre cette année pour voir les cadences atteindre les deux cents par jour en même temps que des machines-transfert étaient installées dans les ateliers. Les années perdues ne se rattraperont pas et cette leçon servira certainement à tous.



L'INGENIEUR FRANÇAIS DANS L'EUROPE
DE DEMAIN

Les vertus cardinales de l'ingénieur de grande classe ⁽¹⁾

par André LÉAUTÉ (1901)
membre de l'Académie des sciences

Mes chers camarades,

Le président, annuellement changeant, de votre assemblée générale consacre toujours les premiers mots de son homélie au trouble qu'il ressent devant l'honneur dont il est revêtu et, comme eût dit Racine, à son indignité. Je n'ai que trop de raisons de prendre la même attitude, et je vous dirai donc, selon le rite, que je suis transi de la crainte de vous décevoir.

Mon appréhension m'a naturellement jeté sous l'aile de mes prédécesseurs, et j'ai lu leurs allocutions, j'y ai appris que le président de votre assemblée est sollicité par l'usage de discourir sur la place que tient l'École polytechnique dans la nation. Ce mot de nation a déclanché mes premières réflexions.

J'ai traversé trop de centaines de fois la cour de notre Ecole pour n'avoir pas gravé dans ma mémoire la devise qui couronne son fronton ; point de doute, c'est à servir la patrie qu'elle nous invite. Ai-je l'oreille trop sensible ? Entre les deux termes : nation, patrie, je ne perçois pas un unisson parfait. En parlant de nation, on voile quelque peu l'aspect sentimental du concept patriotique, on y introduit une implicite référence aux conditions politiques de gouvernement et aux intérêts matériels de ceux qu'il régit. Cette nuance s'est peu à peu accentuée, une évolution s'est amorcée et se poursuit, en sorte que certains, faisant un nouveau pas vers le rajeunissement de notre devisé, voudraient maintenant y mettre, en surcharge sur le mot de patrie, celui d'Europe. Sous le seul angle de l'économie française et de notre Ecole, qu'en devons-nous penser, mes chers camarades ? C'est un problème que nous n'avons plus le droit d'éluider.

*
**

Je n'ignore pas que la France n'a encore signé de traité d'intégration que dans le domaine économique. Mais, vraiment, beaucoup d'aveuglement serait nécessaire pour ne pas voir que l'intégration économique est un cheminement vers l'intégration totale. Le traité de marché commun comporte, par-delà les clauses qu'il renferme, d'implicites engagements complémentaires sans lesquels l'intégration

(1) Allocution prononcée par André Léauté, le 14 juin 1958, à l'Assemblée générale de la S.A.S., qu'il présidait.

ne saurait être durable ; ceux-ci institueront peu à peu tant d'empléments sur les souverainetés nationales que, pour les Etats membres, la notion d'Europe risque de primer celle de patrie.

S'agit-il, par exemple, de l'équilibre des paiements ? Sur cette question que je choisis en raison de son actualité, il est édité par l'article 104 du traité, que chaque membre met en pratique la politique nécessaire pour assurer l'équilibre de sa balance globale des paiements, tout en maintenant un haut degré d'emploi. Ces derniers mots entraînent les signataires sur un terrain en étroite dépendance avec la condition des travailleurs ; ce n'est plus seulement la politique économique des Etats membres qui est impliquée, c'est aussi leur politique sociale. En France, nous étions antérieurement habitués à la mise en jeu d'une action gouvernementale dès que se concrétisait une menace de sous-emploi ; cette sorte d'action, de par le traité, n'est plus ouverte à la seule initiative du gouvernement français et les mesures qu'il se proposerait de prendre sont désormais subordonnées à l'approbation d'institutions européennes. De semblables rétrécissements de la souveraineté nationale se découvriraient aussi sur le plan monétaire, où, il est vrai, du fait des accords de Brettenwood, nous en avions déjà consenti d'antérieurs au marché commun ; mais celui-ci les accentue. Il est clair que jusqu'ici la valeur affectée au franc, le niveau des salaires et le montant des droits de douane, ont concouru simultanément au maintien de l'équilibre ou, mieux, d'un certain déséquilibre dirigé de notre balance des échanges ; donc, les limitations auxquelles on astreint un des trois facteurs dans le cadre européen s'étendent de facto aux autres. En bref, le marché commun ne peut se passer d'une égalisation des politiques monétaires, sociales, fiscales, bancaires des Etats membres, et l'on ne voit guère que ce nécessaire parallélisme puisse être assuré hors d'une fusion progressive des institutions politiques. Entendez-moi bien, c'est la logique qui m'inspire cette conclusion ; ce n'est pas nécessairement un penchant sentimental qui me la dicte.

Au surplus, les rédacteurs du traité n'ont jamais dissimulé que, selon leur intention, celui-ci n'est qu'un préambule et qu'accouplé à celui de la C.E.C.A., il est destiné à provoquer ultérieurement l'intégration politique des Etats membres, échelon suprême de la formation de l'Europe. Cette orientation non déguisée oblige les polytechniciens à se soucier de la place qu'ils ont l'ambition d'occuper dans cette Europe politique qu'on prépare et des chemins que doit prendre leur Ecole pour la leur assurer.

*
**

Le docteur Faust disait, il est vrai : « Que m'importe demain, quand je souffre à cette heure ! ». De fait, il y a tant de choses dont souffre la France, la contingence actuelle est si grosse de soucis pour ceux qui ont gardé la nostalgie des grandeurs d'autrefois, enfin la situation du pays évolue avec tant de soudaineté, que là minute présente suffirait à accaparer l'attention et à la détourner du futur. Est-on même sûr que le traité de marché commun survive, alors que l'on constate de brusques mutations d'idées et que, par exemple, l'octroi de droits égaux aux deux communautés d'Algérie peut engendrer un changement d'optique de nos associés européens ? Certes ! en ce moment, les prévisions sont hasardeuses ; mais pour autant, l'insouciance faustienne

serait-elle bonne ? Si savant qu'on le prétendit, ce docteur n'était pas toujours sérieux... Plutôt que de se désintéresser du déluge qui viendra après soi, le véritable esprit scientifique commande, sans se perdre en des conjectures trop lointaines, de s'appliquer à déduire des certitudes de l'heure l'élément différentiel de la ligne d'univers. Le traité de Marché commun, dûment signé, constitue la réalité du moment : voyons donc les efforts que ce traité nous impose et comment notre Ecole peut y faire face.

*
**

Qu'on se persuade que, du moins à ses débuts, le marché commun européen apporte à presque toute l'industrie française le présage de lourdes difficultés ! Pour ce qui est des industries mécaniques, j'ai dénoncé de mon mieux, avant la signature du traité, les menaces qu'il leur ferait courir ; dans le même sens se sont élevées, pour l'industrie chimique, pour le ciment, pour le papier, pour de nombreuses branches, des voix pour le moins aussi autorisées que la mienne. Bien des entreprises françaises ont même perçu déjà les grondements de l'orage et senti les premiers et graves ébranlements. Pourquoi cela ? Pourquoi l'intégration dans l'Europe des Six révèle-t-elle ainsi, dès les premières approches, la faiblesse des défenses françaises ? Oh, je me garderai de faire claquer contre nos industries le fouet de Juvénal ! Car les difficultés qu'elles rencontrent ne sont guère de leur fait ; au contraire, nos industries ont à peu près sauvegardé, malgré mille traverses, leur potentiel productif, et leur personnel, à tous niveaux, a gardé ses qualités natives. Malheureusement, en conséquence du fonctionnement défectueux de nos institutions et même de l'illogisme de quelques-unes d'entre elles, les gouvernements qui se sont succédé en France depuis nombre d'années ont eu une étrange manière de préparer nos industries au marché commun. D'une part, ils ont, dans les industries nationalisées, laissé la hausse des salaires devancer les gains de productivité ; d'autre part, ils ont tari les sources d'autofinancement par un accroissement démesuré des charges fiscales, et, enfin, plutôt que de réduire les dépenses publiques, ils ont confisqué à leur profit une grande part des possibilités d'appel à l'épargne. Du même coup, l'âge moyen des équipements dans l'industrie privée s'est accru, et les prix de revient français se sont élevés au-dessus de la normale. Ce qui surprend le plus ceux qui cherchent encore la logique en ce domaine, est que cette politique à rebours n'a pas empêché l'Etat français de contracter vis-à-vis de l'O.E.C.E. et dans le cadre du marché commun de formels engagements de réduction des droits de douane et d'élargissement des contingents. Le résultat de cette contradiction vous est connu. Par deux fois déjà, la France a dû annuler, pour un hâtif retour en arrière, les pas que, pour tenir d'imprudentes promesses, elle avait faits dans la voie de la libération des échanges ; quant à la loi dont le Parlement avait exigé la promesse avant de ratifier le traité d'intégration économique, celle qui devait édicter les mesures propres à rendre nos industries compétitives dans le marché commun a été aussi tardivement déposée que promptement retirée, par crainte du mauvais effet qu'eût provoqué sa vacuité. C'est ainsi que, dès la première échéance de nos obligations dans l'Europe des Six, nous serons contraints de confesser notre impuissance, et que notre pays tourne le dos au marché commun

au moment même qu'il y entre. Cette marche à reculons était autrefois celle du maître de cérémonies ouvrant le chemin à des souverains. La posture n'est pas caressante, mais ce n'est pas en la voilant à nos propres yeux que nous provoquerons notre redressement d'échine.

*
**

Précisément par ce qu'elle a d'angoissant, la déficience actuelle de la France dans le marché commun accentue comme sur un fond sombre l'éclat du rôle qui, dans le cadre de l'Europe, incombera à nos grands fonctionnaires, à nos grands ingénieurs. Disant cela, je ne dissimule pas qu'à travers l'image que par avance je me fais d'eux, je vois se profiler en demi-teinte la silhouette familière de la poule aux œufs d'or. Les meilleurs de nos futurs ingénieurs auront une belle tâche : celle d'ouvrir à l'industrie française les voies vers son affranchissement, vers une révocation spontanée des mesures d'exception et de sauvegarde que, dans le marché commun, la France est aujourd'hui contrainte de solliciter, mais qui n'en sont pas moins des chaînes qui l'asservissent. Puis, il faudrait faire en sorte que l'Europe sur laquelle débouche le marché commun en vint à octroyer une prépondérante estime à une élite d'ingénieurs français et à la recherche comme une denrée qui fait prime. Je n'entre pas dans le problème de l'insuffisance numérique des ingénieurs que forme la France. J'en connais les données et je mesure le danger de cette pénurie ; mais, à chaque jour son propos. C'est du peloton de tête que je me préoccupe en ce moment, c'est au groupe de choc que je pense et aux qualités qu'il faudrait lui conférer pour qu'il pût assumer dans l'Europe de demain la haute mission qui l'attend. Si je n'ai pas la niaiserie de penser que la création de cette élite doit être l'apanage exclusif de l'Ecole polytechnique, je ne me défends pas de souhaiter que notre maison y tienne une large place !

*
**

Rendre à la France dans l'Europe des Six sa place pleine et entière, redonner en même temps à notre pays sa santé économique qu'il a compromise par trop d'excès, — devant cette double tâche qui, somme toute, n'en fait qu'une, d'excellents esprits auraient sans doute une solution toute prête : c'est de former des ingénieurs plus spécialisés et de leur faire acquérir en des domaines plus étroits des connaissances plus poussées. A condition que cette évolution s'accompagne d'un renforcement de l'enseignement expérimental et qu'elle ne dégénère pas en un simple emmagasinement par la mémoire de données technologiques qu'on peut trouver dans des manuels, je ne m'érige pas contre une tendance qui, s'inspirant d'exemples étrangers, tend à munir nos jeunes ingénieurs d'armes aussi fraîchement affûtées que celles de leurs concurrents. Mais les seules écoles d'application sont impliquées dans ce débat, et il faut se garder de l'erreur souvent et récemment encore commise, d'y mêler l'Ecole polytechnique. La mission de celle-ci est exclusivement de culture générale, il sied de la lui conserver sans altération. Ce qui serait de mise pour un établissement d'enseignement professionnel ne convient pas à la rue Descartes, et on ferait fausse route en cherchant à enfourner dans les bagages des

élèves, dès l'Ecole, des solutions aux problèmes qu'ils auront à résoudre plus tard : les fonctions dont les polytechniciens sont investis sont bien trop diverses pour qu'on puisse rien faire d'autre, tant qu'ils sont ici, que d'imprégner ces lycéens de la veille, de principes directeurs qui les mettront, au cours de leurs carrières divergentes, sur le chemin des solutions à découvrir. Cette doctrine, si elle a toujours été mienne, se renforce dans le moment présent, où j'ai à l'esprit le rôle économique de notre Ecole dans le cadre européen.

En matière économique, ceux qui tiennent le flambeau ne sont pas les hommes de gouvernement ; j'assigne aux grands fonctionnaires et aux grands ingénieurs le rôle prépondérant. Pour les y préparer, il va de soi qu'il faut les doter des connaissances fondamentales et j'approuve qu'on s'emploie à les bien choisir. Mais, de grâce ! pour les porteurs de fanal, pas cela seulement ! Par-dessus les connaissances, je voudrais qu'on leur inculquât quelques vertus. Quatre surtout, que, pour les vrais chefs, je tiens pour cardinales : le culte de la vérité, la fermeté de jugement, le non-conformisme, la tolérance. Je voudrais qu'on gravât comme pour un triomphe romain l'effigie du grand ingénieur, debout sur un char dont les quatre roues porteraient les noms de ces vertus fondamentales.

Nous autres, les antiques, nous avons à hisser sur le char les jeunes, qui, comme César, emporteront notre fortune ; c'est nous qui avons la charge de fabriquer pour eux de bons véhicules. Sans doute saurons-nous toujours en figoler les détails technologiques, mais, comment les doterons-nous des quatre roues magiques ? Pour les polytechniciens, ma recette est simple : en mettant les élèves en communion plus intime que naguère avec les savants du passé, en s'abstenant de leur présenter l'œuvre de ceux-ci par la froide façade des seuls résultats, en conviant plutôt nos jeunes à assister du dedans au spectacle de combats toujours renouvelés contre une réalité rétive, en appuyant sur les succès, les chutes et les relèvements de nos aînés, en énumérant dans son éblouissante variété la suite des moyens, si gauches et imparfaits qu'ils soient, qu'ils ont mis en œuvre pour ne jamais s'avouer vaincus — somme toute en humanisant la culture scientifique.

Ce que j'attends de ce resserrement du coude à coude pendant deux ans avec ceux qui ont forgé pour nous les sciences, c'est une bienfaisante inoculation des vertus qui avaient soutenu ces illustres devanciers : franchise envers soi-même, assurance en sa propre force, rejet des entraînements grégaires, largeur d'idées, les voilà toutes quatre, les cardinales ! Pour tout dire, je vois en elles les meilleurs dopes pour guérir les maux économiques de la France.

Et d'abord, la franchise ! Le poison qui, longuement injecté, a failli nous tuer, c'est l'acceptation de formules équivoques : on n'osait plus appeler un chat un chat. Prétendre qu'un Etat peut garder son budget en déséquilibre et en même temps défendre sa monnaie, c'est délivrer au patient un soporifique au lieu de remède. Masquer sous la formule d'impasse acceptable la constance d'un déficit, c'est faire preuve d'esprit, mais c'est accroître la nocivité d'une contre-vérité. Proclamer que le maintien de l'expansion industrielle ne dépend que d'une planification décrétée, c'est négliger volontairement les imprévus

des fluctuations humaines, et, par une confusion corrélatrice de désirs et de réalités, garantir à des travailleurs, pour plusieurs années, des hausses de salaires découlant d'un accroissement permanent de productivité, c'est s'exposer comme l'astrologue de la fable à tomber au fond d'un puits en rêvant aux étoiles. L'illusionisme est beaucoup plus respectable que la dissimulation ; mais, en ce qui touche l'économie, l'un est aussi pernicieux que l'autre.

Pour combattre les deux à la fois, il n'est que de substituer l'esprit scientifique au politique. Voulons-nous que, par leurs actes, leur plume, leur parole, les meilleurs de nos ingénieurs concourent à rendre la santé à notre économie ? Eh bien ! il faut que, dès leurs premiers pas, on les immunise contre cette maladie qu'on dénomme esprit politique et dont Machiavel a voulu se faire le champion.

Plus capable de résister à la torture qu'aux entraînements de ses théories, le Florentin n'a pas hésité à prétendre que l'individu doit sacrifier à l'Etat, non seulement sa fortune et sa vie, ce qui est très beau, mais aussi son honnêteté, ce qui est détestable. Qu'au XV^e siècle, la dissimulation ait pu fournir au Prince un bon moyen de gouvernement, je ne l'admets ni le repousse, n'ayant pas instruit l'affaire ; si j'étais un historien et que j'eusse quelque talent, il me plairait de discriminer dans les succès d'un Louis XI, ceux qui proviennent de ses finasseries et ceux qui, de toute façon, auraient découlé des circonstances ; la proportion pourrait surprendre. Mais, au XX^e, point n'est besoin d'enquête : une démocratie ne peut s'accommoder d'une tromperie longuement poursuivie, et je ne conçois point qu'un relèvement économique puisse avoir lieu sans que le pays ait reçu pleine connaissance des difficultés à vaincre et ait acquis pleine confiance en la sincérité de ses guides. Comment alors former de bons conducteurs d'hommes sans inoculer la franchise dans leur sang, et comment mieux y parvenir qu'en les plongeant tout jeunes, dans la compagnie intime des savants d'autrefois ? De tout temps et mieux que tous autres, ceux-ci ont pris la sincérité comme règle première. Quels meilleurs exemples que ceux d'un Ampère, d'un Biot, de tant d'autres, qui ont sans cesse rejeté du pied toute transaction avec la vérité et même toute présentation complaisante ?

Sincérité, puis confiance en soi, car l'esprit scientifique a deux taces. En même temps qu'il met à jour les crevasses, il fait apparaître le bon sol et enhardit à y prendre appui : il développe donc la confiance en soi. Ce n'est ni Galilée, ni Pasteur qui inciteront les jeunes hommes à abandonner une conviction sous la pression d'opinions adverses et conjurées. Ils leur apprendront, au contraire, à défendre contre vents et marées leurs inventions, leurs procédés, leurs façons de voir, dès lors qu'ils seront bien sûrs de la rigueur avec laquelle ils les auront élaborés.

Nantis des deux qualités premières : sincérité, puis foi en la rectitude de leur propre jugement, les futurs ingénieurs dont je caresse la perspective d'éclosion se trouveront dans les conditions les plus propres au développement de leur originalité. Point de toute première importance, car l'originalité est un don que nous reconnait l'étranger, par un préjugé séculaire : il importe que l'élite de notre jeunesse en apporte demain la confrontation justificatrice. Pour l'élite, — pour elle

seule —, l'indépendance de pensée est une qualité qu'il faut porter à sa totale expansion. Selon mes vues, le développement en sera assuré, s'il dérive du culte de la franchise envers soi et de la confiance en soi dont nos jeunes, formés dans le moule que je préconise, auront été dotés. Le conformisme est en effet une forme d'insincérité, puisqu'il se résume en un sacrifice de son opinion personnelle au profit de celles que nourrissent d'autres que soi ; pareillement, le manque de confiance en son propre jugement étouffe l'originalité : les germes en deviennent stériles si la crainte de s'égarer freine le moindre pas hors des chemins battus.

M'accordera-t-on enfin de dire, pour achever le quatrième et dernier volet de mon « polyptyque », qu'une originalité sincère ne peut vouloir imposer ses points de vue aux autres : ce serait leur dénier ce qu'elle s'accorde. Dans le tableau que je brosse de l'ingénieur de grande classe, la tolérance a sa place, et l'École polytechnique peut concourir à l'ensemencer, car la tolérance, elle aussi, prend dans la haute culture scientifique sa source la plus pure : la physique fourmille de démarches qui, à l'origine, semblaient contradictoires et ont pourtant fini par s'harmoniser ; elle offre d'innombrables exemples de solutions retrouvées en suivant des routes différentes, et la grande leçon scientifique de la confluence possible de chemins divergents, si on la transpose sur le plan moral, prédispose à la tolérance. Ce dernier des traits sous lesquels je vois le meilleur type d'ingénieur que notre Ecole puisse préformer, ce dernier trait, dis-je, n'est pas le moins essentiel, car connaissances scientifiques, sûreté de jugement, hardiesse d'entreprise, originalité inventive ne sauraient suffire à notre relèvement industriel, pas plus qu'au redressement politique et moral auquel il est lié. Il faut en plus que s'instaure dans notre pays un parallélisme des efforts individuels face aux menaces économiques de l'extérieur. Or, cette mise en parallèle, hors laquelle il n'est que neutralisation des tentatives les plus méritoires, ne saurait naître, je l'ai dit, d'un conformisme béat ; elle ne jaillira que de la juxtaposition d'originalités qui, tout en maintenant avec courage leur indépendance mutuelle, auront la compréhension et le respect des autres conceptions que les leurs. Ainsi, à leur façon, dans le domaine qui leur est propre, humblement comme il se doit, mais avec une efficacité peut-être insoupçonnée et contagieuse, les ingénieurs vraiment dignes de ce beau titre engendreront pour leur part l'union des âmes, à laquelle nous avons été récemment conviés !

*
**

À présent, je pose mes pinceaux. J'ai achevé le portrait du grand ingénieur qui, dans la dizaine d'années à venir, peut restaurer notre économie et remettre en due place la France dans l'Europe. Fasse le ciel, mes chers camarades, que, sous les mains expertes de notre personnel enseignant au dévouement imperturbable, et avec l'aide de son cadre d'officiers à l'enthousiasme communicatif, notre vieille maison réussisse encore à façonner des hommes qui, par leurs talents et leurs vertus auront la Gloire d'accomplir, par leur culture de la Science, la tâche que la Patrie réclame d'eux !

ACTIVITES INTELLECTUELLES

I. - Sujets des compositions écrites au concours d'admission à l'École polytechnique en 1958

1^{re} composition de mathématiques (4 h)

REMARQUES PRELIMINAIRES

1/ Dans tout ce problème n désigne un nombre entier positif ou nul et x une variable réelle.

2/ La partie II est indépendante de la partie I. La partie III peut se traiter indépendamment des parties I et II, en admettant seulement les relations (2) et (3).

I

1° p étant un entier positif, exprimer $\sin^{2p} \theta$ et $\sin^{2p+1} \theta$ en fonctions linéaires de termes de la forme $\cos k \theta$ ou $\sin k \theta$, k étant un entier pouvant prendre des valeurs convenablement choisies.

2° En déduire les valeurs de :

$$A_{n,p} = \int_0^\pi \cos n \theta \sin^{2p} \theta \, d\theta \quad \text{et} \quad B_{n,p} = \int_0^\pi \sin n \theta \sin^{2p+1} \theta \, d\theta$$

3° Former le développement en série entière par rapport à x de :

$$\varphi_n(x, \theta) = \cos(n\theta - x \sin \theta)$$

4° On pose :

$$F_n(x) = \frac{1}{\pi} \int_0^\pi \varphi_n(x, \theta) \, d\theta \tag{1}$$

En admettant que dans le cas présent les deux opérations, portant sur la fonction $\varphi_n(x, \theta)$: intégration par rapport à θ et développement en série par rapport à x peuvent être effectuées dans un ordre arbitraire, montrer que l'ensemble des résultats précédents permet d'obtenir la fonction $F_n(x)$ sous forme d'une série entière dont on explicitera le terme général.

On ne cherchera pas à calculer une primitive de $\varphi_n(x, \theta)$.

Montrer que : $F_n(-x) = (-1)^n F_n(x)$.

5° Etablir les relations valables pour $n > 0$:

$$F_{n-1}(x) + F_{n+1}(x) = \frac{2n}{x} F_n(x) \tag{2}$$

$$F_{n-1}(x) - F_{n+1}(x) = 2 \frac{d F_n(x)}{d x} \quad (3)$$

II

Trouver une série entière $G_n(x)$ vérifiant la relation :

$$x^2 \frac{d^2 G_n}{d x^2} + x \frac{d G_n}{d x} + (x^2 - n^2) G_n = 0$$

Comparer $F_n(x)$ et $G_n(x)$.

III

1° Montrer, en utilisant la définition (1) de $F_0(x)$ et le changement de variable $u = x \sin \theta$, qu'on peut écrire :

$$F_0(x) = \frac{2}{\pi} \int_0^{\arcsin \frac{x}{2}} \frac{x \cos u \, d u}{\sqrt{x^2 - u^2}}$$

En déduire que $F_0(n\pi)$ est du signe de $(-1)^n$.

2° Montrer que deux racines consécutives de l'équation $F_n(x) = 0$ encadrent une et une seule racine de l'équation $F_{n+1}(x) = 0$. Pour cela, on pourra préciser les relations entre $F_n(x)$ et $F_{n+1}(x)$ qui résultent de (2) et (3).

2° composition de mathématiques (4 h)

I

Les coordonnées de deux points P et Q sont données par les formules suivantes :

P	$x = 2 a \sin t$	$y = 0$	$z = 2 a \sin t$
Q	$x = 0$	$y = 2 a \cos t$	$z = 2 a \sin t$

où t représente le temps et a une constante positive. Les axes Ox , Oy , Oz forment un trièdre trirectangle direct. On désigne par (Γ) la circonférence de diamètre PQ dont le plan est parallèle au plan xOy . On envisage un solide (S) lié à P et à (Γ) et deux points I et M de ce solide : I est le milieu de PQ et M le point de (Γ) tel que $\vec{IP}, \vec{IM} = 2\alpha$ ($0 < \alpha < \pi$).

Les équations qui précèdent définissent un certain mouvement du solide (S). On demande :

1° Quel est le mouvement du point I (vecteurs vitesse et accélération, trajectoire).

2° Quel est le mouvement du point M (vecteurs vitesse et accélération, construction de ce dernier). On montrera que les trajectoires des divers points M de (Γ) sont des ellipses et on étudiera le lieu de leurs axes et celui de leurs sommets.

3° D'étudier la distribution des vitesses des points de (S).

4° De donner une définition simple du mouvement de ce solide, en utilisant la circonférence (Γ) ; de construire le vecteur accélération d'un point quelconque de (S) et d'en déduire la trajectoire de ce point.

II

Un segment de droite PQ de longueur constante ($PQ = r$) est animé d'un mouvement tel que l'extrémité P se déplace sur une droite fixe (D) et l'autre extrémité Q sur une ellipse fixe (C) , (D) étant définie par les équations :

$$\begin{aligned} x &= p z \\ y &= q z \end{aligned}$$

et (C) par ses équations paramétriques :

$$\begin{aligned} x &= a \cos \varphi \\ y &= b \sin \varphi \text{ où } a \geq b > 0 \\ z &= 0 \end{aligned}$$

On considère le point M du segment PQ tel que $\frac{\overline{MP}}{\overline{MQ}} = -k$ (k est une constante) :

1° Montrer que le point M se déplace sur la courbe d'intersection d'un cylindre et d'un cône dont on donnera les équations.

2° Comment faut-il choisir r , (D) et (C) étant données, pour que les points M décrivent des courbes planes dont les plans passent par O . Etudier dans ce cas la direction de la droite PQ .

On étudiera dans le détail le cas particulier où (C) est une circonférence.

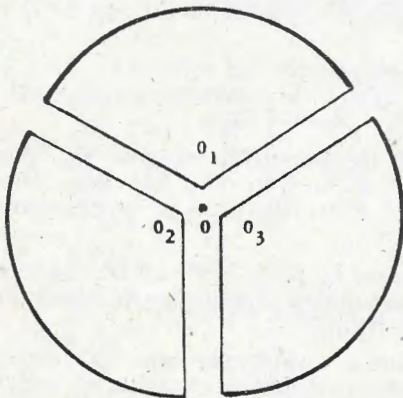
N.B. — Dans la partie II, le candidat peut, s'il le désire, utiliser des axes de coordonnées obliques.

Composition de physique (3 h)

NOTA. — La composition se compose de deux problèmes totalement indépendants, de durées comparables et d'égale importance dans la cotation.

PREMIER PROBLEME

Une lentille mince convergente bien corrigée a une distance focale de 10 cm pour la lumière de longueur d'onde $\lambda = 0,589 \mu$. Son centre est désigné par O et son axe optique par Oz .



$$OO_1 = OO_2 = OO_3 = b$$

Elle est découpée en trois secteurs identiques qui sont ensuite symétriquement écartés de l'axe de façon que leurs sommets O_1 , O_2 et O_3 forment un triangle équilatéral centré en O et que les bords des coupures en regard soient parallèles. (Voir la figure ci-contre dont le plan est normal à l'axe Oz .) Soit b la valeur commune des distances OO_1 , OO_2 , OO_3 . Sur la partie négative de Oz est placée, à une distance p de O , une source ponctuelle intense S émettant une lumière de longueur d'onde λ .

1° Calculer p de façon que les trois images $S_1 S_2 S_3$ de S à travers les trois secteurs dioptriques se forment à la distance $a = 1,5 b$ de Oz . Tracer un schéma montrant,

dans le plan de symétrie du secteur de sommet O_1 , la marche des

rayons lumineux entre S et son image S_1 , donnée par ce secteur, puis au delà de S_1 , en exagérant fortement la distance b qui, pour la suite du problème, sera prise égale à 0,6 mm.

Sur la partie positive de l'axe Oz , à 4,50 m de la source S, est disposé un écran plan P perpendiculaire à cet axe. Dessiner à l'échelle de 5/1 les contours de la région H de P éclairée simultanément par les trois faisceaux lumineux.

2° Un des secteurs est recouvert de papier noir opaque. Déterminer la position des franges d'interférence observées dans H. Calculer l'interfrange et représenter sur le dessin les franges brillantes en traits pleins.

3° Le papier noir est retiré. Décrire qualitativement l'aspect de H. Indiquer sur le graphique précédent (représentant H à l'échelle 5/1), en se limitant à quelques éléments de H juxtaposés, les emplacements des maxima et des minima d'éclairement.

Montrer que dans chacun de ces éléments, il y a extinction complète pour un point dont on déterminera la position.

DEUXIEME PROBLEME

Ce problème porte sur l'induction électromagnétique dans une bobine d'inductance propre L (ou coefficient de self-induction) constante, à travers laquelle une cause extérieure quelconque (aimant tournant par exemple) envoie un flux d'induction variable φ . On admettra que, en circuit fermé, le flux total ne subit pas de discontinuité.

La bobine a une résistance négligeable ; ses bornes sont réunies à celles d'un appareil assimilable à une résistance pure R .

I. - On suppose que le flux φ varie sinusoidalement en fonction du temps t , l'amplitude de variation étant ϕ et la fréquence N ; on suppose en outre que la bobine et la résistance sont connectées depuis un temps assez long pour que le courant dans le circuit soit un courant alternatif sinusoidal.

1° Déterminer la différence de potentiel efficace U entre les bornes de la bobine en fonction de R , L , N , ϕ ; étudier les variations de U en fonction de N .

2° On effectue les expériences suivantes :

a) Mesure de la résistance R : $R = 6 \Omega$.

b) Mesure de la différence de potentiel efficace U_0 , pour $N = 50$ Hz (ou c/s), en circuit ouvert, au moyen d'un voltmètre thermique de très grande résistance que l'on substitue à la résistance R : $U_0 = 12$ V.

c) Mesure de l'intensité efficace I_0 , pour $N = 50$ Hz (ou c/s), en court-circuit, au moyen d'un ampèremètre thermique de résistance très faible que l'on substitue à la résistance R : $I_0 = 1$ A.

A partir de ces données, exprimer numériquement la relation entre U et N ; construire, en indiquant les échelles choisies, la courbe représentative des variations de U en fonction de N .

II. - Les mêmes appareils restent en circuit fermé ; l'intensité du courant est nulle avant l'instant pris pour origine des temps. La loi

de variation du flux φ dû à la cause *extérieure* seule est maintenant la suivante :

Pour $t < 0$, $\varphi = 0$
 A l'instant $t = 0$, φ varie brusquement de 0 à ϕ :

Pour $0 < t < \frac{1}{2N}$, $\varphi = \phi$

A l'instant $t = \frac{1}{2N}$ φ varie brusquement de ϕ à 0 ;

Pour $\frac{1}{2N} < t < \frac{1}{N}$ $\varphi = 0$;

A l'instant $t = \frac{1}{N}$ φ varie brusquement de 0 à ϕ

et ainsi de suite, les variations discontinues de 0 à ϕ et de ϕ à 0 se reproduisent périodiquement.

1° Etudier les variations de l'intensité instantanée i en fonction du temps ; déterminer les ordonnées des points anguleux de la courbe représentative :

$$\text{On posera } I = \frac{\phi}{L} \text{ et } m = e^{-\frac{R}{2LN}}$$

2° Montrer que, au bout d'un temps suffisamment long, la variation de i devient un phénomène périodique ; calculer alors l'intensité efficace I_e correspondante.

On définira celle-ci par la relation :

$$I_e^2 = \frac{1}{T} \int_t^{t+T} i^2 dt$$

avec : $T = \frac{1}{N}$.

Composition de calcul numérique (1 h 30)

I. - Calculer les valeurs de la fonction $\varphi(t) = \sqrt{1 + \cos^2 t}$ pour les valeurs suivantes de t , exprimées en radians :

$$0 ; \frac{\pi}{40} ; \frac{2\pi}{40} ; \frac{3\pi}{40} ; \frac{4\pi}{40} ; \frac{5\pi}{40} ; \frac{6\pi}{40} ; \frac{7\pi}{40} ; \frac{8\pi}{40} ; \frac{9\pi}{40} ; \frac{10\pi}{40} ; \frac{12\pi}{40} ; \frac{14\pi}{40} ;$$

$$\frac{16\pi}{40} ; \frac{18\pi}{40} ; \frac{\pi}{2}$$

II. - Utiliser les valeurs obtenues pour calculer des valeurs approchées A', B', et C' des trois intégrales :

$$A = \int_0^{\frac{\pi}{2}} \frac{1}{\sqrt{1 + \cos^2 t}} dt ; B = \int_0^{\frac{9\pi}{40}} \frac{1}{\sqrt{1 + \cos^2 t}} dt ; C = \int_0^{\frac{\pi}{4}} \frac{1}{\sqrt{1 + \cos^2 t}} dt$$

On appliquera la méthode des trapèzes, en divisant l'intervalle

$(0, \frac{\pi}{2})$ en 10 parties égales, et l'intervalle $(0, \frac{10\pi}{40})$ en 10 parties égales.

III. - On admettra le résultat suivant :

Soit une fonction $f(x)$ pourvue d'une dérivée première $f'(x)$ définie et *monotone* dans un intervalle a b . Si on pose $I = \int_a^b f(x) dx$ et si on désigne par I' la valeur approchée de cette intégrale obtenue en appliquant la méthode des trapèzes avec n subdivisions égales, l'erreur commise en remplaçant I par I' vérifie l'inéquation :

$$|I - I'| < \frac{h^2}{2} |f'(b) - f'(a)|$$

h désignant le pas de la subdivision ($nh = b - a$).

Utiliser ce résultat pour montrer que l'équation :

$$F(x) \equiv \int_0^x \varphi(t) dt - 1 = 0$$

admet une racine et une seule, θ , comprise entre $\frac{9\pi}{40}$ et $\frac{10\pi}{40}$ radians.

Calculer deux valeurs approchées de θ en appliquant une fois la méthode des parties proportionnelles et une fois la méthode de Newton à l'intervalle $(\frac{9\pi}{40}, \frac{10\pi}{40})$, en remplaçant dans ces calculs les valeurs exactes B et C par B' et C' . On donnera les expressions en *grades* des deux valeurs trouvées.

Les candidats ayant terminé les calculs précédents pourront examiner si les deux valeurs obtenues encadrent θ .

Composition de chimie (3 h)

PREMIERE QUESTION

Application industrielle de la statique et de la cinétique chimiques.

On traitera la question sur les deux exemples suivants :

- Synthèse du gaz ammoniac.
- Synthèse de l'anhydride sulfurique.

DEUXIEME QUESTION

Réactions de préparation industrielle de l'oxyde azotique N_2O .

On étudiera les réactions sur lesquelles sont basées les deux préparations industrielles de ce corps. On mettra en évidence les considérations de stabilité et de métastabilité en traitant particulièrement leur influence sur les rendements de ces deux réactions.

Epure de géométrie descriptive (4 h)

Les données sont en millimètres et rapportées à un trièdre tri-rectangulaire ox, oy, oz .

y' oy (ligne de terre) orientée de la gauche vers la droite est parallèle aux petits côtés de la feuille à 200 au-dessus du bord inférieur, 70 x (de haut en bas) à 140 du bord gauche.

On pose :

$$a = 25$$

On donne :

1° un hyperboloïde de révolution réglé à axe de front, par son centre, Ω ($x = 4a$ $y = 0$ $z = 2a$) un sommet de la méridienne principale A (4 a, a, 3 a) cette méridienne est équilatère ;

2° un cône de révolution d'axe frontal, dont la tangente en A à la méridienne de l'hyperboloïde et la verticale V ($x = 4a$, $y = -2\sqrt{2}a$) sont les génératrices frontales ; l'axe du cône fait avec chacune d'elles un angle inférieur à $\pi/4$.

I. - Tracer les deux projections de l'intersection des deux surfaces. Représenter la portion de solide commun située entre le plan $z = 0$ et le plan horizontal du sommet du cône.

L'intérieur de l'hyperboloïde (partie solide) est la région de l'espace contenant l'axe de révolution, de même l'intérieur de cône est la région de l'espace contenant l'axe de révolution.

II. - A l'intérieur d'un carré de 6×6 cm. que l'on disposera à la partie inférieure droite de la feuille, exécuter un croquis perspectif de cette même portion de solide commun.

Il s'agit d'un croquis à main levée, sans prétention de perspective exacte, montrant que le candidat voit dans l'espace ce solide.

Les contours du solide seront exécutés à l'encre. Des hachures au crayon différencieront les diverses parties de la surface.

On supposera, dans cette présentation perspective, que l'observateur se trouve sensiblement dans la direction des rayons lumineux dits à 45° , c'est-à-dire du vecteur $(+1, -1, +1)$.

1° composition française (3 h)

(Le texte ci-dessous est extrait du livre de Gustave LANSON : « Les Essais de Montaigne - Etude et Analyse ».)

Les candidats devront résumer ce texte en 450 mots environ.

LE SCEPTICISME DE MONTAIGNE

Montaigne se croyait radicalement sceptique, et l'était pour son temps. Il le fut encore pour le xvii^e et le xviii^e siècles. Aux yeux de ses lecteurs, indignés ou charmés, il était le grand maître du doute universel ; et ce fut cette interprétation unanime du livre des *Essais* qui le fit enfin mettre à l'Index en 1676.

Pour nous qui connaissons mieux l'histoire de la pensée humaine et des sciences, qui avons sous les yeux l'édifice élevé depuis la fin du xvii^e siècle, et surtout depuis la fin du xviii^e, par les physiciens, les chimistes et les naturalistes, nous pouvons nous rendre compte que ce scepticisme était bien moins radical que l'auteur, et ses lecteurs, et les juges romains ne pensaient.

Sans doute, d'un certain point de vue, ce scepticisme paraît s'étendre au delà des bornes légitimes. A choquer les uns contre les autres les systèmes et les doctrines des penseurs, les lois et les coutumes de tous les peuples et de tous les temps, sans aucun ordre, sans aucun souci des antécédents et des milieux, on n'a pas grand'peine à

faire apparaître une effroyable confusion qui accable l'esprit. Une partie de cette confusion se dissipera, quand Montesquieu aura commencé de mettre les lois et les mœurs en relation avec les conditions historiques et géographiques. Le contrepois des *Essais* est ici *l'Esprit des Lois*, où s'annoncent les méthodes modernes des sciences historiques et sociales.

Il est vrai que Montaigne insisterait. Pour lui, la recherche des relations serait un aveu d'impuissance. La vérité qu'il conçoit, la seule digne du nom de vérifié, est universelle, absolue, constante ; où il y a variation et changement, la vérité ne saurait être. Les idées rationalistes d'unité et de permanence que la philosophie antique avait transmises aux temps modernes, étaient renforcées chez l'auteur des *Essais* par la conception théologique de la vérité, totale, infinie, éternelle, qui est en Dieu, qui est Dieu. Cette vérité est un besoin de son esprit ; il ne peut se contenter à moins. Tout ce qui n'est pas cela, ne peut être que vanité, illusion, amusements ambitieux d'une raison orgueilleuse et débile.

Précisément, parmi ces amusements, Montaigne n'était pas assez savant pour distinguer ceux qui n'étaient point vains, ni la vraie signification de la variation et succession des théories scientifiques.

Quand il se présente à nous quelque doctrine nouvelle, nous avons grande occasion de nous en défier, et de considérer qu'avant qu'elle fût produite, sa contraire était en vogue ; et comme elle a été renversée par celle-ci, il pourra naître à l'avenir une tierce invention qui choquera de même la seconde.

Voilà la position dont Montaigne ne consent pas à déloger. Cette prudence du sens commun dispense de faire la critique particulière de chaque opinion nouvelle, et permet de les repousser toutes sans examen technique. Montaigne ne se doutait pas que, depuis au moins Pythagore et les Grecs, il y avait une science mathématique dont les acquisitions étaient durables et s'ajoutaient les unes aux autres. Il enfrenvoyait bien que Copernic a si bien fondé la doctrine de l'immobilité du soleil au centre de notre monde, « qu'il s'en sert très réglément à toutes les conséquences astronomiques ». Mais il ne se sentait pas capable de juger entre Copernic et Ptolémée ; il se contentait de les opposer, de les choquer l'un contre l'autre ; et il prenait le parti de conclure « qu'il ne nous doit chaloir lequel ce soit des deux » qui ait raison.

Faute aussi d'un instrument critique dont il sentait le besoin sans être en état de le construire, il n'a pu qu'aligner, comme faits attestés, les plus extravagants et saugrenus *racontars* de Plutarque, de Pline et d'Elie ; et contre ses propres maximes qui lui commandaient la défiance des généralisations, il a conclu à l'intelligence et aux vertus des bêtes témérairement sur des anecdotes souvent plus que suspectes.

Il faut donc bien admettre que, dans le scepticisme de Montaigne, il entre une part d'incompétence qui lui fait recevoir les théories contraires comme armées d'une vraisemblance à peu près égale. De ce que son fin jugement ne sait pas décider entre elles, il lui semble, un peu légèrement, que la raison humaine ne peut pas décider. Il y a, chez ce sceptique, un peu trop de confiance au sens commun. Il ne soupçonne pas encore la force et l'extension que les méthodes spéciales peuvent donner à l'esprit, pour aller au-delà du bon sens général.

Que reste-t-il donc, au total, de sérieux et de solide dans le scepticisme des *Essais* ?

Ceci d'abord : que la science du temps est, en très grande partie, une fausse science, bâtie sans méthode ou par de mauvaises méthodes ; que les sciences de la nature sont encore à créer, et que ce qu'on appelle physique ou histoire naturelle, n'ont été jusqu'ici que fables et fantaisies ; que les sciences morales existent encore moins, s'il est

possible, et ne sont que les visions ou les raisonnements des philosophes.

Ceci ensuite : qu'en métaphysique, il n'y a pas de certitude accessible à l'esprit humain ; que c'est là un domaine qui n'appartient pas à la science, et où la foi seule peut nous fournir des solutions fermes et vraies.

Ceci enfin : que l'homme ne peut connaître aucune chose en soi ; que toutes nos connaissances, qui nous arrivent par les sens, ne sont que des représentations conditionnées par la nature de notre organisation physique et intellectuelle ; qu'elles sont donc forcément relatives et subjectives.

Ainsi l'escrime sceptique aboutit à nettoyer le terrain où pourra se bâtir une science plus solide, à délimiter le terrain où il est inutile d'essayer de bâtir une science valable, à définir enfin le caractère nécessaire de la science humaine.

Subjectivisme, positivisme, relativisme, sont des termes qui définiraient pour nous la position de Montaigne, plus exactement que le mot très lâche de *scepticisme*, bon assurément pour son temps. Car ce scepticisme laisse place à toute la science moderne, et même à certaines attitudes de nos philosophies. Auguste Comte, Claude Bernard, Berthelot, Henri Poincaré, pourraient contresigner les conclusions de Montaigne, sans renoncer à leur foi dans la puissance de l'esprit et dans la possibilité de la science.

Montaigne n'a jamais nié que la possibilité d'atteindre la vérité totale, absolue et éternelle ; il a mis en doute la solidité des vérités prétendues générales. Il n'a point contesté notre capacité de posséder certaines certitudes particulières, d'être assurés, moyennant certaines précautions, de nos perceptions actuelles, de connaître des faits, soit affirmés par de bons témoins, comme : qu'il y a eu une victoire des Grecs à Salamine, qu'il y a une ville de Rome, etc... ; soit garantis par notre observation personnelle, comme : qu'il a vu tel de ses voisins ordonner son ménage de telle façon, ou entendu tel jour ergoter des pédants barbouillés de latin et farcis de syllogismes, ou encore, qu'il a constaté en lui-même tels états de joie ou de douleur, de désir ou de crainte.

Il n'a jamais douté non plus de la valeur pratique de la raison et du jugement pour organiser et conduire la vie, ni de l'autorité de la conscience pour décider ce qu'en chaque conjoncture, un homme doit faire ou ne pas faire. Il n'en est pas resté à l'image de la balance en équilibre, conception qui eût condamné son esprit à l'inertie. Il n'a pas douté non plus que, parmi les opinions incertaines, il y en eût de plus ou moins probables, et que l'affaire d'un homme raisonnable, fût de faire un choix parmi celles qui intéressaient la pratique, et de dire, en certains cas : *Sans doute*, et en d'autres : *Jamais*.

De là vient, que, sans abandonner la position sceptique, il a pu ne pas y piétiner tout le reste de sa vie, et qu'une issue s'est offerte à l'activité de sa pensée, qui répugnait à se renfermer dans l'éternelle répétition du fameux *Que sais-je ?* Rien n'est assuré que des faits ; et parmi les faits les plus assurés, rien ne l'est plus que le fait interne, recueilli en nous-même par une observation loyale et attentive. On ne se connaît jamais entièrement ; et tant que la vie continue, elle nous présente de nouveaux faits à observer ; il n'y a donc pas à craindre qu'un homme qui a entrepris de s'étudier manque jamais d'occupation. D'autre part, si incomplètement qu'on se connaisse toujours, on peut, avec de l'application et de la loyauté, arriver à se connaître mieux qu'on ne peut espérer connaître un autre sujet. De toutes les réalités perceptibles, la plus nettement à notre portée est la réalité de notre être intime. Dans la poursuite de la vérité, l'introspection psychologique est encore l'étude qui peut donner le plus de résultats.

On voit comment, très logiquement, l'examen sceptique a pu aboutir à ce dessein de se peindre que la préface de 1580 déclare être le principal objet des *Essais*, et comment cette peinture de soi-même a pu prendre de plus en plus de place.

2° composition française (3 h)

Les candidats traiteront en QUATRE pages au maximum le texte suivant :

Que pensez-vous de ce conseil donné aux « éducateurs » par Saint-Exupéry (Citadelle XXV) :

« Vous n'êtes point chargés de tuer l'homme dans les petits d'hommes, ni de les transformer en fourmis pour la vie de la fourmière. Car peu m'importe à moi que l'homme soit plus ou moins comblé. Ce qui m'importe c'est qu'il soit plus ou moins homme. Je ne demande point d'abord si l'homme, oui ou non, sera heureux, mais quel homme sera heureux ».

Langue vivante obligatoire (Allemand)

VERSION (1 h. 30) SANS DICTIONNAIRE

MARIE CURIE

Die Bedeutung des grössten weiblichen Genies der modernen Naturwissenschaft erschöpft sich in einem einfachen Satz: Marie Curie ist, in Verbindung mit Pierre Curie, ihrem Lebensgefährten, die Entdeckerin des Radiums. Sie hat diesen Stoff, dessen Name heute jedem Schulkind geläufig ist und mit dem der Laie (1) sofort die Vorstellung der Krebstherapie verbindet, aus vielen Tonnen des Schlackenabfalls (2) der Pechblende in einem Zeitraum von 45 mühsamen Monaten gewonnen und rein hergestellt — dieses kostbare, magische Element, dessen Strahlen fotografische Platten durch dunkles Papier hindurch schwärzen, die Luft zum elektrischen Leiter machen, Papier und Watte (3) zerfressen und nur durch eine dicke Bleitafel in ihrem Lauf gehemmt werden können.

Dieses Radium hat Madame Curie in einem Labor zu Paris gewonnen, genauer gesagt, in einem trostlosen, ganz primitiven Schuppen, den niemand haben wollte; vollgestopft mit Geräten, mit einem schadhafte Glasdach, bei unerträglichen Temperaturen, feucht, Magazin und Baracke in einem. Kein Holzboden, die Erde mit einer Schicht Asphalt bedeckt, ein paar Stühle, ein rostiger Eisenofen. Die meiste Arbeit muss von Marie auf dem Hof getan, grosse Gefässe voll Bodensatz (4) und Flüssigkeit müssen herangeschleppt, die siedende Materie muss mit grossen Stangen stundenlang umgerührt werden. Tage, Monate, Jahre. Sommerhitze und Winterfrost, Tauwetter und wieder Hitze. Erfolge und Rückschläge. Hoffnung und unerbittliche, unmenschliche Geduld. Ein Thema, ein alles verzehrender, despotischer Gedanke: Radioaktivität. Kein Bedauern über verlorene Jahre... Nichts als die Allgegenwart dieser Arbeit, ihre ständige Forderung.

Elisabeth LANGGÄSSER.

(1) Del Laie : *der Ungelehrte.*

(2) Die Schlacke ist, was übrig bleibt, wenn Erz, z. B. Eisenerz im Hochofen verarbeitet wird.

(3) Die Watte : *la ouate.*

(4) Der Satz ist, was sich absetzt, z. B. der Satz des Kaffees.

Langue vivante obligatoire (Anglais)

A DOCTOR'S HOUSE IN NEW YORK

Some three or four years before this, Dr. Sloper had moved his household gods up town, as they say in New York. He had been living ever since his marriage in an edifice of red brick, with granite copings (1) and an enormous fanlight (2) over the door, standing in a street within five minutes' walk of the City Hall, which saw its best days (from the social point of view) about 1820. After this, the tide of fashion began to set steadily northward, as, indeed, in New York, thanks to the narrow channel in which it flows, it is obliged to do, and the great hum of traffic rolled farther to the right and left of Broadway. By the time the Doctor changed his residence the murmur of trade had become a mighty uproar, which was music in the ears of all good citizens interested in the commercial development, as they delighted to call it, of their fortunate isle. Dr. Sloper's interest in this phenomenon was only indirect — though, seeing that, as the years went on, half his patients came to be overworked men of business, it might have been more immediate — and when most of his neighbours' dwellings (also ornamented with granite copings and large fanlights) had been converted into offices, warehouses and shipping agencies, and otherwise applied to the base uses of commerce, he determined to look out for a quieter home. The ideal of quiet and of genteel retirement, in 1835, was found in Washington Square, where the Doctor built himself a handsome, modern, wide-fronted house, with a big balcony before the drawing-room windows, and a flight of marble steps ascending to a portal which was also faced with white marble. This structure, and many of its neighbours, which it exactly resembled, were supposed, forty years ago, to embody the last results of architectural science, and they remain to this day very solid and honourable dwellings.

Henry JAMES (Washington Square).

(1) Coping : *fronton*.

(2) Fanlight : *a small window above the front-door*.

Langue vivante obligatoire (Allemand)

THÈME (1 H.) SANS DICTIONNAIRE

DESESPoir DE SALAVIN

Il arriva rue du Pot-de-fer à la chute du jour. Il resta plus d'une demi-heure assis sur une chaise, sans faire le moindre mouvement pour enlever son pardessus ou son chapeau. Il s'y résolut enfin et gagna sa chambre. Un feu de boulets (1) agonisait dans la cheminée. Il y jeta quelques pelletées de charbon et des morceaux de bois, des papiers, ce qui lui tombait sous la main. Puis il se prit à grelotter en contemplant la flamme.

Il faisait maintenant nuit complète. De la rue montaient des bruits indécis, des cris d'enfants et, parfois, un roulement de voiture... Alors Salavin passa dans la salle à manger et regarda la vieille pendule, arrêtée depuis plusieurs semaines.

Georges DUHAMEL (Deux hommes).

(1) *Eierkohlen*.

Langue vivante obligatoire (Anglais)

THÈME (1 H.) SANS DICTIONNAIRE

Si vous gravissez vers le soir une haute montagne, vous voyez diminuer peu à peu, se perdre enfin dans l'ombre envahissante de la vallée les arbres, les maisons, le clocher, les prés, les vergers, la route et la rivière même. Mais les petits points lumineux que l'on trouve, au fond des plus obscures nuits, dans les lieux habités par les hommes, ne s'affaibliront pas à mesure que vous vous élevez. Au contraire, à chaque pas que vous ferez vers la hauteur, vous découvrirez un plus grand nombre de lumières dans les villages endormis à vos pieds. La lumière, si fragile qu'elle soit, est peut-être la seule chose qui ne perde presque rien de sa valeur en face de l'immensité.

Maurice MAETERLINCK.

Versions facultatives (1 h 30), sans dictionnaire

Axel Munthe stava ad aspettarmi sotto i pini e i cipressi di Materita : era là in piedi, diritto, legnoso, imbronciato, le spalle coperte da un suo mantellaccio verde, un cappelluccio buttato di traverso sui capelli arruffati, gli occhi vivi e maliziosi, nascosti dietro gli occhiali neri che gli davano un pò di quell'aria misteriosa, e minacciosa, che hanno i ciechi.

Munthe teneva un cane lupo al guinzaglio, e sebbene il cane apparisse mansueto, non appena egli mi vide di lontano fra gli alberi si mise a gridarmi di non avvicinarmi troppo: « Via ! Via ! » gridava, facendo grandi gesti con la mano, ed esortava il cane non saltarmi addosso, a non dilaniarmi le carni, fingendo di trattenerlo a fatica, di non poter reggere ai furiosi strappi della sua belva: la quale ni guardava avvicinarsi scodinzolando quieta e festosa, e io procedevo lentamente, con finta paura, lieto li prestarmi a quella innocente commedia.

Axel Munthe, quando è di buon umore, si diverte a improvvisar maliziose scene per burlarsi degli amici. Ed era quello, forse, il suo primo giorno sereno dopo alcuni mesi di rabbiosa, solitudine. Aveva trascorso un triste autunno, in preda ai suoi neri capricci, alle sue bizzose malinconie, per giorni e giorni chiuso nella sua torre, spolpata e rosicchiata come un vecchio osso dai denti aguzzi del libeccio, il vento che soffia da Ischia, e della tramontana, che porta fino a Capri l'acre odore di zolfo del Vesuvio...

MALAPARTE (Kaputt).

CASTILLA Y EL MAR

No puede ver el mar la vieja Castilla : Castilla, con sus vetustas ciudades, sus catedrales, sus conventos, sus callejuelas llenas de mercaderes, sus jardines encerrados en los palacios, sus torres con chapiteles de pizarra, sus caminos amarillentos y sinuosos, sus fontidas destartaladas, sus hidalgos que no hacen nada, sus muchachas que van a pasear a las estaciones, sus clérigos con los balandranes verdosos, sus abogados — muchos abogados, infinitos abogados, — que todo lo sutilizan, enredan y confunden. Puesto que desde esta ventanita del sobrado no se puede ver el mar, dejad que aquí, en la

vieja ciudad castellana, evoquemos el mar. Todo está en silencio: allá en una era del pueblo se levanta una tenue polvareda; luego más lejos, aparece la sierra baja, hosca, sin árboles, sin viviendas. ¿Cómo es el mar?

Recordemos como primera visión, les playas largas, doradas y solitarias; una faja de verdura se extiende, dentro, en la tierra, paralela al mar; el mar se aleja inmenso, a azul, verdoso, pardo, hacia la inmensidad; una banda de nubecillas redondeadas parece posarse sobre el agua en la línea remotísima del horizonte. Nada turba el panorama. La suave arena se aleja a un lado y a otro hasta tocar en dos brazos de tierra que se internan en el agua; las olas vienen blandamente a deshacerse en la arena; pasa en lo alto, sobre el cielo azul una gaviota.

AZORIN.

Sutilizar : *ergoter* (sur *quelque chose*).
era : *aire de barrage*.
gaviota : *mouette*.

DER GARTEN

Von dem ersten hellen Märztagen an verbrachten wir alle freien Stunden im Garten. Er lag nicht neben dem Haus; man musste durch den Hof gehen, um in dieses Reich der Mutter zu gelangen. Obstgärten der Nachbarn und eine schmale Dorfgasse begrenzten ihn von der andern Seite.

Unter dem Gartenhimmel war die Mutter ein anderes Wesen als oben in der Wohnung; sie fand sich leichter mit allem ab (1), scheute (2) die Menschen weniger und ging auch mit mir minder streng um (3) als sonst. Nur duldet (4) sie keineswegs, dass ich mich als müssiger (5) Gast um sie herumtrieb.

« Wir müssen uns regen », sagte sie, « wenn wir schöne Blumen und gutes Gemüse bekommen wollen. Ich zeige dir heute die Blumen-samen, merke dir, wie sie aussehen! Im Herbst wirst du sie selber sammeln und unterscheiden ».

Als Lohn für meinen Fleiss wurde mir eines Tages in einer Gartenecke ein Stückchen Land angewiesen, darauf durfte ich bauen, was mir beliebte.

Hans CAROSSA.

-
- (1) Sich abfinden : *sich zufrieden geben*.
(2) Scheuen : *fürchten*.
(3) Man geht mit jemand um : *Man verkehrt mit ihm* : *Man behandelt ihn*.
(4) Dulden : *leiden* : *ertragen*.
(5) Müssig : *untätig*.

While he elbowed his way on, his eyes which he usually kept fixed on the ground before his feet, were attracted up wards by the dome of St. Paul's. It had a peculiar fascination for him, that old dome, and not once, but twice or three times a week, would he halt in his daily pilgrimage to enter beneath and stop in the side aisles for five or ten minutes, scrutinising the names and epitaphs on the monuments. The attraction for him of this great church was inexplicable, unless it enabled him to concentrate his thoughts on the business of the day. If any affair of peculiar moment, or demanding peculiar astuteness, was weighing on his mind, he invariably went in, to wander with mouse-like attention from epitaph to epitaph. Then,

Un blessé sur le champ de bataille.

Я лежу с закрытыми глазами, хотя уже давно проснулся. Мне не хочется открыть глаза, потому что я чувствую сквозь закрытые веки (1) солнечный свет: если я открою глаза, то он будет резать (2) их. Да и лучше не шевелиться... Вчера (кажется, это было вчера?) меня ранили; прошли сутки (3), пройдут другие, я умру. Всё равно. Лучше не шевелиться. Пусть тело будет неподвижно. Как было бы хорошо остановиться и рабобу мозга (4); но её ничем не удержишь. Мысли, воспоминания теснятся в голове. Впрочем, всё это не надолго, скоро конец. Только в газетах останетя несколько строк: "Потери наши незначительны. Убит рядовой (5) Иванов..." Нет, и фамилии не напишут; просто скажут: "Убит один".

В. М. ГАРШИН (Четыре дня).

(1) веко : paupière.

(2) резать : éblouir.

(3) сутки : день и ночь; 24 часа.

(4) мозг : cerveau.

(5) рядовой : простой солдат.

انا اذكر ان ثلاثا من اترابي قد زرتني منذ ايام فخصنا في
 احاديث مختلفة ، وذكرت كل واحدة منهم كثيرا من شؤونها الطاهرة
 والمستورة ، وقد كنت كل واحدة منهم بما تسر بين ربي ورجي
 الى دفترها حين نلوا الى نفسها وناوى الى غرفتها بعد ان يتقدم
 الليل ، و اذكر اني سمعت احاديثهم فعبت لها و اعجبت بها ،
 و لم استطع ان اشارك فيها لاني لا اسر الى دفتري شيئا اذا اوت
 الى غرفتي بعد ان يتقدم الليل ، بل لاني لم اتخذ قط لنفسي
 دفتر اسر اليه احاديث نفسي ، و آمنه عليها و استعين به على
 ما قد يضيء به صدري من افواطر و الهوم ، او على ما تفيض به
 نفسي احيانا من الوان الغبطة و الانبهاج بل لم افكر قط في شي كهذا
 و انما آمنت ذاتها بان سر النفس يفقد حرمة و كبريته اذا
 تجاوز التكبر الى طرف اللسان او الى طرف القلم .

(لطف حسين ، « الحب الصائم »)

retiring in the same noiseless way, he would hold steadily on up Cheapside, a thought more of dogged purpose in his gait, as though he had seen something which he had made up his mind to buy.

He went in this morning, but, instead of stealing from monument to monument, turned his eyes upwards to the columns and spacings of the walls, and remained motionless.

His uplifted face, with the awed and wistful (1) look which faces take on themselves in church, was whitened to a chalky hue in the vast building. His gloved hands were clasped in front over the handle of his umbrella. He lifted them. Some sacred inspiration perhaps had come to him.

« Yes », he thought, « I must have room to hang my pictures ».

John GALSWORTHY (The Forsyte Saga).

(1) Questioning.

Composition de dessin d'imitation

Vase grec de SOSSIBIOS.

Dessin graphique (3 h)

Le dessin représente les pièces détachées d'une *mâchoire* destinée à tirer des câbles téléphoniques.

Elle est constituée par un corps A, lequel supporte un mors fixe B et enchasse un mors mobile C sur lequel appuie un levier D. Le levier D est actionné par une bielle E attachée après un axe qui coulisse dans la rainure sise sur la droite du corps. La mâchoire est tirée par un crochet G auquel on attache le câble tracteur. La bielle E et le crochet G sont liés ensemble par le même boulon axe qui coulisse dans la rainure.

En tirant le câble tracteur (vers la droite), la bielle E fait tourner le levier D qui abaisse le mors mobile. Le câble à tirer (venant de gauche), est alors maintenu entre les 2 portées des mors. Ces portées à 120° comportent des stries (non figurées). Le mors mobile C est suspendu au corps par 2 ressorts H qui facilitent son dégagement.

Deux nervures et un bossage contribuent à assurer la rigidité du corps obtenu en partant d'une tôle de 4 mm.

On demande aux candidats de représenter avec les instruments, à l'échelle 1.

1° Une élévation coupe, à l'encre, et faite par le plan de front K1 K2 de manière à montrer le mécanisme intérieur, et dans la position de serrage d'un câble téléphonique de $d = 9$ mm.

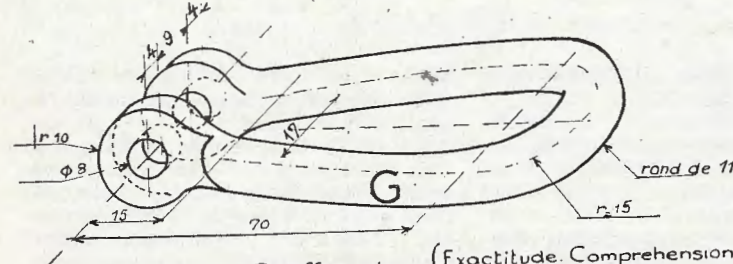
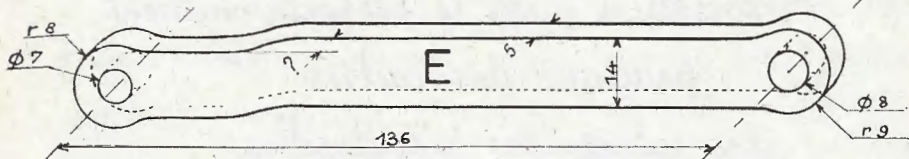
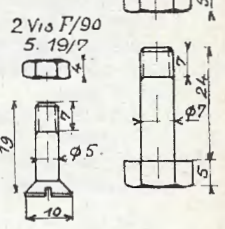
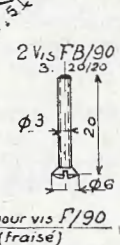
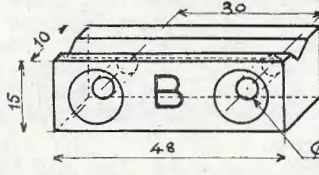
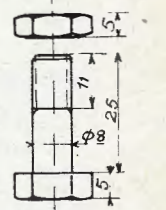
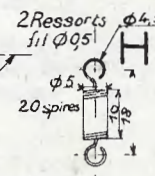
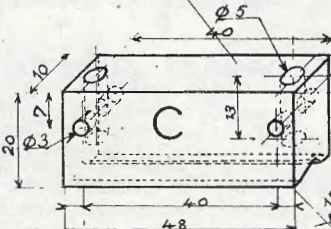
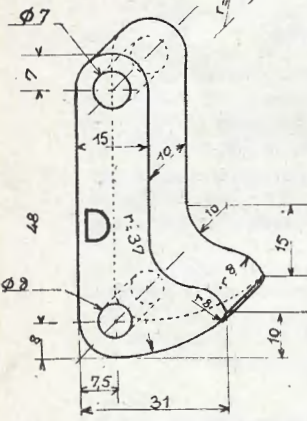
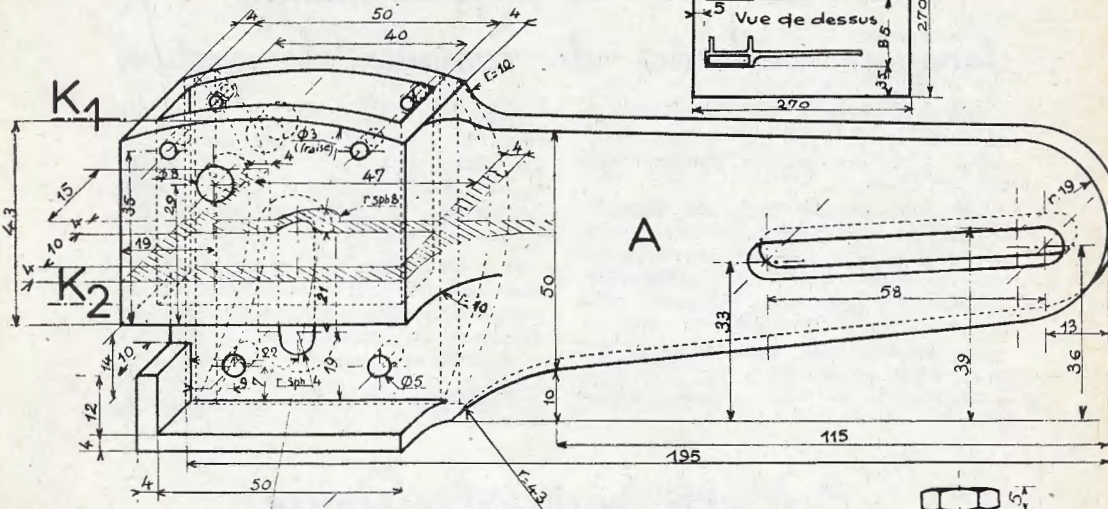
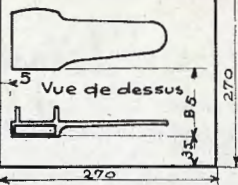
2° Une vue de dessus, au crayon, de l'ensemble et dans la même position de serrage.

On ne reproduira que les cotes du corps seul.

Titre : Mâchoire (système M) et sous-titres indiqués dans la mise en place.

Mise en place

Élévation. Coupe



Coefficients d'appréciation	Exactitude. Comprehension	10
	Exécution graphique	6
	Présentation. Cotes. Ecritures.	4
TOTAL		20

II. — *L'institut de perfectionnement dans les méthodes de contrôle de gestion*

Cet institut, créé sous le patronage du Commissariat général à la productivité, ouvre en octobre prochain son troisième cycle.

Son enseignement porte sur les problèmes de direction du contrôle budgétaire, les statistiques, la recherche opérationnelle, etc., et sur l'adaptation de ces techniques à la gestion : productivité, vente, financement.

Il s'adresse aux chefs d'entreprises, aux cadres de direction, aux organisateurs-conseils et aux experts-comptables.

Réparti sur deux ans, il est donné sous forme de sessions de deux jours, au rythme d'une par mois le vendredi et le samedi, d'octobre à juin; dans l'intervalle des sessions, travaux de groupes consistant en études de cas.

A la fin de la deuxième année, certificat délivré sur présentation d'un mémoire exposant, sur cas concret, la solution d'un problème de gestion ou de contrôle de gestion.

Secrétariat de l'institut : 41, quai Branly (7^e). INV. 98-10, poste 3936.

III. — *L'école du chef d'entreprise et des cadres supérieurs*

(E. C. E.)

L'E. C. E. ouvre sa 15^e session annuelle le lundi 20 octobre, à 18 heures.

Son enseignement est un enseignement par correspondance complété par des séances orales (travail en équipes particulièrement fructueux) et des visites d'usines.

Il permet d'aborder à peu près tous les aspects de la vie des entreprises pour les chefs et cadres qui doivent accéder à une perspective d'ensemble.

Résumé du programme de la session : les hommes dans l'entreprise ; l'entreprise, son organisation générale, sa vie juridique, administrative, financière et commerciale ; organisation de la production.

Pour tous renseignements s'adresser 100, rue de l'Université (7^e). INV. 27-96, tous les jours, de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures, sauf samedi.

IV. — *Association pour le perfectionnement pratique des cadres des entreprises industrielles*

(A. P. C. E. I.)

Créée sous l'égide du Commissariat général à la productivité, l'A. P. C. E. I. se propose de former et de perfectionner les cadres en cours de carrière, en mettant à leur disposition un enseignement essentiellement pratique centré sur des activités bien précises et basé sur une solide expérience commerciale, technique, scientifique. Les travaux sont dirigés par les plus émi-

nents spécialistes des sujets traités, avec qui les stagiaires bénéficient de contacts personnels.

L'A. P. C. E. I. a déjà mis sur pied trois enseignements : le perfectionnement commercial (C.P.C.I.), l'enseignement des techniques de l'étude du marché (C.E.T.E.M.), la formation d'ingénieurs spécialistes de l'énergie nucléaire (P.R.A.L.E.N.).

Les sessions ont lieu soit « à temps complet », notamment pour les auditeurs de province, soit « à temps partiel », ce qui permet aux stagiaires de poursuivre normalement leur travail dans leur entreprise.

Le C. P. C. I. est destiné aux cadres industriels amenés à prendre des contacts avec la clientèle, tels que ingénieurs représentants ou technico-commerciaux. Deux sessions pendant l'automne 1958 : une à temps complet qui a eu lieu du 15 au 28 septembre, l'autre à temps partiel qui aura lieu du 9 octobre au 20 décembre. Cinquante séances, vingt-cinq auditeurs.

Le C. E. T. E. M. enseigne à analyser correctement la structure d'un marché et à émettre des opinions valables quant à son évolution. Sessions de

53 séances, d'une heure trente, à mi-temps, du 8 novembre au 7 décembre 1958.

Le P. R. A. L. E. N. a pour but d'apporter aux ingénieurs déjà dans l'industrie le complément de formation qui leur permettra de s'adapter aux applications industrielles de l'énergie nucléaire. Soixante-quinze séances d'une heure trente débutant le 6 décembre.

Parmi les professeurs nous remarquons Jacques Bour (1936), ingénieur en chef au Service central approvisionnements et marchés de l'E. D. F., et Paul Gros (1917), directeur des approvisionnements de la S. N. C. F.

Pour tous renseignements s'adresser à l'A. P. C. E. I., 19, avenue Niel (17^e). WAG. 64-98.

V. — *Gestion - Organisation*

Nouvelle revue éditée par Dunod.

Cette revue s'adresse essentiellement aux chefs d'entreprises et aux cadres supérieurs qui assument des responsabilités de gestion sur un plan d'ensemble ou dans un secteur défini.

Elle leur apportera une information utilisable dans tous les domaines où leur action s'exerce : structure de l'entreprise et de ses grandes fonctions, gestion administrative, comptable, com-

merciale, relations humaines, organisation de la production, étude du milieu économique et social extérieur de l'entreprise.

Rédigées par des praticiens, conseillers eux-mêmes par un comité de rédaction comprenant essentiellement des personnalités agissantes du monde industriel, les études de Gestion-Organisation sont traitées dans l'optique même de celui qui a un cas à résoudre, une décision à prendre.

VI. — *Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique*

(I. S. M. C. M.)

(Président : Albert CAQUOT (1899) ; directeur : ingénieur général NICOLAU)

Pour le but, l'organisation et les prochaines sessions de l'I. S. M. C. M. se reporter au numéro 118 de « La jaune et la rouge » du 1^{er} juillet 1958.

Les colloques publics du lundi auront lieu à 18 heures, 233, boulevard Raspail. Métro Raspail. DAN. 11-01.

20 octobre : la pneumatique au service de l'automatisme (R. Molle).

27 octobre : calcul numérique des régimes transitoires des systèmes linéaires et non linéaires (P. Naslin 1939).

3 novembre : calcul graphique des régimes ci-dessus (P. Naslin 1939).

17 novembre : alimentation automatique des machines à tailler les engre-

nages ; limites de rentabilité (M. Besou).

24 novembre : transport automatique des pièces entre machines-transfert. Chaîne des carters-cylindres Dauphine (R. Leroy).

1^{er} décembre : particularités métallurgiques résultant de l'extension par filage direct (P. Lelong).

8 décembre : observations sur la pression d'éclatement des récipients cylindriques à paroi épaisse (H. de Leiris 1921).

15 décembre : contribution à l'étude de l'usinabilité des métaux (R. Weill 1944).

VII. — *Bureau des temps élémentaires*

(B. T. E.)

Le B. T. E. a ouvert des centres d'enseignement à Paris et dans trente-cinq grandes villes de France et Belgique; des cours peuvent être organisés même au profit d'une seule entreprise.

Principaux cours envisagés pour 1958-1959 :

— formations interprofessionnelles : agents d'étude du travail, jugement d'allure, agents de méthodes, conception du produit, etc... ;

— formations spécialisées : travail administratif, travail dans le bâtiment et les T. P., travail dans les industries alimentaires ;

— méthodes et techniques complémentaires : méthode M. T. M., observations instantanées, application des probabilités et de la recherche opérationnelle à l'étude du travail, le cinéma dans l'étude du travail, etc.

Pour tous renseignements s'adresser au B. T. E., 8, rue Alfred-de-Vigny (8^e). WAG. 92-74.

VIII. — *Institut international de la soudure*

Assemblées annuelles de 1958 et 1959

1^o L'assemblée annuelle en 1958 de l'I. I. S. s'est tenue du 29 juin au 3 juillet, à Vienne. Elle a réuni plus de 800 participants venus de 24 pays.

A cette occasion, ont été fêtés les dix ans d'activité de l'I. I. S., dont le bilan des travaux a fait l'objet d'un volume bilingue de 250 pages, édité par la délégation belge.

La République Argentine et l'U.R.S.S. ayant été admises à l'I. I. S., celle-ci réunit maintenant 27 pays membres et 58 sociétés membres.

Les rapports des commissions et les décisions ratifiées par le comité de direction sont extrêmement nombreux. Il ne nous est pas possible de les énumérer. Ils rentrent dans le cadre défini à la page 47 de « La jaune et la rouge » n^o 109, du 1^{er} octobre 1957.

Il faut noter les résultats fructueux de la collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (I.S.O.).

2^o L'assemblée annuelle de 1959 aura lieu à Opatija (Yougoslavie), du 28 juin au 4 juillet. La séance publique aura pour thème le sujet suivant : « Le soudage et les techniques connexes » — oxycoupage, rechargement, soudobrasage, brasage, trempe superficielle, métallisation — dans l'entretien et les réparations, application dans les chemins de fer, les chantiers navals, les mines, la sidérurgie, les machines, l'outillage, etc... ».

Secrétariat scientifique et technique de l'I. I. S. : 32, boulevard de la Chapelle (18^e). NORO 36-32.

IX. — *Les merveilles de la Saintonge romane*

Dans le cadre des conférences d'art de l'Association « Connaissance du monde », le camarade J. Hubie (1912), prononcera à la salle Chopin-Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, une série

de quatre conférences sur les églises romanes de Saintonge, aux dates suivantes : 30 et 31 octobre, à 21 heures, 1^{er} novembre, à 17 h. 30, 4 novembre, à 21 heures.

X. — *Société des ingénieurs de l'automobile*

(S. I. A.)

Séance plénière le mardi 21 octobre 1958, 2, rue de Presbourg, à 18 h. Etudes sur le marché de l'automobile :

— la demande d'automobiles en France, par Mlle J. Morice, docteur ès-sciences économiques.

— dynamisme de la demande et

croissance économique, par Mlle E. Mosse, docteur ès-sciences économiques.

Présentation et discussion animées par M. Georges Rottier (1942), maître de conférences, directeur du Centre de recherches et de documentation sur la consommation.

INFORMATIONS GENERALES
INTERESSANT TOUS INGENIEURS

Communications de la F.A.S.F.I.D.

A. — ALLOCUTIONS DE MM. GREIVELDINGER,
président sortant

ET LANGE (1900)

élu président le 18 février 1958

Dans le n° 117 de « La jaune et la rouge », nous avons donné de larges extraits du rapport du général Crochu, délégué général, lors de l'assemblée générale de la Fédération.

L'abondance des matières nous a empêchés de donner, dans notre numéro 118, de juillet, l'essentiel des allocutions des présidents sortant et entrant.

Nous le faisons aujourd'hui.

Allocution de M. Greiveldinger

M. Greiveldinger expose les objectifs qu'il s'est fixés au cours de ses trois années de présidence.

1. — Maintenir la F.A.S.F.I.D.
2. — Promouvoir l'union des ingénieurs.
3. — Organiser l'Europe des ingénieurs.

Pour le premier point, « Maintenir la F.A.S.F.I.D. », M. Greiveldinger suggère des mesures de propagande que l'A.X. applique avec soin. Inutile donc d'insister.

Pour le deuxième point « Promouvoir l'union des ingénieurs », M. Greiveldinger insiste sur l'heureux changement d'ambiance intervenu dans le monde des ingénieurs par la création du C.N.I.F.

« Certains seraient cependant tentés de proclamer leur déception de n'avoir encore vu aucune réalisation spectaculaire du C.N.I.F. Ils auraient tort, Messieurs, je vous l'affirme, car le C.N.I.F., s'il se ressent d'une longue gestation et d'un accouchement pénible, se porte très bien...

...Vous n'ignorez pas que ses fondateurs lui ont assigné au premier chef un rôle d'harmonisation, de coordination et éventuellement d'arbitrage, chacun se réservant la plénitude de sa vocation particulière. Je suis de ceux qui pensent qu'il devra avoir une activité propre, **qui respectera la convention première dont il est issu, mais qui, débordant ce cadre étroit,** lui permettra de saisir les grandes questions intéressant l'ingénieur sous tous ses aspects.

« De tels objectifs se dessinent dès maintenant :

- la « Maison de l'ingénieur français » déjà évoquée,
- la représentation des ingénieurs français auprès des instances gouvernementales, de l'U.N.E.S.C.O., des organisations européennes en gestation,
- l'intégration des ingénieurs professionnels ou autodidactes.

« Il appartient à tous les membres du C.N.I.F., personnes morales ou physiques, de contribuer à son essor et à son rayonnement, en lui apportant collaboration, critiques et suggestions, qui l'aideront à remplir la haute mission que les ingénieurs français lui ont fixée.

.....

« Qu'il me suffise, à l'appui de mon optimisme, de rappeler que celui qui a sustenté le C.N.I.F. durant sa première année, qui l'a préservé des maladies d'enfance, dont certaines pouvaient lui être fatales, est le même qui continuera de l'animer, tout en assurant la présidence de la F.A.S.F.I.D., j'ai nommé le président Lange.

« Qu'il me suffise encore, s'il en était besoin, de signaler à votre attention les journées des 21 et 22 mars que le C.N.I.F. organise sur le thème « L'ingénieur au service de la Nation », journées assurées dès maintenant du plus grand succès, compte tenu de la qualité des orateurs inscrits, et auquel vous contribuerez vous-mêmes en y assistant très nombreux.

Pour le troisième point « Organiser l'Europe des ingénieurs, M. Greiveldinger montre que « des contacts ont été pris entre les ingénieurs européens, ce qui leur a permis de se mieux connaître et apprécier. Au cours des réunions de travail de la F.E.A.N.I., puis au congrès de Rome et de Zurich, les grandes questions de l'Europe des ingénieurs ont été abordées, le terrain a été déblayé. Et maintenant que, faisant suite à la C.E.C.A. et au Conseil de l'Europe, le Marché commun et l'Euratom sont à nos portes, les problèmes pratiques vont se préciser et la F.E.A.N.I. sera prête à les affronter.

« J'évoquerai :

- l'harmonisation des législations en matière de brevets et de propriété industrielle,
- la création d'un enseignement supérieur européen,
- le problème de l'équivalence des diplômes,
- le règlement des relations E.U.S.E.C.-F.E.A.N.I. qui comptent parmi les premières questions déjà abordées par la F.E.A.N.I., mais qui ne constituent encore malgré tout que des travaux d'approche. De grandes tâches restent à accomplir.

Allocution de M. Lange (1960)

.....

« Si notre fidèle Galvaing n'avait pas accepté d'être à mes côtés un vice-président actif, si notre président Greiveldinger n'avait pas consenti à me seconder et à me remplacer fréquemment au comité de la F.E.A.N.I., si enfin la F.A.S.F.I.D. bien lancée sur sa trajectoire, grâce à ses présidents successifs et à son actuel délégué général, ne trouvait pas dans la force vive ainsi acquise l'élément essentiel de sa vitalité,

si ces trois conditions n'avaient pas été remplies, je ne me serais pas senti assez solide pour accepter le mandat que vous avez bien voulu me confier.

.....

« J'ai surtout le désir de continuer à renforcer l'audience et l'autorité de l'ingénieur, en conjuguant tous les efforts, en recherchant tout ce qui nous unit, en conciliant les intérêts qui s'opposent, parce que je crois de toute la force de ma conviction que c'est dans la compréhension de la solidarité qui nous lie, nous tous ingénieurs, que nous pouvons servir notre pays, l'humanité et du même coup sauvegarder les aspirations légitimes de notre profession et celles, non moins légitimes, de chacun de nous.

« C'est dans cette foi que je voudrais jeter avec vous un regard vers l'avenir en évoquant certains sujets qui font l'objet de nos préoccupations.

« Vous me permettrez d'abord de parler du C.N.I.F. où j'étais hier le vice-président facultatif indépendant, et où je serai demain un vice-président statutaire représentant la F.A.S.F.I.D. Vous vous souvenez des difficultés de sa constitution, du rôle qu'il s'est fixé.

« Il laisse à ses membres fondateurs ou affiliés leur personnalité, la liberté de poursuivre leur vocation et de défendre leurs propres intérêts. Mais sa mission demeure de devenir le représentant indépendant et universel de tous les ingénieurs, car toutes leurs formations doivent venir s'y retrouver.

« Ce jour-là, par la qualité comme par le nombre des cent et quelque mille ingénieurs au nom desquels il parlera, son autorité affirmée lui permettra d'apporter, comme le souhaite le président Caquot, des avis utiles aux pouvoirs publics.

« Mais, pour préparer ses interventions, il devra disposer des moyens financiers adéquats, car des services organisés et qualifiés seront nécessaires et nécessairement rémunérés.

« Pour le moment, ses ressources sont celles que peuvent lui attribuer ses trois fondatrices ; et ce sont ces dernières qui, dans la plupart des cas, doivent pour le moment fournir au C.N.I.F. du travail tout fait. Les plus actives y trouveront d'ailleurs un accroissement de leur prestige.

« On a critiqué la structure du C.N.I.F. ; la génération spontanée de son comité directeur ; le manque de souveraineté de son assemblée générale. Ce sont là des formes un peu anormales par lesquelles il a fallu passer pour aboutir. Je suis sûr qu'elles permettent à tous ceux qui ont le désir de collaborer d'apporter leur concours ; et, le rodage fait, si des modifications s'avèrent nécessaires, ne croyez-vous pas qu'elles se feront ? C'est ce qu'ont pensé et dit ceux qui, sans aucune ambition personnelle, ont pris l'initiative du démarrage.

« Quoi qu'il en soit, ce démarrage est fait, le C.N.I.F. existe et il faut qu'il développe son autorité et son action.

« Le programme des journées des 21 et 22 mars nous a valu un nombre très largement suffisant de concours effectifs et éminents et je pense que le problème majeur de la formation de l'ingénieur y tiendra la plus grande place. Vous avez reçu des circulaires, vous serez informés en temps utile du minutage de ces trois demi-journées dans

lesquelles s'insérera l'assemblée générale du C.N.I.F. et qui se termineront vraisemblablement par un déjeuner amical où chaque membre de l'assemblée générale pourra être représenté.

« Notre délégué général a évoqué tout à l'heure le cas des unions régionales. Je comprends son souci.

« Je voudrais tout d'abord vous dire que le bureau de la F.A.S.F.I.D. tout entier demeure dans les sentiments qu'il a toujours eus à l'égard de ces unions régionales. Ces sentiments je les partage.

« Mais je puis ajouter aussi, au nom du président Caquot, président du C.N.I.F., qu'il les partage également.

« Il vient d'ailleurs d'écrire à chacun des présidents des unions régionales pour les inviter à venir le 20 mars, la veille de nos journées, examiner ensemble leurs points de vue et le moyen de les accorder avec la structure du C.N.I.F.

« Des réponses reçues, on peut augurer très favorablement de l'issue de ces conversations.

« Il est un autre sujet qui a déjà retenu l'attention des présidents et des membres du bureau de la F.A.S.F.I.D., c'est celui des ingénieurs autodidactes.

« Placé aujourd'hui au premier rang des préoccupations du C.N.I.F., le problème concernant cette catégorie d'ingénieurs devra être d'autant plus nécessairement résolu dans leur intérêt même que, sur le plan européen, les questions d'équivalence des diplômes vont impérieusement se poser.

« On ne peut d'ailleurs évoquer ces dernières questions sans en souligner l'importance et la difficulté dont sont parfaitement conscients la F.E.A.N.I. et naturellement la F.A.S.F.I.D.

« On peut se demander à ce propos si un tel sujet ne serait pas à mettre en ligne avec ceux qu'on va prochainement proposer pour le congrès de 1959 de la F.E.A.N.I.

« Voilà donc quelques préoccupations que la F.A.S.F.I.D. a transférées au C.N.I.F. sans pour cela s'en désintéresser.

.....

« Sur le plan exclusif de la F.A.S.F.I.D., je dois quelques déclarations de principe. La F.A.S.F.I.D. représente aujourd'hui 85.000 ingénieurs et plus de cinquante écoles. D'autres viendront se fédérer à la F.A.S.F.I.D.

« Il n'existe aucune de nos associations — et c'est là une ambition légitime — qui ne désire élever le niveau de son enseignement et, partant, celui des ingénieurs qui l'ont reçu.

« Il faut cependant reconnaître qu'il y aura toujours une échelle des valeurs qu'on ne peut négliger, au départ d'abord de la carrière, et par la suite dans une certaine mesure.

« Il est, d'autre part, bien connu qu'une carrière brillante n'est pas l'apanage exclusif de tous les élèves sortant des plus grandes écoles. Il en est parmi eux qui végètent malgré leur diplôme d'origine ; réciproquement, les écoles d'un niveau moins élevé inscrivent dans leur annuaire de très spectaculaires réussites.

« Ce qu'il faut souhaiter, c'est que le mérite puisse se manifester sans entrave.

« Vous sortez de l'X, me dit-on, quelquefois en mettant dans le ton quelques vibrations que je veux croire admiratives. Ce n'est pas une référence suffisante, ai-je l'habitude de répondre, et j'ajouterai, ce soir pour votre documentation personnelle, une confiance : je me considère un peu comme un autodidacte, puisqu'en 1903, après mes deux ans d'école et un an de service militaire, sans passer par une école d'application, je suis entré directement dans l'industrie où j'ai appris le métier en commençant par les postes les plus modestes.

« D'autre part, dans la filiation qui va de l'un de mes arrière-grands-pères aux petits-fils, on compte une douzaine d'ingénieurs sortant dans l'ordre chronologique des Arts et métiers, des Mines de Saint-Etienne, de l'X, de Centrale, des Ponts et Chaussées, de Physique et chimie, de l'Ecole Sudria.

« Je reste reconnaissant à l'Ecole polytechnique de m'avoir appris à apprendre et de m'avoir formé à cette discipline féconde de l'esprit et du cœur, de la pensée et de l'action. Et vous ne m'en voudrez certainement pas de défendre, quand il sera nécessaire, la vertu de cette formation.

« Mais le serment de fidélité implicitement contenu dans l'acceptation de votre présidence n'en est pas entamé et les confidences que je viens de vous faire ne peuvent que le confirmer.

« C'est dans une confiance réciproque, dans une impartialité et une objectivité complètes, dans un souci constant du bien commun, que votre président entend travailler.

« Ce climat, le président Gilles, le président Fieux, le président Greiveldinger n'ont cessé de l'entretenir.

« Il n'est pas de meilleur bréviaire pour celui qui leur succède que de relire ce qu'ils vous ont dit tour à tour au cours des treize années où s'échelonnent leurs présidences.

« C'est avec le premier que la F.A.S.F.I.D. a repris vie après les douloureuses années de l'occupation et les graves difficultés que le président Van de Velde avait rencontrées pour la maintenir. Au cours de son mandat, il a su planter les jalons, exalter les bonnes volontés, créer l'équipe.

.....
« Et quand le 26 février 1952, après sept années de présidence, il vous faisait ses adieux, il résumait notre idéal en deux phrases :

« — d'une part, obtenir que les ingénieurs de France jouent effectivement dans la Nation et sur le plan international le rôle qui correspond à ce que sont théoriquement leurs possibilités techniques, intellectuelles et morales ;

« — d'autre part, faire en sorte que techniquement, intellectuellement et moralement, ils soient partout et toujours dignes de leurs responsabilités.

.....
« Le panorama de l'organisation internationale des ingénieurs, le manque d'unité de l'organisation française y étaient mis en lumière avec conviction et clarté et le plan qu'il traçait alors sera finalement celui auquel, avec les modifications et les additions opportunes, aboutira la psychonomie du C.N.I.F.

« Et je ne puis évoquer le projet Fieux sans l'associer à celui que Jean Cournot (1) avait tracé à Constance en 1949, synthèse de son action depuis 1942.

« Un jour viendra, j'en suis sûr, où le camarade et l'ami qu'il est pour moi et pour beaucoup d'entre nous, apportera à nouveau au C.N.I.F. les ressources de son esprit clair et méthodique, de son indéfectible attachement à l'impartialité et à l'équité.

« En succédant au président Fieux, le président Greiveldinger s'était fixé trois objectifs principaux :

- maintenir la F.A.S.F.I.D. ? Il a su la faire plus grande ;
- réaliser le rassemblement de tous les ingénieurs ? Il a pris une large part à la constitution du C.N.I.F., qui est né sous son règne ;
- œuvrer pour l'Europe ? Il a donné à la F.A.S.F.I.D. une place importante dans la F.E.A.N.I. et la voix de celle-ci s'impose chaque jour davantage dans le concert européen.

« Tous ces dévouements, tous ces efforts ont donné à la F.A.S.F.I.D. la place qu'elle occupe aujourd'hui.

B. — CRÉATION A L'O.E.C.E. D'UN BUREAU DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'O.E.C.E. vient de créer un bureau spécial du personnel scientifique et technique afin d'accroître le nombre des chercheurs, techniciens et ingénieurs dont l'industrie européenne a de plus en plus besoin.

Le bureau assurera l'exécution du programme relatif à la main-d'œuvre scientifique sous l'autorité d'un Comité directeur composé de hauts fonctionnaires des dix-sept pays membres de l'O.E.C.E. ainsi que des Etats-Unis et du Canada.

Les différents projets que l'organisation a déjà élaborés dans ce domaine seront pris en charge par le nouveau bureau. Ces projets comprennent : une étude annuelle des politiques et des programmes des pays membres en matière de formation du personnel scientifique et des ingénieurs, un examen des méthodes utilisées pour prévoir la demande de personnel scientifique et technique et une série de cours d'été pour la formation de professeurs de sciences et de mathématiques.

Communications du Conseil national des ingénieurs français (C. N. I. F.)

A. — JOURNÉES D'ETUDES DES 21 ET 22 MARS 1958 « L'INGÉNIEUR AU SERVICE DE LA NATION »

Représentant M. Etienne Hirsch, empêché, M. Vergeot, commissaire général adjoint au plan, a fait l'exposé d'introduction des deux demi-journées d'études.

(1) 1914.

M. Ardant, commissaire général à la productivité, a présidé l'une des séances.

M. Duhamel, commissaire général adjoint, a pris part aux débats.

Enfin, M. Crémieux-Brihac, délégué spécialement par M. Billières, ministre de l'éducation nationale, est venu énumérer et commenter les prochaines réalisations intéressant la formation des ingénieurs.

Le rôle de l'ingénieur

L'exposé de M. le président Caquot sur la conception française de l'ingénieur et une série d'études consacrées aux divers aspects techniques de l'ingénieur, par MM. Salmon, Perrot, Desnoix, de Laclémendière et Nasse, ont mis en évidence l'ampleur et la variété de ce rôle.

D'autre part, M. Blondel a rappelé la portée et la signification de l'expansion des ingénieurs hors de France.

M. Mathieu, présentant les résultats de la longue expérience d'une société française très active à l'étranger, a montré le prestige technique qui entoure nos ingénieurs en signalant, par contre, certains progrès à accomplir en ce qui concerne leur adaptation sociale dans le pays de résidence.

Les besoins de l'ingénieur

Il importe qu'une étude précise détermine aussi bien la qualité que le nombre d'ingénieurs dans l'évolution rapide des industries.

M. Vermot-Gauchy, chargé de mission au commissariat général à la productivité, a indiqué par quelles méthodes statistiques on pouvait s'efforcer de le préciser.

Plusieurs orateurs ont, d'autre part, mis en garde contre les estimations des besoins en ingénieurs, en comparaison avec les statistiques étrangères. Ces comparaisons ont peu de valeur, le terme d'ingénieur n'ayant pas le même sens en France et dans les pays cités.

M. Max Jacobson a proposé pour les termes «ingénieur» et «technicien» des définitions très précises fondées sur la nature et le niveau des connaissances dont l'acquisition dans les deux cas lui apparaît indispensable.

Combien devrait-on fournir annuellement à l'industrie de ces ingénieurs à formation complète? D'après les enquêtes récentes, il faudrait en quelques années passer d'environ 4.000 à environ 6.000.

La formation des ingénieurs

Pour former, au préalable, un nombre suffisant de bacheliers scientifiques, il faut réadapter l'enseignement secondaire et, en particulier, ainsi que l'a demandé M. Darrieus, réviser les méthodes d'initiation scientifique.

D'autre part, l'augmentation des promotions dans les écoles d'ingénieurs est limitée par la capacité des locaux actuels. On manque aussi de professeurs. Enfin, les écoles sont mal réparties sur le territoire.

Il faut donc créer des écoles dans les centres régionaux et en profiter pour recourir à des formules neuves, élargissant les bases de recrutement ; certaines, heureuses et originales, sont dès à présent mises en œuvre : Institut de Lyon, Promotion ouvrière de Grenoble.

Il faut attirer les étudiants vers le professorat scientifique en aménageant le statut de la fonction publique, développer simultanément la formation technique des ingénieurs par des ingénieurs.

Mais il n'y a pas que le point de vue quantitatif. Il faut aussi que la formation dans les écoles d'ingénieurs soit bien celle qui répond aux exigences de l'économie contemporaine. M. l'ingénieur général Nicolau et M. Pascal ont exposé comment elle pouvait être élargie et complétée. Certains grands établissements traditionnels ont fait en ce sens un effort sérieux d'adaptation qu'ont rappelée MM. Pillot et Fischesser. M. Ragey a montré ce même esprit moderne au Conservatoire national des arts et métiers où la formation des ingénieurs est l'aboutissement d'une longue échelle de persévérants efforts individuels.

Conclusion

C'était là la première manifestation publique du Conseil national. En inaugurant les journées, M. Vergeot en avait souligné le caractère désintéressé. En les clôturant, M. le président Caquot a indiqué que les études ultérieures s'inspireraient du même mot d'ordre : l'ingénieur au service de la nation.

De ces échanges de vues, il ressort clairement qu'il n'y a aucun désaccord sur la voie à suivre pour l'immédiat. Il faut, dans le plus bref délai, atteindre l'effectif maximum qu'il est possible de former avec les moyens dont on dispose actuellement et, simultanément, prendre les mesures nécessaires pour créer des moyens nouveaux.

B. — REPRÉSENTATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'INGÉNIEURS FRANÇAIS

Lors de sa réunion du 4 juin 1958, le comité de direction du Conseil national des ingénieurs français a adopté la résolution suivante :

1° Le C.N.I.F. considère que la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (F.E.A.N.I.) dans la zone qu'elle est appelée à couvrir, est la seule fédération européenne valable des associations nationales d'ingénieurs et désigne la Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs diplômés (F.A.S.F.I.D) pour y représenter les ingénieurs français.

2° Le C.N.I.F. est favorable à l'idée d'une organisation internationale homogène dont la réalisation exige une étude sérieuse et ne peut intervenir qu'en temps opportun.

3° Jusque là, le C.N.I.F. estime qu'il n'est pas souhaitable de voir disparaître la liaison actuelle de la Société des ingénieurs civils de France (I.C.F.) et de l'E.U.S.E.C.

NOTICE HISTORIQUE

Le général Amand d'Hautpoul-Félines

(1799)

par le colonel SASSIER (1920 Sp.)

Sous le pseudonyme de **Vigo-Roussillon** (1841) et pour la revue historique de l'armée (1957, n° 3), notre camarade Sassier (1920 Sp.) a évoqué l'attachante physionomie d'un grand antique: le général **Amand d'Hautpoul-Félines** (1799).

Sorti dans l'artillerie, **Hautpoul** conquiert ses grades au cours des campagnes de l'Empire, Waterloo excepté et prit sa retraite en 1832. Il en sortit pour exercer une activité bien différente. Les fidèles royalistes désiraient voir donner une impulsion plus libérale à l'éducation du duc de Bordeaux. Le renom de ses ancêtres, sa haute distinction d'esprit jointe à la forte culture qu'il devait à **Liautard** (1794), un X de la première promotion, firent choisir le général qui, devant les oppositions qu'il rencontra, dut bientôt cesser ses fonctions de gouverneur du jeune prince. S'il avait pu achever ce qu'il avait si bien commencé, la destinée de la France eût certainement été changée. La règle d'or de sa vie fut: « de ne jamais rien demander et de ne rien refuser de ce qui toutefois pouvait s'accepter honorablement ».

Laperrine, le grand saharien, aurait pu porter le nom **d'Hautpoul**. On trouvera dans cette étude sa filiation exacte qui, croyons-nous, est inédite.

Ceux qui entreprendront cette lecture feront connaissance avec une des plus nobles figures de notre histoire.

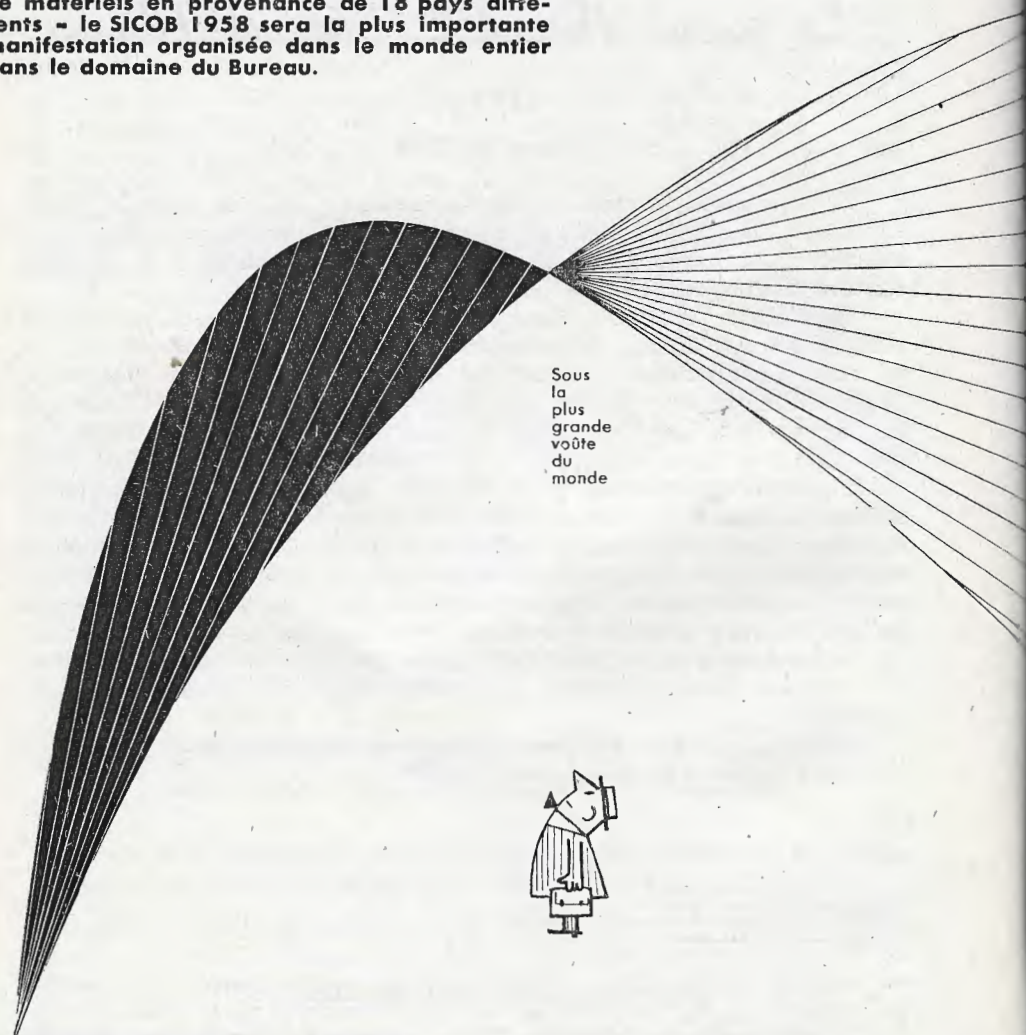
INFORMATION

Récompense attribuée à **M. Allais** (1931)

Notre camarade **Maurice Allais**, professeur d'économie générale à l'E.N.S.M. de Paris, vient d'être l'objet d'une flatteuse récompense.

M. B. O. Koopman, président du département « mathématiques » de l'université de Columbia et président de la Société américaine de recherche opérationnelle, lui a annoncé que le prix « John Hopkins », université de Lancaster (\$ 1.000), pour les meilleurs travaux de recherche opérationnelle publiés en 1957, lui avait été attribué pour moitié, pour son mémoire intitulé « Evaluation des perspectives économiques de la recherche minière sur de grands espaces. Application au Sahara algérien ».

Le SICOB se tiendra cette année sous la prestigieuse voûte "record" - 218 mètres de portée - du nouveau Palais du CNIT, chef-d'œuvre de la Technique Française. Par son ampleur - 40.000 m² de surface - la qualité et la variété de sa présentation - 350 exposants, des milliers de matériels en provenance de 18 pays différents - le SICOB 1958 sera la plus importante manifestation organisée dans le monde entier dans le domaine du Bureau.



Sous
la
plus
grande
voûte
du
monde



MOFREY

SALON INTERNATIONAL DE

l'équipement de bureau

PARIS 10 - 19 OCTOBRE

NOUVEAU PALAIS DU CNIT ROND-POINT DE LA DÉFENSE

Ouvert tous les jours de 10 h. à 18 h. 30 (le 10 octobre à partir de 14 h.)

Méto : Pont de Neuilly. — Autobus : Pont de Neuilly-CNIT : 158 - 161 et Service Spécial

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

SOMMAIRE

<u>Informations générales et secrétariats</u>	73
<u>Communiqués des groupes affiliés.</u>	
I. — G.P.X.	75
II. — X-AFRIQUE.	76
III. — X-CINEMA.	76
IV. — X-LOTOIS	77
<u>Chronique de l'A. X.</u>	
RANIMAGE DE LA FLAMME A L'ARC DE TRIOMPHE, LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1958, A 18 H. 30	78
<u>Maison de retraite polytechnicienne (M.R.X.).</u>	78
<u>Chronique de la S. A. S.</u>	
I. — ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 1958	79
A. Allocution de M. Caquot, président de la S.A.S.	
B. Rapport du Comité, présenté par André Bernard (19 Sp.), secrétaire général	79
II. — LISTE DES MEMBRES DE LA S.A.S., ADDITIONS ET RECTIFICATIONS EFFECTUEES DU 1 ^{er} JANVIER AU 30 JUIN 1958	83
<u>Chronique de la S. A. X.</u>	
LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIETE. MODIFICATIONS INTERVENUES ENTRE LE 1 ^{er} MAI ET LE 22 AOUT 1958	86
<u>Chronique de l'Ecole.</u>	
I. — SORTIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1958	89
II. — LISTE D'ADMISSION A L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1958.	90
III. — DISPOSITIONS NOUVELLES CONCERNANT LE SERVICE OUTRE- MER POUR LES CORPS CIVILS	92
IV. — QUELQUES CONFERENCES FAITES A L'ETRANGER PAR LES PROFESSEURS A L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1957-1958.	92
V. — LA VIE A L'ECOLE DU 9 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 1958	95
VI. — DEJEUNER ANNUEL DE L'UNION AMICALE DU PERSONNEL ENSEI- GNANT DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE	96
VII. — CONFERENCES POLYTECHNICIENNES	97
<u>Informations diverses.</u>	
I. — CARNET POLYTECHNICIEN	97
II. — COMMUNIQUEES DES PROMOS 1900, 1923, 1933, 1942-43, A, B et C, 1947.	99
III. — PETITES ANNONCES	100

• RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, SECRETARIATS

Association des anciens élèves de l'école polytechnique (A. X.)

L'A. X. est constituée par la fédération de sociétés ou groupements polytechniciens ayant adhéré à ses statuts.

La S. A. S. et la S. A. X. sont **membres fondateurs** ; les autres sociétés ou groupements adhérents sont **membres affiliés**.

L'A. X. ne reçoit pas d'adhésions individuelles, mais seulement des adhésions de collectivités. Les membres de la S. A. S. reçoivent gratuitement la publication « La jaune et la rouge » s'ils sont en règle avec leur société.

De même pour les membres de la S. A. X.

Société amicale de secours (S. A. S.)

Les cotisations sont fixées comme suit :

Cotisation annuelle : 300 F au minimum.

4.500 F en une fois ou deux comptes annuels successifs d'au moins 2.250 F pour le titre de sociétaire perpétuel (S. P.).

Tout S. P. ayant versé en une ou plusieurs fois au moins 10.500 F en plus de sa souscription perpétuelle reçoit le titre de sociétaire perpétuel bienfaiteur (S. P. B.).

Société des amis

de l'école polytechnique (S. A. X.)

La société se compose de **membres titulaires**, élèves ou anciens élèves de l'école polytechnique et de **membres associés**, individualités n'ayant pas appartenu à l'école polytechnique ou groupements tels que sociétés.

Les cotisations sont fixées comme suit : cotisation annuelle, 300 F au moins, pour les membres titulaires ; tout membre titulaire ou associé versant 4.500 F en une fois ou quatre comptes annuels successifs d'au moins 1.200 F reçoit le titre de **membre permanent** ; tout membre titulaire ou associé versant au moins 7.500 F reçoit le titre de **membre fondateur** ; s'il est déjà **permanent**, il n'a à verser que 3.000 F.

Le secrétariat de la S. A. X. étudie toutes questions intéressant l'école, ses élèves et anciens élèves et les services publics qui s'y recrutent ; y fonctionne également un service d'entraide et d'orientation professionnelle en vue de conseiller et d'aider les camarades soit à choisir leur situation, soit à recruter leurs cadres.

En plus des offres insérées dans « La jaune et la rouge », il publie une fois ou deux fois par mois une liste des offres de situations parvenues tout récemment à la société. L'abonnement à cette liste est de 150 F par semestre pour les membres de la société et de 300 F pour les autres.

AVERTISSEMENT. — *Le Comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité des faits avancés et des opinions exprimées dans des articles insérés dans « La Jaune et la Rouge ».*

Ces articles sont publiés à titre documentaire : la responsabilité en est laissée à leurs auteurs.

Le Comité de rédaction reste maître de refuser l'insertion d'un article ou d'un communiqué, sans avoir à donner les motifs de son refus.

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO DE « LA JAUNE ET LA ROUGE » PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (JOUR DE REMISE NON COMPRIS). SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI L'AVANCER D'UN JOUR ; SI ELLE TOMBE UN DIMANCHE L'AVANCER DE DEUX JOURS.

Renseignements communs aux trois sociétés

a) **Secrétariats.** — Les secrétariats des trois sociétés fonctionnent au siège social commun, 17, rue Descartes, Paris (5^e).

Les secrétariats de l'A. X. et de la S. A. X. sont sous la direction du général CALVEL (1902) et sont ouverts le matin de 9 h. à 11 h. 30 et l'après-midi, sauf le samedi, de 14 h. à 18 h. Le général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis de 15 h. à 17 h. ; prendre rendez-vous pour être certain de le trouver.

Le secrétariat de la S. A. S. fonctionne sous la direction du général THOUENON (1906), les lundis, mercredis et vendredis de 14 h. à 18 h. Le général THOUENON reçoit en principe les mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre également rendez-vous.

b) Adresser les lettres à M. le secrétaire de la société intéressée ; ajouter la somme de 25 F en timbres à celles qui comportent une réponse.

c) En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, avec l'adresse et l'indication de la promotion.

d) Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 30 F.

e) Les fonds destinés à la S. A. S. et à la S. A. X. doivent être versés au secrétariat de la société intéressée :

soit par chèque sur Paris, ou mandat-poste sans indication de nom,

soit par versement aux comptes de chèques postaux

N° 2139-PARIS, pour la Société amicale,

N° 573-44-PARIS, pour la Société des amis,

N° 13318-82-PARIS, pour la Commission du bal,

N° 5860-34 pour la Caisse des élèves.

Eviter l'emploi du mandat-carte dont la perception est incommode.

Les envois de fonds destinés à l'A. X. doivent être adressés au secrétariat de la S. A. X. et non à l'A. X., pour des raisons de comptabilité.

☎ Téléphone : ODEon 32-83 à 87 pour les trois sociétés.

Groupe parisien G. P. X. : LITré 52-04.

Maison des X : LITré 41-66.

Secrétariat du bal : LITré 74-12.

Caisse des élèves : DANton 38-28.

COMMUNIQUES DES GROUPES AFFILIES

I. — G. P. X.

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (7^e), LITré 52-04. Ouvert en semaine, sauf veilles de fêtes, de 14 h. à 17 h. 30, le samedi de 14 h. à 16 heures. C.C.P. Paris 2-166-36.

Les réunions du G.P.X. reprennent à partir d'octobre.

« La jaune et la rouge » publiera régulièrement le calendrier de ces réunions. Le programme de la saison prévoit les réunions suivantes, auxquelles d'autres pourront s'ajouter, suivant les possibilités.

— Huit soirées mensuelles traditionnelles (au lieu de sept les années précédentes), à savoir : les 22 octobre, 19 novembre, 18 mars et 27 mai, à la Cité Universitaire; les 17 décembre, 28 janvier (bal de nuit), et 8 avril, au Cercle National des Armées (place Saint-Augustin), et une garden-party en juin.

— Arbre de Noël le 11 décembre, au Cercle National des Armées.

— Réveillon du 31 décembre, à la Maison des X.

— Thés dansants, à la Maison des X.

— Sorties artistiques et historiques.

— Visites techniques.

— Sorties familiales.

— Promenades à pied aux environs de Paris.

— Rallye automobile au début de juin.

— Séjours aux sports d'hiver à Noël et en février.

— Voyage en groupe à la Pentecôte.

— Réunions hebdomadaires de bridge avec organisation de tournois.

— Cours de danse.

— Cours de coupe.

— Soirées théâtrales, conférences, etc.

— Présentation de haute couture.

Cotisations. — Le régime des cotisations pour l'exercice 1958-59 est le suivant :

Chaque sociétaire doit verser :

1° un droit fixe de 2.000 F au minimum. Quiconque versera davantage sera un bienfaiteur du G.P.X. Les camarades des promotions 1954 et postérieures, ainsi que les veuves de camarades, sont toutefois exonérés de ce versement.

2° un droit proportionnel de 1.500 F par carte demandée pour lui-même et

pour chacun des membres de sa famille. Il est précisé que les membres de la famille pouvant obtenir des cartes sont : les femmes, enfants mariés ou non, gendres, brus, petits-enfants, ascendants, frères et sœurs des camarades qui sont eux-mêmes sociétaires du groupe, ou qui sont décédés.

La cotisation familiale sera donc en règle générale de la forme :

$$2.000 + N \times 1.500.$$

N étant égal au moins à un pour le sociétaire lui-même.

Suivant la tradition, les élèves de l'Ecole sont admis en uniforme aux réunions sans avoir à payer de cotisation. Ils peuvent obtenir des cartes pour les membres de leur famille en acquittant la part de 1.500 F par carte.

Invitations. — Les sociétaires peuvent amener des invités aux diverses réunions du Groupe. Les cartes d'invitation doivent être demandées au Secrétariat. Aucune carte n'est délivrée sur place.

Des raisons indépendantes de notre volonté n'ayant pas permis de publier notre texte dans le bulletin de septembre, les camarades sont priés d'acquitter le plus tôt possible leurs cotisations. Merci d'avance.

PROGRAMME DES RÉUNIONS

Mercredi 15 octobre, 18 h. 30, à l'Arc de Triomphe : cérémonie de la flamme, organisée par l'A.X.

Le président du G.P.X. adresse un pressant appel à tous les sociétaires pour qu'ils viennent nombreux à cette cérémonie.

Assemblée générale. — Le mardi 21 octobre, à 21 h. 30, à la Maison des X.

Salon de l'automobile. — Le salon de l'automobile sera ouvert cette année au public du jeudi 2 au dimanche 12 octobre, et exceptionnellement pour les visites en groupe autorisées le lundi 13 octobre.

Les membres du G.P.X. pourront, le moment venu, demander confirmation au secrétariat des manifestations ci-après :

— Conférence le jeudi 9 octobre, à 18 heures précises, dans la salle du sous-sol du n° 2 de la rue de Presbourg;

— Visite du salon avec entrée gratuite le lundi 13 octobre, à 9 h. 15, à l'entrée du Grand Palais.

La visite aura lieu individuellement; une notice technique sera à cet effet remise à chacun.

Cette notice technique sera d'ailleurs peut-être prête pour la conférence du jeudi, et mise alors à la disposition des camarades qui préféreraient visiter le salon les 10, 11 ou 12 octobre (entrée à leurs frais). Pas de formalités pour l'accès à la conférence.

Inscription préalable nécessaire au Secrétariat et présentation de la carte du G.P.X. sur place pour la visite, du 13 octobre.

Dimanche 19 octobre. — Sortie familiale dans le canton de Marines (45 km au nord-ouest de Paris, en Seine-et-Oise).

Une circulaire est envoyée à tous les sociétaires du G.P.X. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat.

Mercredi 22 octobre. — Soirée mensuelle à 21 heures, à la Cité Universitaire. Spectacle de chansonniers.

On dansera jusqu'à 1 heure du matin.

Dimanche 26 octobre. — Promenade à pied dans la forêt de Fontainebleau. Régions connues et moins connues.

Rendez-vous à la gare de Lyon, près des guichets de banlieue, à 8 h. 10. Départ à 8 h. 32 pour Bois-le-Roi, arrivée à 9 h. 06 (billet Bon Dimanche, zone 2).

Les monts de Fays, le Chaos, les gorges d'Apremont, les hautes futaies de la Tillaie, Fontainebleau.

Retour à Paris vers 19 heures.

En raison de l'horaire d'hiver appliqué en octobre, et des légers changements possibles, il est conseillé de se faire confirmer la veille l'heure du départ.

DATES A RETENIR

Dimanches 9 et 23 novembre. — Thé dansant à la Maison des X, de 17 h. à 20 heures.

Samedi 15 novembre. — Visite de la Halle aux Vins, sous la conduite de Mme Legrand.

Mercredi 19 novembre. — Soirée mensuelle à la Cité Universitaire. Programme de music-hall.

COURS

Cours de danse. — Les cours de danse seront donnés à l'immeuble Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, le samedi, de 14 h. 15 à 15 h. 30.

Le premier cours aura lieu le 8 novembre. Les suivants auront lieu les 15, 22 et 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre, 10, 17 et 24 janvier.

Cotisation pour les dix cours : 1.500 F (réduite à 1.000 F pour les élèves à l'Ecole).

Cours de Coupe. — Les cours ont lieu de 17 à 19 heures, à la Maison des X. Ils comprennent deux degrés : 1^{er} degré : 5.000 F les 28 cours (effectif limité à 15).

2^e degré : 8.000 F les 28 cours (effectif limité à 8).

S'inscrire au Secrétariat.

BRIDGE. — Tous les mercredis, à la Maison des X. Participation aux frais : 200 F par réunion.

NATATION. — Les séances du vendredi à la piscine de l'X reprendront en novembre. Se renseigner au Secrétariat.

Grands couturiers. — Pendant la période de présentation des collections, Nina Ricci mettra à notre disposition quelques invitations. Se renseigner au Secrétariat.

Un programme complémentaire explicatif

G.P.X. 1958

sera adressé à tous les camarades de la région parisienne.

II. — X - AFRIQUE

Déjeuner mensuel d'octobre.

Inscription à WIRTH (37), 2, rue Lord-Byron, ELY. 15-25.

III. — X - CINEMA

Le Groupe appelle l'attention de tous les camarades intéressés par le cinéma, sur le numéro spécial de la revue

« Flux » (Revue des Ingénieurs de l'Ecole supérieure d'électricité) intitulé : « Synthèse du Cinéma français ».

Ce numéro sur papier couché, préfacé par notre président d'honneur M. REMAUGE, contient soixante-dix pages d'articles inédits qui embrassent les divers aspects du cinéma :

- industrie cinématographique,
- technique cinématographique,
- art cinématographique,

ainsi que des monographies sur les diverses applications du cinéma.

Ce numéro est abondamment illustré et il contient un hors-texte en couleur, ainsi qu'un tableau synoptique du cinéma français sous forme de dépliant.

Tous les camarades intéressés peuvent recevoir ce numéro franco en adressant la somme de 550 francs à la Société Nouvelle Mercure, 114, rue La Fayette, Paris (C.C.P. Paris 32-94-90).

IV. — X-LOTOIS

Comme il avait été annoncé dans les numéros de « La jaune et la rouge » 117 (1-4-58) p. 60, et 118 (1-7-58) p. 56, le déjeuner annuel du groupe X-Lotois a eu lieu le 1^{er} septembre à Gluges (Lot), sur les bords si pittoresques de la Dordogne, au restaurant des Falaises, sous le signe de la camaraderie, du tourisme et de la gastronomie locale. Les 49 convives purent apprécier pâtés truffés, brochets de Dordogne, filet de bœuf périgourdine, cèpes et dindonneaux du terroir.

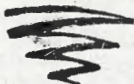
La réunion était présidée par H. PICQUET (1898), ancien maire de Pradines, assisté de l'ingénieur général d'ALAUZIER (1913); ce dernier, archéologue distingué, rappela les multiples souvenirs historiques qui fourmillent dans la proche région. N'est-ce pas au Puy d'Issolud que d'aucuns situent l'Uxellodunum de César?

Le camarade Jean COUZY (1942), qui s'est acquis une réputation mondiale d'alpiniste par ses victoires sur l'Anapurna et tout récemment encore sur certains sommets encore invaincus des Dolomites, comptait parmi les convives. Dans l'après-midi, il donna au groupe le rare privilège et l'intense émotion d'assister à une démonstration d'alpinisme sur la falaise de Gluges dont les 50 mètres dominant à pic la Dordogne.

Il est rappelé que pour participer au déjeuner de 1959, point n'est besoin d'appartenir au groupe, ni d'habiter le département. Il suffit d'envoyer son adhésion au camarade GAILLARD-BOURNAZEL, à Vayrac (Lot).

Beaucoup saisiront l'occasion d'apprécier une région si remarquable à tous points de vue.

(1) Tarif : 8 francs le mot.



CHRONIQUE DE L'A.X.

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME A L'ARC DE TRIOMPHE

C'est le mercredi 15 octobre 1958, à 18 h. 30, que l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (A.X.) ravivera la flamme.

Le général de Guillebon (1930), commandant l'Ecole, présidera cette cérémonie.

Le camarade Dumanois, président de l'A.X., fait un pressant appel aux anciens polytechniciens habitant Paris et la région avoisinante pour qu'ils viennent former autour du général de Guillebon un rassemblement important digne de notre Ecole. Il demande à tous les groupes polytechniciens dont le siège est à Paris, et tout particulièrement au G.P.X., de faire en sorte que cet appel soit entendu dans leur milieu.

Il s'adresse dans le même sens aux délégués de promotions pour qu'ils agissent de même parmi leurs cocons.

L'heure a été choisie de façon à ne pas causer de dérangement aux camarades que leurs occupations peuvent retenir tard dans l'après-midi et la durée de la manifestation sera très courte : une dizaine de minutes.

Selon une tradition établie toutes les taupes de Paris et de Versailles seront invitées, par les soins de l'A.X., à envoyer deux représentants porteurs de leurs insignes.

Nous le répétons, il importe, dans les circonstances actuelles, que cette manifestation patriotique revête le caractère le plus imposant possible.



MAISON DE RETRAITE POLYTECHNICIENNE (M.R.X.)

Dans le numéro du 1^{er} septembre de « La jaune et la rouge » sont insérés les comptes rendus de diverses réunions de la S.A.S. et de la S.A.X. dans lesquels des paragraphes sont consacrés à la maison de retraite.

Dans le même numéro est publié un « Appel à tous les camarades » en faveur de la même association.

Un nombre appréciable de camarades ont déjà répondu à cet appel. Nous souhaitons que les réponses des autres ne se fassent pas trop attendre ; n'oubliez pas qu'un renseignement, même négatif, peut nous être utile ; toutes les suggestions au sujet de la Maison sont accueillies avec satisfaction.

Il est en outre demandé à tous les camarades de se faire les propagandistes de cette œuvre, soit auprès des membres de la grande famille polytechnicienne (veuves, mères ou filles âgées de camarades), soit auprès de représentants de « personnes morales » qui, ayant bénéficié des services de polytechniciens, pourraient nous aider par des dons, des subventions ou des prêts.

Des exemplaires supplémentaires de notre appel du 1^{er} septembre peuvent être envoyés aux camarades sur demande de leur part adressée, soit à l'A.X. (17, rue Descartes - V^e), soit au général Jaubert, 43, boulevard Raspail, Paris-VI^e.

CHRONIQUE DE LA S.A.S.

I. — ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 1958

A) Allocution de M. CAQUOT, président de la S.A.S.

Dans le compte rendu de l'assemblée générale (n° 119, page 67), nous avons annoncé que nous donnerions l'allocution de l'inspecteur général Caquot présentant le camarade Léauté et le remerciant d'avoir bien voulu accepter la présidence de l'assemblée générale.

Dans son allocution, le président Caquot a résumé la carrière scientifique et technique de M. Léauté dans des termes comparables à ceux qui ont fait l'objet de l'article paru à la rubrique « Les grands antiques » dans « La jaune et la rouge » n° 117 du 1^{er} juin, page 47.

D'accord avec le président Caquot, nous renvoyons pour l'essentiel de son allocution au document en question.

B) Rapport du Comité

présenté par M. André BERNARD, secrétaire général

Mes chers camarades,

Votre comité m'a chargé à nouveau cette année de l'honneur de vous présenter le rapport sur l'activité de la Société amicale pendant l'exercice écoulé et de vous soumettre les comptes de cet exercice, ainsi que le projet de budget du suivant.

Selon l'usage, vous trouverez, en annexe au présent rapport, les comptes de recettes et de dépenses de l'exercice 1957, ainsi que la situation de l'actif et du passif de la Société en fin de cet exercice, accompagnée d'un état des valeurs mobilières. Tous ces renseignements seront publiés dans un prochain numéro de « La jaune et la rouge » en annexe du compte rendu de la présente Assemblée générale.

Les comptes, dont il m'appartient de vous donner ici un commentaire détaillé, ont été soumis à l'examen de la commission spéciale désignée par votre comité, conformément à l'article 5 de notre règlement intérieur.

D'un 31 décembre à l'autre, le montant de la dotation est passé de 42.080.000 F à 45.760.000 F en chiffres ronds. L'augmentation enregistrée, qui dépasse 3 millions et demi, représente une amélioration importante par rapport au mouvement de la dotation au cours de 1956.

Pour sa plus grande part, cet accroissement résulte de l'encaissement d'une somme de 2.500.000 F provenant du legs

Emanaud. Les difficultés auxquelles s'est heurtée la Société amicale pour la vente de l'une des propriétés faisant partie de ce legs ont enfin pu être aplanies, le litige en cours ayant été tranché à son bénéfice. En définitive, les sommes encaissées au titre du legs universel du camarade Emanaud s'élèvent à 8.200.000 F environ.

Il reste encore à recevoir, en ce qui concerne les legs portés à notre connaissance, le reliquat du legs du camarade Lepidi s'élevant à quelques centaines de milliers de francs, ainsi qu'une somme de 50.000 F léguée en 1957 par une veuve de camarade, Mme Florentin.

Le solde de l'accroissement de notre dotation provient des rachats de cotisations, pour un montant de 1.180.000 F. Malgré l'élévation de 3.000 à 4.500 F du taux de rachat, le nombre de camarades ayant racheté leur cotisation s'est accru sensiblement par rapport à 1956 (274 contre 216). Il en est résulté, ainsi que nous l'espérons, une augmentation substantielle de la somme reçue à ce titre.

Dans l'emploi de la dotation à fin 1957 nous trouvons toujours, pour 3.130.000 F environ de valeur comptable, le domaine de Vauquois et, pour le solde, des valeurs mobilières répondant aux conditions de l'article 14 des statuts. Ces titres, dont le montant en écritures s'élevait à 42.630.000 F environ, présentaient au 31 décembre 1957, une

plus-value de l'ordre de 15 millions (contre 5 millions au 31 décembre 1956, pour une valeur en écritures de 39 millions).

Les principaux mouvements ayant affecté cette fraction de notre portefeuille au cours de l'année 1957 ont été, d'une part, un arbitrage des titres de l'Emprunt extérieur 4 % 1939, contre des Bons S.N.C.F. indexés 1956 5 ½ % minimum, d'autre part, une affectation supplémentaire d'obligations Caisse nationale de l'énergie prélevées sur le contingent de ces obligations figurant précédemment en emploi du fonds de réserve.

Ce fonds de réserve, alimenté par l'excédent des recettes sur les dépenses de chaque exercice est, pour sa part, passé de fin 1956 à fin 1957 de 32.060.000 F à 36.220.000 F en chiffres ronds.

Au 31 décembre 1957, il était lui-même, en majeure partie, employé en valeurs mobilières dont le montant en écritures s'élevait à 28.160.000 F présentant une plus-value supérieure à 42 millions.

L'ensemble de notre portefeuille (dotation et fonds de réserve) avait ainsi, à fin 1957, une valeur boursière de 128 millions pour une valeur en écritures de 71 millions de francs en chiffres ronds.

Le solde du fonds de réserve était à la même date employé, d'une part, en valeurs à court terme et disponibilités à vue permettant de couvrir les besoins des premiers mois du présent exercice, d'autre part, en prêts d'honneur pour un montant global de 380.000 F, ainsi qu'en prêt consenti pour le préventorium de Condillac pour 210.000 F.

Au cours de 1957, le fonds de réserve s'est accru de 4.150.000 F contre 6.450.000 F en 1956. Si nos recettes sont demeurées, avec 22.780.000 F sensiblement au même niveau, nos dépenses ont atteint 18.620.000 F en hausse de 2 millions environ par rapport à l'année précédente.

Les recettes de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

Le produit net du domaine de Vauquois s'est élevé à 390.000 F en augmentation sensible en raison du règlement, par le fermier, de l'arriéré restant dû au titre de l'exercice 1956. Les revenus mobiliers ont atteint 3.690.000 F en hausse de 700.000 F par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les cotisations, il semble que les efforts poursuivis par votre comité au cours des dernières années auprès des camarades souscripteurs annuels aient porté leurs

fruits, puisque le montant encaissé en 1957, tout en demeurant fort modeste à 190.000 F, s'est largement accru par rapport aux années précédentes. Compte tenu du nouveau taux de cotisation de 300 F, votre comité constate avec satisfaction que plus de 600 camarades ont fait cette année l'effort de s'acquitter de cette petite formalité à l'égard de la Société amicale. Votre comité exprime l'espoir que cette évolution favorable se poursuivra.

Une autre nature de nos ressources annuelles, celle des dons à distribuer, s'est élevée à 2.470.000 F environ contre 1.570.000 F en 1956 ; c'est le montant le plus important qui ait jamais été enregistré à ce titre dans nos comptes.

Votre comité tient à exprimer ici, une fois de plus, ses remerciements chaleureux aux camarades et aux familles de camarades qui manifestent d'une façon aussi généreuse leur dévouement actif à l'œuvre de la Société amicale. Nous avons, en particulier, reçu d'un donateur anonyme un don important, d'un montant de 250.000 F. Par ailleurs, les groupes X-Alger et X-Dakar, dont je me plais à souligner ici la fidélité du concours qu'ils nous apportent, nous ont fait parvenir, à l'occasion de leurs manifestations, des dons s'élevant respectivement à 120.000 F et 75.000 F. Selon l'usage, vous trouverez dans l'Annuaire la liste des dons au moins égaux à 10.000 F.

Enfin, nos remerciements vont également à la Maison Gauthier-Villars qui nous a fait parvenir, au cours de l'année 1957, en liaison avec les diverses publications polytechniciennes assurées par ses soins, des dons d'un montant total de 1.200.000 F.

La dernière rubrique de nos recettes est aussi, comme vous le savez la plus importante ; il s'agit en effet de notre bal annuel, qui a produit cette année la somme nette de 16.050.000 F. Ce résultat est très brillant puisqu'il représente un accroissement de 10 % par rapport à 1956 et de près de 30 % par rapport à 1955.

Un tel succès n'a pu être obtenu que grâce aux efforts de la commission spéciale et, particulièrement, au dévouement de son président, le camarade Widhoff. Votre comité tient à leur exprimer ici toute sa reconnaissance, ainsi qu'aux nombreuses personnalités de l'industrie et du commerce qui ont contribué, par leurs libéralités, à la réussite de notre bal.

En face de nos 22,8 M de recettes, nous trouvons un montant de dépenses

de 18,6 M en chiffres ronds, en hausse de 13 % par rapport à 1956. Les dépenses diverses, en légère augmentation, se sont élevées à 1.320.000 F se décomposant en 1.050.000 F pour les frais généraux et 270.000 F pour les rentes viagères à servir.

Comme il va de soi, l'essentiel de nos dépenses a été constitué par les secours versés aux camarades et aux familles de camarades dans le besoin. Leur montant a atteint 17.300.000 F, soit sensiblement 2 M de plus qu'en 1956.

La somme globale versée est restée quelque peu inférieure à nos prévisions budgétaires, qui étaient de 18 M. A une notable diminution du nombre de bénéficiaires (426 en 1957 contre 473 en 1956) a correspondu un accroissement sensible du montant moyen des secours par bénéficiaire, qui est passé de 32.500 F en 1956 à 40.500 F en 1957.

Selon la documentation que possède votre comité, il semble que les ressources propres des bénéficiaires se soient accrues en moyenne dans une proportion voisine. Les secours alloués par la Société amicale représentent donc toujours un cinquième environ des moyens d'existence dont auraient disposé les intéressés à défaut de l'aide que nous leur avons apportée.

En ce qui concerne la répartition des secours entre les différentes catégories d'attributaires, l'évolution déjà signalée dans le précédent rapport s'est poursuivie en 1957. Cette évolution se caractérise par une diminution du nombre de demandes émanant de veuves de camarades, chargées de famille. L'ensemble de la catégorie des veuves de camarades, qui reste bien entendu la plus nombreuse, ne représente plus que la moitié des dossiers de secours. Corrélativement, le nombre moyen de bénéficiaires par dossier a continué à diminuer et s'est établi à 2,13 pour 1957 contre 2,17 pour 1956. Le montant moyen des secours par dossier s'est ainsi élevé à 86.000 F environ contre 70.000 F en 1956, soit un accroissement légèrement supérieur au pourcentage de 20 % sur lequel nous avons basé nos prévisions budgétaires.

Pour 1958, votre comité vous propose de tenir compte de la situation financière, toujours favorable, de la Société, en procédant à une nouvelle augmentation du montant global des secours distribués, qui pourrait être de 2 à 3 M. Cette étape porterait aux environs de 100.000 F le montant moyen attribué par dossier.

Il semble en effet que les recettes

du bal doivent au moins se maintenir au niveau de l'an dernier, compte tenu de l'attrait particulier du cadre de Versailles, ce qui permettrait de faire face à l'accroissement de nos dépenses de secours, même en supputant un risque de baisse sur certains autres postes de recettes (dons à distribuer en particulier).

Dans cet esprit, votre comité soumet à votre approbation, conformément à l'article 8 des statuts, le projet de budget suivant pour 1958 :

Recettes

Revenus du domaine	0,3
Revenus mobiliers	4,
Cotisations annuelles	0,2
Dons à distribuer	1,
Produit du bal	16,
Ensemble.....	21,5

Dépenses

Secours	20,
Frais généraux et rentes viagères	1,5
Ensemble.....	21,5

Le problème, déjà évoqué ici, de la faiblesse des ressources provenant des cotisations annuelles, a conduit votre comité à revoir complètement la question des cotisations dans le cadre général des contributions demandées à leurs membres par des associations d'anciens élèves de grandes écoles.

De l'enquête effectuée de concert avec le Conseil de la S.A.X., votre comité a conclu à l'opportunité de vous proposer, en premier lieu, de fixer à 1.000 F à partir de l'exercice 1959 le taux de la cotisation annuelle, ce montant étant toutefois réduit à 600 F pour les jeunes camarades pendant quatre années après leur sortie de l'Ecole.

D'autre part, et compte tenu de tous les éléments à considérer, votre comité a estimé convenable d'ajuster le taux de rachat de la cotisation, et vous propose de l'élever à 20 fois le taux annuel, au lieu de 15 fois jusqu'ici. La cotisation de sociétaire perpétuel serait ainsi de 20.000 F, payable en un versement ou en quatre versements annuels consécutifs de 5.000 F. Le supplément de cotisations à verser pour recevoir le titre de sociétaire perpétuel bienfaiteur serait fixé à 20.000 F.

La mise en vigueur de ces nouvelles dispositions, lesquelles sont en tous points comparables à celles qui ont été adoptées, pour sa part, par la S.A.X., ne peut résulter que d'une modification de

l'article 3 de nos statuts. C'est pour quoi votre Comité soumet à votre approbation un nouveau texte dudit article, texte qui a été publié dans « La jaune et la rouge » du 1^{er} mai 1958.

Par ailleurs, votre comité est appelé à vous proposer deux légères modifications à l'article 21 du règlement intérieur, lequel concerne les prêts d'honneur consentis par notre société. Il est apparu, en effet, que le texte actuel limitant ces prêts aux seuls anciens élèves présentait des inconvénients au regard de cas concrets qui peuvent se présenter. Nous vous proposons un nouveau texte autorisant l'octroi de prêts à des élèves encore présents à l'École. Corrélativement, le texte dont nous proposons l'adoption supprime le délai maximum de trois ans pour le remboursement de ces prêts, votre comité demeurant juge du délai à fixer dans chaque cas particulier.

La collaboration étroite que votre comité a poursuivie avec le Conseil de la S.A.X. ne s'est pas bornée à la question des cotisations. Deux études ont été entreprises par une commission composée de membres de votre comité et de membres du Conseil de la S.A.X.

La première question concerne une révision des statuts de l'A.X. tendant à donner à notre Association fédérale un caractère plus vivant et plus représentatif de la communauté polytechnicienne. Vous avez eu connaissance, par « La jaune et la rouge » des diverses modifications qu'il est envisagé d'introduire à cet effet dans les statuts. Ces modifications, de même que le texte d'un

règlement intérieur, doivent être soumises à une Assemblée générale de l'A.X., réunie extraordinairement l'automne prochain.

La deuxième question concerne la création d'une Maison de retraite des Polytechniciens, destinée à recevoir des camarades âgés ou des membres de leur proche famille. Il ne s'agirait pas d'une institution charitable, car les pensionnaires devraient, en principe, régler leurs frais de séjour de façon à couvrir le prix de revient, l'établissement s'interdisant bien entendu de faire des bénéfices.

Pour le petit nombre de candidats ne possédant pas les moyens de payer intégralement le prix de leur pension, votre société pourrait être appelée à intervenir pour verser à la Maison de retraite, à titre de secours aux intéressés, tout ou partie de la différence entre le tarif normal et la somme payée par le pensionnaire.

Etant donné le caractère de cette nouvelle œuvre, qui répond incontestablement dans les circonstances actuelles à un besoin, votre comité ne peut que s'associer, pour sa part, à l'appel déjà publié dans « La jaune et la rouge » demandant la collaboration du plus grand nombre possible de camarades pour sa réalisation.

Je terminerai ce rapport en vous signalant que l'Annuaire 1958 doit vous parvenir dans les prochains jours. Votre comité sollicite à nouveau votre concours pour réparer les inexactitudes qui auront pu s'y glisser et vous en remercie à l'avance.



ANNEXE I

COMPTES FINANCIERS DE L'EXERCICE 1957

Situation générale des comptes à fin 1956 et à fin 1957

	à fin 1956	à fin 1957
Actif		
Valeurs affectées à la dotation :		
— Domaine de Vauquois	3.131.585	3.131.585
— Valeurs mobilières	38.947.016	42.628.510
Valeurs affectées au fonds de réserve :		
— Valeurs mobilières	28.771.449	28.160.385
— Prêt (Préventorium de Condillac)	209.250	209.250
— Prêts d'honneur	260.000	380.000
Disponibilités :		
— Valeurs à court terme	1.665.000	5.355.000
— Caisse, Banque, Chèques postaux	1.155.826	2.110.030
	<u>74.140.126</u>	<u>81.974.760</u>
Passif		
Dotation	42.076.837	45.756.607
Fonds de réserve	32.063.289	36.218.153
	<u>74.140.126</u>	<u>81.974.760</u>
RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE 1957		
Recettes		
Revenus du domaine de Vauquois	389.090	
Revenus mobiliers	3.687.918	
Cotisations annuelles	186.263	
Dons à distribuer	2.446.188	
Produit du bal	16.050.318	22.779.777
		<u>22.779.777</u>
Dépenses		
Secours	17.304.521	
Frais généraux	1.048.685	
Rentes viagères à servir	271.707	18.624.913
		<u>18.624.913</u>
Excédent de recettes porté en augmentation du fonds de réserve.		4.154.864

ANNEXE II

ETAT DES VALEURS MOBILIERES AU 31 DECEMBRE 1957

	Valeurs comptables	Valeurs au 31 décembre 1957
Valeurs affectées à la dotation :		
280.000 F rente 3 1/2 % 1952 amortissable	5.781.124	8.456.000
7.000.000 F cap. Emprunt National 5 % 1956	7.088.788	7.739.000
20.500 Fl. cap. Chemins de fer du Maroc 5 % 1938	4.201.176	4.575.190
410 Bons S.N.C.F. indexés 1954 6 % min.	3.943.000	4.788.800
300 Bons S.N.C.F. indexés 1956 5 1/2 % min. ...	3.346.058	3.225.000
6.880.000 F cap. ob. Caisse Nationale de l'Energie 3 % à intérêt complémentaire variable ...	5.559.354	15.479.207
122 parts de production E. D. F. 1952-53 de 16.000 F (1)	1.899.785	1.970.300
150 parts de production E.D.F. 1954 de 32.000 F	4.794.357	4.935.000
140 Bons Charbonnages de France 1953	1.637.835	1.778.000
365 Bons Charbonnages de France 1954	4.377.032	4.672.000
	42.628.510	57.618.497
Valeurs affectées au fonds de réserve :		
5.315.000 F cap. ob. Caisse Nationale de l'Energie 3 % à intérêt complémentaire variable ..	4.294.763	11.958.138
100 ac. Crédit Foncier de France	834.120	760.000
32 ac. S. A. P. E.	736.034	1.744.000
50 ac. Union Européenne Industrielle et Finan- cière	258.305	1.700.000
600 ac. Société Nationale d'Investissement	9.100.768	33.600.000
400 ac. Investissement du Nord	4.602.235	5.900.000
100 ac. Société Française d'Investissement	1.000.000	1.000.000
30 ac. Automobiles Peugeot	687.082	1.230.000
16 ac. Grands Travaux de Marseille	194.408	167.400
36 ac. Forges et Aciéries du Nord et de l'Est	319.050	918.000
80 ac. Tréfileries et Laminoirs du Havre	949.352	1.280.000
30 ac. Kuhlmann	510.595	795.000
40 ac. Rhône-Poulenc	630.749	2.180.000
10 ac. Saint-Gobain, Chauny et Cirey	117.823	346.000
275 ac. Anglo-American Con of South Africa (SICOVAM)	1.873.537	2.777.500
400 ac. Central Mining and Investment Con ..	810.000	1.800.000
500 ac. Chartered (SICOVAM)	1.090.656	1.953.400
18 ac. Métallurgie de Champagne	99.493	214.020
Annuités trentenaires	43.429	43.429
Valeurs diverses	7.986	50.975
1.039 ac. Maison des X	mémoire	mémoire
	28.160.385	70.417.862
Ensemble	70.788.895	128.036.359

(1) Valeurs grevées d'un usufruit viager (legs LEPIDI).

II. — LISTE DES MEMBRES DE LA S. A. S.

Additions et rectifications effectuées du 1^{er} janvier au 30 juin 1958

1897		1927		1938		GOUIX	S. P.
COURBIER	S. P.	HAMONIAUX	S. P.	COHEN-SOLAL		MAYNADIE	S. P.
					S. P.	PIETRI 1/2	S. P.
1901		1929		GERARD 1/2	S. P.	ZASC	S. P.
GUERITHAULT	S. P.	LEROLLE	S. P.	JENN	S. P.		
		TARDY	S. P.			1951	
		SOUMASTRE	S. P.	1940		BOISHARDY	S. P.
				DAVID	S. P.	ETIENNE	S. P.
1904		1930				LACHAIZE	S. P.
FERRE	S. P. B.	PAGES	S. P.	1944		PILLAN	S. P.
				DANDURAND	S. P.	SICARD	S. P.
1908		1931		FABRE	S. P.	1952	
EXPILLY 1/2	S. P.	CHANDEZE	S. P.	GIORGETTI	S. P.	LAGET	S. P.
CARDON	S. P. B.					LOUDIN	S. P.
		1932		1948		POUPART-	
1900 Sp.		ADAM	S. P.	DEZOTEUX	S. P.	LAFARGE	S. P.
VALLET	S. P. B.	LE ROY	S. P.	RODOT	S. P.	SARREMEJEAN	
				VERRINI	S. P.	DE VIËY	S. P.
1920 Sp.		1933		1949		1953	
SEMEAC	S. P. B.	HOUNEAU	S. P.	CADO	S. P.	BEURTEY	S. P.
				CORDIER	S. P.	THIREAU	S. P.
1922		1934		DUBARRY-BARBE			
SCHOTT	S. P.	SEVESTRE	S. P.		S. P.	1954	
				DURAND-RIVAL	S. P.	ROUSSEAU	S. P.
1925		1935					
NETTER	S. P. B.	BUFFENOIR	S. P.	1950		1955	
		DESCHESNES	S. P.	BOUDEVILLE	S. P.	OSSADZOW	S. P.
		WATIN	S. P.				



CHRONIQUE DE LA S.A.X.

I. — LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Modifications intervenues entre le 1^{er} mai et le 22 août 1958

1° - Camarades ayant demandé leur inscription
en qualité de membres titulaires permanents (P)

1898 PICQUET. 1909 BERTRAND de BALANDA 1910 CHAUDESSOLLE. 1911 MARAGE.	1920 SP SASSIER. 1923 JOSET. 1924 GASNAULT. 1929 GROSJEAN.	1937 PELLERIN. 1939 DAVY. 1949 DUREAULT. 1955 MAISONNEUVE.
---	---	---

2° - Camarade ayant demandé sa promotion
en qualité de membre titulaire fondateur (F)

1938
DOSSIER

3° - Camarades ayant demandé leur promotion
en qualité de membres titulaires permanents (P)

1948 COMBEAU. ZEEGERS.	1951 BOISHARDY. LAU. PERRAUD. PILLAN. WAUTERS.	1955 HEUDE. MAVEL. OSSADZOW.
------------------------------	---	---------------------------------------

4° - Camarades de la promotion 1956 ayant demandé leur affiliation

— comme membres permanents (P)

— comme membres à versement annuel (A)

ADAD	P. BALAZUC	P. BENISTY	P. BIALOT	P.
AGARD	P. BANCHEREAU	P. BERGER	A. BIERMÉ	P.
AILLERET	P. BARON	P. BERNADET	P. de BIGNICOURT	
d'ANSELME	P. BARRÉ	P. BERNARD J.-L.	A.	P.
ARLÈS	P. BARRIAC	P. BERNARD M.	P. BISEAU	P.
ATTIA	P. BAYARD	P. BERTRAND	P. BLANQUET	P.
AUQUE	P. BELLIN	P. BERTRANDIAS	P. BOSSOT	P.
AVIRON-VIOLET	P. BÉNICOURT	P. BETIN	P. BOUTAN	P.

BREAUD	P.	DUMAS	P.	LAZAR	P.	PUJOL	P.
BRÉGEON	P.	DUPRÉ	P.	LEBLANC	P.	RALITE	P.
BRIERRE	P.	DURAND	P.	LEBOULANGER	A.	REJASSE	P.
BROCH	P.	ERUIMY	P.	LEBOUTEUX	P.	RENAUD Etienne	P.
BROSSIER	P.	ESCLANGON	P.	LEFROU	P.		P.
BRUDER	P.	ETTZEVOGLOU	P.	LÉGER	P.	RENAUT Guy	P.
BRUMAULD-		EVARD	P.	LE MEUR	P.	RENON	P.
DESHOULIÈRES		FAURE	P.	LE NIR	P.	RENOSI	P.
	P.	FAYARD	P.	LERAILLEZ	P.	REVUZ	P.
BRUNEAU	P.	FERNANDEZ	P.	LESAGE	P.	RIVLINE	P.
BUISSON-		FERRAGU	P.	LESUEUR	A.	ROBERT	P.
MATHIOLAT	P.	FLINOIS	P.	LETOURNEUR	P.	ROUSSEAU	
BUR	P.	FOURNET	P.	LEVY Acher	P.	Arnaud	P.
BUSSEAU	P.	FRASSE	P.	LÉVY Jacques	P.	ROUSSEAU Daniel	P.
CANTE	A.	FRANCK	P.	LÉVY Michel	P.		P.
CARLOS	P.	GARRETA	P.	LORIGNY	P.	ROUX	P.
CARON	P.	GASTEBOIS	P.	MABARET	P.	SAINT-GUILHEM	
CATELLA	P.	GAUCHERAND	A.	du BASTY	P.		P.
CATOIRE	P.	GAUTHIER M.-An-		MACABET	P.	SALMONA	A.
CAUMETTE	P.	dré	P.	MAIRE	P.	SAVELLI	P.
CAUQUIL	P.	GAUTHIER M.-		MANDON	A.	SAVOYE	P.
CHANUT	P.	François	P.	MARBACH	P.	SCHUN	A.
CHARLOT	P.	GEFFROY	P.	MARION	P.	SCHWIRTZ	P.
CHARTIER	P.	GENZLING	P.	MÉGARD	P.	SEIGNER	P.
CHASSANDE		GERVET	P.	MELLANO	P.	SEMERIA	P.
dit PATRON	P.	GIRAUD	P.	MERIGEALT	P.	SÉRANNE	P.
CHÉNEAU	P.	GODARD	P.	MERLETTE	P.	SERVAT	P.
CHENEL	P.	GOGUEL-		MONNOT	P.	SIMANDOUX	P.
CHINAL	P.	NYEGAARD	A.	MOREAU DE St-		SKENDEROFF	P.
CLINCKX	P.	GONIN	P.	MARTIN	P.	SOCARD	P.
COHEN	P.	GOUTTE	A.	MORIN	P.	SOLER	P.
CORDE	P.	GRAMAIN	P.	MOTHE	P.	SOLIER	P.
COUR	P.	GRANGE	P.	MOUGEY	P.	STEICHEN	A.
COURGEAU	P.	GRENIER	A.	MOURET	A.	STOLÉRU	P.
COUTANCEAU	P.	GUELDRY	A.	NEYRET	P.	SUZANNE	P.
CRESPEL	P.	GUIBAUD	P.	NIZERY	P.	TARDIVEL	P.
DARRIULAT	A.	GUILLANEUX	P.	NOEL	A.	TATERODE	P.
DAVID	P.	GULLERAY	P.	NORMAND	P.	THARAUD	P.
DAZIN	A.	GUINAUDEAU	A.	NOYÈRE	P.	THÉRY	P.
DELETANG	P.	HAESEBROUCK	P.	PAILLOT de MON-		THIÉBAUT	P.
DELOFFRE	P.	HEINRICH.	A.	TABERT	P.	THIERY	P.
DELORME	P.	HÉRAULT	P.	PANNET	P.	THOMAZEAU	P.
DELSART	A.	IRION	P.	PARAVERT	A.	TURBAT	P.
DESCANS	P.	JANTON	P.	PARÈS	P.	TURBIL	A.
DESCARPENTRIES		JOHNSTON	P.	PARIS	P.	TURLOT	P.
	P.	JOLY	P.	PASSELAIGUE	P.	VANNIÈRE	P.
DÉSEQUELLES	P.	JOMINI	A.	PAYER	P.	VARNIER	P.
DESQUILBET	P.	KORNBLUM	P.	PELTIER	P.	VERDEAU	P.
D'HALLUIN Jacques		KRAKOWIAK	P.	PÉREZ	P.	VERLHAC	P.
	P.	KUNVARI	A.	PIANKO	P.	VIARD	P.
DHALLUIN J.-Pierre		de LABROUHE de		PIERRE	P.	VILLE Georges	P.
	P.	LABORDERIE	P.	PIN	P.	VILLÉ Jacques	P.
DOBIAS	P.	LAGARDÈRE	P.	PLANCHE	P.	VIVIAND	A.
DORIS	P.	LAMBERT	P.	POUJOL de MOL-		VUILLAUME	P.
DOUCET	P.	LAUNOIS	P.	LIENS	P.	WAGNER	P.
DROIN	A.	LAVAL	P.	PRADON	P.	WOLTNER	P.

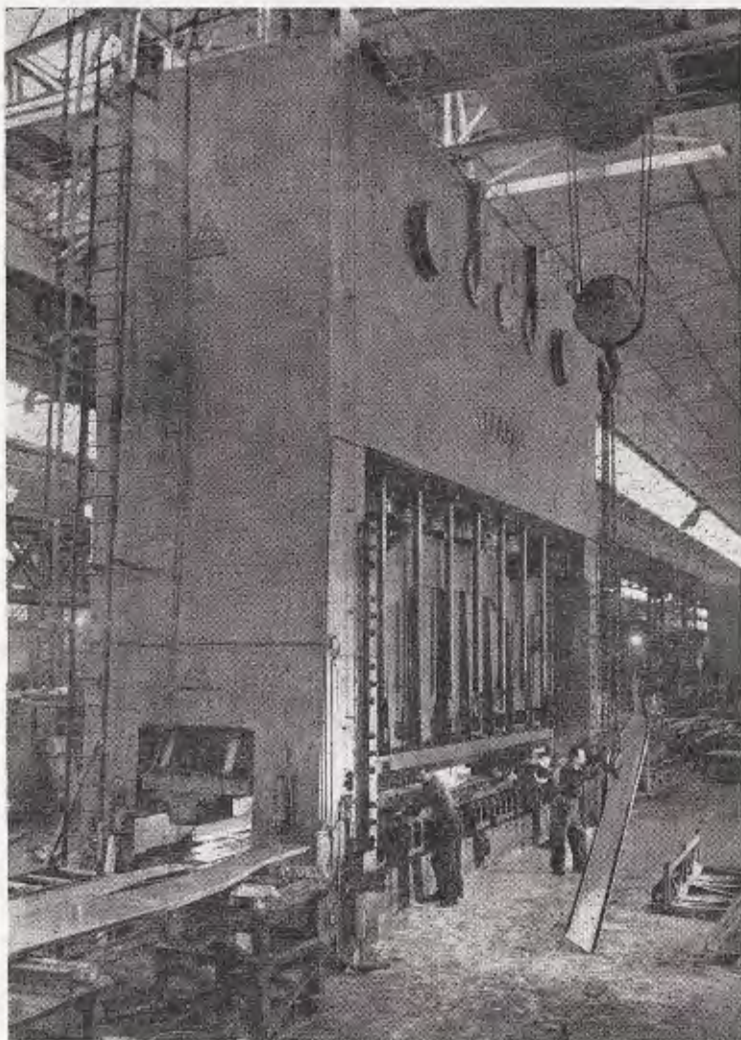
5° Personne et société ayant demandé leur inscription
comme membres associés permanents (P)

M. BLANC, professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, examinateur à l'École polytechnique.

SOCIÉTÉ NAPHTACHIMIE.

en France

les plus gros
longerons
sont emboutis
par



PAUL-MARTIAL - 184

ARBEL
DOUAI (NORD)

sur clearing de 3.500 tonnes

Téléphone 83 + • Adresse télégraphique . ETARBEL-DOUAI

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — SORTIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1958

Promotion 1956 :

- 267 élèves classés « catégorie normale » ;
- 4 » français classés « bis » ;
- 9 » étrangers.

Promotion 1955 :

- 4 élèves classés « catégorie normale ».
- Total des élèves sortants : 284.

Après examen des notes des 8 élèves classés à la fin de la liste de sortie, un seul a été proposé au ministre par le jury de sortie pour redoubler sa 2^e année d'études.

Moyenne de l'élève classé premier	15,86
» du dernier élève classé	9,20

L'élève Saint Guilhem est major des élèves.

L'élève étranger Lévy, qui a un total de points supérieur, est classé avec le numéro 0 bis.

Emplois offerts	Désignation des postes	Emplois choisis	Emplois non attribués
13	Ingénieur des Mines	13	0
35	Ingénieur des Ponts et Chaussées	35	0
26	Ingénieur des Télécommunications	26	0
1	Ingénieur Géographe	0	1
2	Ingénieur de la Navigation Aérienne	2	0
1	Ingénieur de la Météorologie	0	1
4	Ingénieur des Manufactures de l'Etat	4	0
4	Ingénieur de la Statistique	4	0
1	Ingénieur du Génie Rural	1	0
1	Ingénieur des Eaux et Forêts	1	0
2	Ecole Nationale d'Administration	1	1
2	Commissaire Contrôleur des Assurances	1	1
22	Ingénieur du Génie Maritime	22	0
16	Ingénieur Militaire de l'Air	16	0
12	Ingénieur Militaire des Poudres	12	0
22	Ingénieur Militaire des Fabrications d'Ar- mement	16	6
4	Ingénieur Militaire des Télécommunications	4	0
3	Ingénieur Hydrographe	0	3
2	Infanterie	0	2
2	Infanterie de Marine	0	2
7	Arme Blindée	1	6
25	Artillerie	0	25
8	Artillerie de Marine	0	8
17	Génie	2	15
15	Transmissions	0	15
10	Officier de Marine	1	9
3	Commissariat de la Marine	0	3
13	Officier de l'Air (cadre navigant)	0	13
1	Commissariat de l'Air	0	1
274		162	112
	Démissionnaires	108	
	Bis	4	
		274	

II. — CONCOURS DE 1958

LISTE D'ADMISSION PAR ORDRE DE MERITE

N.B. — L'astérisque suivant le numéro de rang indique que le candidat est sur limite

RANG	NOMS	ORIGINE	RANG	NOMS	ORIGINE
1	Becker D.	Louis-le-Grand	71	Le Maréchal T.M.J.	Vers. (St ^e .Genev.)
2	Raynaud M.	Clermont-Ferrand	72	Poujeaux B.	Condorcet
3	Rémy G.	Versailles (Hoche)	73	Serres R.	Marseille
4	Montfort B.	Vers. (St ^e .Genev.)	74	Lapeyre J.-L.	Louis-le-Grand
5	Létoquart P.	Versailles (Hoche)	75	Lieutaud J.	Charlemagne
6	Goulaouic C.	Saint-Etienne	76	Sousselier J.	Louis-le-Grand
7	Morlet C.	Saint-Louis	77	Dugois J.-P.	Grenoble
8	Amilhat M.	Marseille	78	Gufflet P.	Louis-le-Grand
9	Blanc D.	Vers. (St ^e .Genev.)	79	Befbader P.	Janson-de-Sailly
10	Detraz C.	Saint-Louis	80	Forgerit J.-P.	Saint-Louis
11	Burq D.	La Flèche	81	Collin B.	Nancy
12	Gazel M.	Condorcet	82	Demonsant J.	Saint-Louis
13	Guellec J.	Rennes	83	Doucet H.	La Flèche
14	Bauche J.	Condorcet	84	Nicot J.	Poitiers
15	Bouvier C.	Saint-Louis	85	de Andria J.	Stanislas
16	de la Lande de Calan C.	Stanislas	86	Teitgen G.	Metz
17	Gordon M.	Saint-Louis	87	Leca P.	Janson-de-Sailly
18	Schlosser F.	La Flèche	88	Berthelot Y.	Vers. (St ^e .Genev.)
19	Girard P.	Dijon	89	Abraham C.	Strasbourg
20	Fortin B.	Vers. (St ^e .Genev.)	90	Longatte J.-M.	Saint-Louis
21	Fritz P.	Nancy	91	Boudoul J.	Lyon
22	Lévy M.	Louis-le-Grand	92	Behr L.	Louis-le-Grand
23	Le Bellac M.	Louis-le-Grand	93	Couzy A.	Vers. (St ^e .Genev.)
24	Caruette J.	Louis-le-Grand	94	Yagnon M.	Lyon
25	Lacapelle J.	Vers. (St ^e .Genev.)	95	Bonnot J.	Louis-le-Grand
26	Bouvry J.-C.	Saint-Louis	96	Tchurukdichian S.	Marseille
27	Cochon de Lapparent D.	Louis-le-Grand	97	Demesse L.	Saint-Louis
28	Renoux J.	Saint-Louis	98	Lombard J.	Vers. (St ^e .Genev.)
29	Ferrari A.	Louis-le-Grand	99	Leclercq R.	Lille
30	Couzy G.	Vers. (St ^e .Genev.)	100	Baron P.	Lille
31	Pommellet P.	Janson-de-Sailly	101	Marcel J.-C.	Saint-Louis
32	Moreau G.	Louis-le-Grand	102	Boiron J.-P.	Saint-Louis
33	Gauthier A.	Lyon	103	Rouëssé P.	Saint-Louis
34	Bulleau G.	Vers. (St ^e .Genev.)	104	Lespinard G.	Lyon
35	Cabaret B.	Janson-de-Sailly	105	Delavallade A.	Stanislas
36	de Torquat de la Cou- lerie C.	Louis-le-Grand	106	Tard F.	Saint-Louis
37	Lieutaud B.	Charlemagne	107	Sindzingre M.	Dijon
38	Montané J.	Toulouse	108	Cohen-Tannoudji G.	Alger
39	Relotius F.	Janson-de-Sailly	109	Mallet P.	Janson-de-Sailly
40	Chauvel P.	Louis-le-Grand	110	Joly A.	Louis-le-Grand
41	Roussier Y.	Saint-Etienne	111	Veillet J.-J.	Saint-Louis
42	Glowinski A.	Charlemagne	112	Prabonneau P.	Saint-Etienne
43	Hervier J.	Janson-de-Sailly	113	Ruault J.-P.	Louis-le-Grand
44	De Lamare E.	Alger	114	Boissière J.	Louis-le-Grand
45	Metzger P.	Strasbourg	115	Loisel J.-P.	Louis-le-Grand
46	Abrial J.	La Flèche	116	Boissau Chabot de Pé- chebrun J.-C.	Vers. (St ^e .Genev.)
47	Auque C.	Condorcet	117	Flichy B.	Vers. (St ^e .Genev.)
48	Langhade Y.	Vers. (St ^e .Genev.)	118	Barrier M.	Louis-le-Grand
49	Brzeziner E.	Condorcet	119	Levin J.	Lyon
50	Brisac A.	Louis-le-Grand	120	Lenoir P.	Saint-Louis
51	Michel B.	Saint-Louis	121	Longre F.	Lyon
52	François C.	Buffon	122	Soleil P.	Rouen
53	Andreu P.	Louis-le-Grand	123	Szerezewski R.	Condorcet
54	Renault J.	Saint-Louis	124	Monnerot-Dumaine P.	Chaptal
55	Malgrange J.-L.	Louis-de-Grand	125	Semaille J.-P.	Janson-de-Sailly
56*	Dewawrin D.	Louis-de-Grand	126*	Verney D.	Paris (Libre)
57*	Parraud P.	Marseille	127	Bonnot J.-F.	La Flèche
58	Baudoult d'Haute- feuille E.	Saint-Louis	128	Jollivot R.	Nantes
59	Feautrier P.	Marseille	129	Rigaldiès B.	Vers. (St ^e .Genev.)
60	Bizot A.	Janson-de-Sailly	130	Norek B.	Louis-le-Grand
61	Herry M.	La Flèche	131	Robert J.	Louis-le-Grand
62	Syrota J.	Charlemagne	132*	Stéphan J.-P.	Louis-le-Grand
63	Lefrançois J.	Saint-Louis	133	Geffroy J.-P.	Louis-le-Grand
64	Dufay J.	Vers. (St ^e .Genev.)	134	Imbert P.	Stanislas
65	Marchal C.	Louis-le-Grand	135	Pinton M.	Condorcet
66	Sato L.	Saint-Louis	136	Marfinet F.	Marseille
67	Esclavard J.-P.	Janson-de-Sailly	137	Brouillard M.	La Flèche
68	Albouy J.-C.	Janson-de-Sailly	138	Dupont P.	Condorcet
69	Mitrani A.	Condorcet	139	Birand de Dinechin Y.	Vers. (St ^e .Genev.)
70	Monnier A.	Vers. (St ^e .Genev.)	140	Gaillard M.	Marseille
			141	Vingonneau J.-C.	Louis-le-Grand

RANG	NOMS	ORIGINE	RANG	NOMS	ORIGINE
142	Quême J.-P.	Louis-le-Grand	222	Bourgne J.	Louis-le-Grand
143	Desudde J.	Lille	223	Foy P.	Alger
144*	Migeon B.	Louis-le-Grand	224	Comte C.	Saint-Louis
145	Milleron J.-C.	Saint-Louis	225	Dress F.	Saint-Louis
146	Lardeur J.-F.	Saint-Louis	226	Girardot P.	Louis-le-Grand
147	Chovet D.	Nantes	227	Poggi R.	Marseille
148	Ordinaire F.	Janson-de-Sailly	228	Jacq J.	Louis-le-Grand
149	Darpas Y.	Buffon	229*	Bérard F.	Toulouse
150	Rousseau P.	Condorcet	230	Faingold M.	Janson-de-Sailly
151	Richardson J.-P.	Marseille	231	Girardeau J.-P.	Saint-Louis
152	Gasztofff B.	Louis-le-Grand	232	Grunspan J.-P.	Jacques-Decour
153	Dubresson A.	Jacques-Decour	233	Duverger P.	Louis-le-Grand
154	Jaéglé J.	Marseille	234	Dousteysstier J.	Saint-Etienne
155	Duley B.	Dijon	235	Pelier Y.	Saint-Louis
156	Téménidès M.	Condorcet	236	Gondouin J.	Nancy
157	Rochet M.	Lyon	237	Glowinski R.	Charlemagne
158	Zuber P.	Besançon	238	Pascaud C.	Louis-le-Grand
159	Roux P.	Vers. (St ^e .Genev.)	239	Relin P.	La Flèche
160	Lebel D.	Louis-le-Grand	240	Girolami P.	La Flèche
161	Descroix D.	Lyon	241	Chazot G.	Alger
162	Wozniak J.	Toulouse	242	Brocart A.	Janson-de-Sailly
163	Soubéiran A.	Janson-de-Sailly	243	La Gall G.	Rennes
164	Emsellem Y.	Louis-le-Grand	244	de Roissard de Bellet H.	Lyon
165*	Jondet A.	Dijon	245	Deniau F.	Saint-Louis
166	Viche J.-C.	Lyon	246	Fabret C.	Nice
167	Maurin P.	Grenoble	247	Livolant M.	Rennes
168	Chanut R.	Marseille	248	Portal G.	Henri-IV
169	Mac Léod A.	Vers. (St ^e .Genev.)	249	Daru H.	Paris (Libre)
170	Pinatelle L.	Lyon	250	Ruffier d'Epenoux X.	Vers. (St ^e .Genev.)
171	Bertrand A.	Stanislas	251	Yéron P.	Louis-le-Grand
172	Michel J.-L.	Marseille	252	Revel F.	Saint-Louis
173	Perrey R.	Saint-Louis	253	Marvillet J.-P.	Strasbourg
174	Bauchet B.	Marseille	254	Barbier de la Serre R.	Vers. (St ^e .Genev.)
175*	Cruset M.	Saint-Louis	255*	Ramin H.	Saint-Louis
176	Paramythioti M.	Janson-de-Sailly	256	Peter F.	Strasbourg
177	Laurent B.	Charlemagne	257	Usse J.	Jacques-Decour
178	Rivoire C.	Lyon	258*	Valensi E.	Marseille
179	Bizot M.	Janson-de-Sailly	259*	Perrais J.-P.	Paris (Libre)
180	Ciolina F.	Jacques-Decour	260	Lamboley A.	Saint-Louis
181	Durteste P.	Saint-Louis	261	Renouard P.	Saint-Louis
182	Lafonta R.	Saint-Louis	262*	Luppi J.	Charlemagne
183	Thuaud B.	Clermont-Ferrand	263	Frehel J.	Louis-le-Grand
184	Rat R.	Bordeaux	264	Bertrand Y.	Janson-de-Sailly
185	Rigny P.	Nancy	265	Berrier A.	Saint-Louis
186	Pierre B.	Louis-le-Grand	266	Sénéor R.	Henri-IV
187	Béranger J.	Stanislas	267	Arnould J.-C.	La Flèche
188	Ochs-Tabarly B.	Vers. (St ^e .Genev.)	268	Demoulin Y.	Marseille
189	Larroumets J.	Lyon	269	Moreau C.	Saint-Louis
190	Pineau M.	Buffon	270	Blaignan C.	Toulouse
191	Vieillard-Baron J.	Saint-Louis	271	Rouquette A.	Clermont-Ferrand
192	Reignier P.	Louis-le-Grand	272	Closson Y.	Grenoble
193	Valleaux M.	Janson-de-Sailly	273	Bitty J.	Louis-le-Grand
194	Castellan P.	Vers. (St ^e .Genev.)	274	Bach F.	Stanislas
195	Culot B.	Saint-Louis	275	Pacé H.	Saint-Louis
196	Bernard J.	Saint-Louis	276	Le Gal de Kérangal G.	Vers. (St ^e .Genev.)
197	Boursin J.-L.	Tours	277	Pélissolo J.	Vers. (St ^e .Genev.)
198	Méla J.-F.	Marseille	278	Barbier Saint Hilaire P.	Janson-de-Sailly
199	Faivre J.-C.	Stanislas	279	Silvereano B.	Saint-Louis
200	Vicariini J.-C.	Nancy	280	Chatelain J.-L.	Stanislas
201	Huot C.	La Flèche	281	Jamin P.	Saint-Louis
202	Magnan P.	La Flèche	282	Bodin P.	Rennes
203	Fajeau M.	Marseille	283	Fuchs G.	Janson-de-Sailly
204	Mijonnet J.	Louis-le-Grand	284	Denoyelle J.	Condorcet
205	Girard C.	Versailles (Hoche)	285	Gissler A.	Strasbourg
206	Masson P.	Grenoble	286	Utter J.-L.	Louis-le-Grand
207	Gufflet D.	La Flèche	287	Duban M.	Louis-le-Grand
208	Michel H.	Toulouse	288*	Chabert J.	Marseille
209	Lamielle D.	Jacques-Decour	289	Trillard D.	Louis-le-Grand
210	Masure B.	Louis-le-Grand	290	Boubet B.	Louis-le-Grand
211	Lecerf G.	Rennes	291	Doyen D.	Lyon
212*	Jeanneret A.	Louis-le-Grand	292	Terpant J.	Lyon
213	Peyrelevalde J.	Marseille	293*	Ferrouillat M.	Rennes
214	Fréchou-Renault B.	Louis-le-Grand	294	Lhuillier J.	La Flèche
215	Choné B.	Lyon	295	Giblin J.	Lille
216	Cachin H.	Saint-Louis	296	Bailion P.	Vers. (St ^e .Genev.)
217	Dufey P.	Lyon	297	Provost A.	Vers. (St ^e .Genev.)
218	Pistre R.	Toulouse	298	Philippon A.	Saint-Etienne
219	Ailleret J.-C.	Janson-de-Sailly	299	Carrier M.	Grenoble
220	Ervard A.	Vers. (St ^e .Genev.)	300	Le Corre J.	Janson-de-Sailly
221	Frénois M.	Rouen	301	Chetaille R.	Lyon

Candidats qualifiés pour le remplacement éventuel des démissionnaires

RANG	NOMS	ORIGINE	RANG	NOMS	ORIGINE
302	Chabanas J.-M.	Lyon	316*	Bineau H.	Saint-Louis
303	Le Gal G.	Vers. (St ^e .Genev.)	317	Venard M.	Buffon
304*	Henocque C.	Tours	318	Deligne P.	Lille
305	Brunhes B.	Saint-Louis	319	Mentré F.	Saint-Louis
306	Guillon A.	Saint-Louis	320	Chiapello J.	Marseille
307	Hocquenghem J.-C.	Saint-Louis	321	Masse D.	Vers. (St ^e .Genev.)
308	Sicherman G.	Strasbourg	322	Vollant J.-C.	Nancy
309	Mas C.	Louis-le-Grand	323	Gorodiche N.	Janson-de-Sailly
310	Choquart J.	Louis-le-Grand	324	Gluntz P.	Lyon
311	Sportiello J.	Alger	325	Combes F.	Saint-Louis
312	Vuaille B.	Lyon	326	Berthet C.	Marseille
313	Croizat A.	Marseille	327	Alouges A.	Nice
314	Herlent Y.	Lille	328	Cohen J.-M.	Marseille
315	Legrand J.	Charlemagne	329	Pontet J.	Marseille
			330	Poupinel J.	Janson-de-Sailly

Candidats étrangers

1	Vo Khac Khoan (V.-N.)	Montpellier	6	Marrache R. (Maroc)	Casablanca
2	Tran Tuc-Vi (Viet-Nam)	Henri-IV	7	Zarpas N. (Grèce)	Stanislas
3	Charif-Chefchaoui Y. (Maroc)	Saint-Louis	8	Nguyen Van Doan (Viet-Nam)	Henri-IV
4	Nguyen Xuan Phuc. (Viet-Nam)	Paris (Libre)	9	Nganso Sunji (Cameroun)	Bordeaux
5	de Munoa J., (Espagne)	Vers. (St ^e .Genev.)	10	Hakimi L. (Maroc)	Casablanca

III. — DISPOSITIONS NOUVELLES CONCERNANT LE SERVICE OUTRE-MER POUR LES CORPS CIVILS

La liste des emplois offerts ne distingue plus, comme les années passées, pour les corps civils comportant des emplois outre-mer, les postes offerts au titre métropole de ceux offerts au titre outre-mer.

Il résulte, des termes de la loi n° 57-871, du 1^{er} août 1957, relative à l'affectation ou au détachement de certains fonctionnaires de l'Etat hors du territoire européen de la France et de son décret d'application n° 58-351, du 2 avril 1958, que tout élève de l'Ecole admis

dans un corps civil de l'Etat peut « faire d'office, sous réserve du respect des garanties statutaires, l'objet d'une mesure d'affectation outre-mer ».

Les affectations et les détachements ne pourront, dans la généralité des cas, excéder trois ans sans le consentement des intéressés.

Les visites d'aptitude physique, auxquelles les élèves peuvent être appelés à se soumettre, seront passées après accomplissement du service militaire actif.

IV. — QUELQUES CONFERENCES FAITES A L'ETRANGER par les professeurs à l'Ecole polytechnique en 1957-58

Il a paru intéressant de faire connaître quelques activités à l'étranger de nos professeurs. Elles manifestent le rayonnement de nos maîtres et le prestige de notre Ecole. Cette énumération ne prétend pas être complète, et suivant l'accueil qui lui sera fait dans les milieux polytechniciens, cette rubrique sera reprise, peut-être même étendue.

1) **M. Baranger**, professeur de chimie.

En 1957, conférence à Bombay et Calcutta à l'Alliance française : La chimie au service de l'homme.

2) **M. Favard**, professeur d'analyse.

Cours du 15 mars au 15 mai 1957 à l'Université de Belgrade sur « La théorie de l'approximation des fonctions de variables réelles ».

Du 12 au 22 décembre, Colloque organisé par le Centre belge de recherches mathématiques sur la théorie des suites.

3) **M. Jacqué**, professeur de chimie.

— 4, 5 et 6 mars 1957 : trois conférences à l'Ecole spéciale d'ingénieurs industriels de Barcelone sur la préparation et l'emploi des isotopes et radio-isotopes.

— 4, 5 et 6 mars 1958 : trois conférences à l'Ecole spéciale d'ingénieurs industriels de Barcelone sur la préparation et l'emploi des isotopes et radio-isotopes.

— 7 mars 1958 : Conférence à l'Institut français de Barcelone sur la chimie du pétrole.

Pas de question...
un **CLARK**!



Non, pas de question ...

Avant de moderniser son entreprise et d'acheter un chariot élévateur, cet industriel voulait s'entourer de toutes les garanties.

- ▶ il a confronté catalogues et documentations,
- ▶ il a consulté ses services techniques, ses manutentionnaires eux-mêmes,
- ▶ il a interrogé des utilisateurs de son entourage :

Ils ont été unanimes : "Prenez un CLARK"



Ce n'est pas l'effet d'un hasard :
250.000 fois en 11 ans, un chef d'entreprise, avant lui, a choisi un CLARK.

CLARK

Première marque mondiale de chariots élévateurs, construits en grande série, sous licence américaine par :
LES ATELIERS DE STRASBOURG S.A. au capital de 254.000.000 de frs. STRASBOURG - MEINAU
Service Commercial : 118, rue Réaumur · PARIS 2^e — Téléphone : GUT. 16-89 et 17-00

FOIRE DE METZ : du 27 Septembre au 13 octobre 1958
SALON DE LA MANUTENTION : du 5 au 13 Novembre 1958, Stand n° I R 74

" LA NATIONALE "

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

VIE

2, rue Pillet-Will - TAL. 91-20

Assurances de Groupes.

Régimes de retraite des cadres.

Contrats spéciaux pour personnel de Direction.

Etude et gestion de régimes de retraites.

P. OLGIATI (1926)

M. BOUDON (1924)

RISQUES DIVERS

15 bis, rue Laffitte - PRO. 06-53

Accidents de toutes natures.

Responsabilité.

Transports terrestres, maritimes
et aériens.

dynamites

★

exploseurs
accessoires de tir

★

toutes études
d'abattage

★

NOBEL BOZEL

S. A. au Capital de 2.392.000.000 Frs
Siège Social : 67, Bd Haussmann - Paris 8°
Tél. : ANJ. 46-30

ALJ115

INDUSTRIELS, COMMERÇANTS

TRANSPORTEZ

VOS WAGONS A DOMICILE

PAR

REMORQUES PORTE-WAGONS

COMMODITÉ

SÉCURITÉ

ÉCONOMIE

TOUS RENSEIGNEMENTS A LA

S. C. E. T. A.

SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE
ET D'EXPLOITATION
DE TRANSPORTS AUXILIAIRES

66, RUE DE MONCEAU
PARIS-8° Tél. : LAB. 76-81

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CENT MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8°

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08)
MORE (08)

BONNET DE PAILLERETS (20)
COTTIN (21)

MIALARET (33)
CASTANIER (33)

— 9, 10, 12 mai 1958, aux Universités de Lugo (Galice) et Saint-Jacques de Compostelle.

L'industrie du pétrole et ses incidences sur l'industrie chimique.

Les radio-isotopes et leurs applications industrielles.

4) **M. Gaston Julia**, professeur d'algèbre et géométrie.

— mai 1957 : deux conférences à l'Institut de hautes mathématiques à l'université de Rome.

— participation à la réunion de l'Académie pontificale des sciences.

— juin 1957 : Conférence à l'université de Heidelberg.

— août 1957 : Participation au colloque international de théorie des fonctions.

— printemps 1958 :

Délégué par l'Académie des sciences de Paris aux cérémonies du cent cinquantième de l'Académie des sciences d'Amsterdam.

Universités de Tübingen et de Berlin-

Ouest (Université libre), Ecole polytechnique de Stuttgart, conférences sur certains travaux personnels, concernant l'analyse et la géométrie dans les espaces hilbertiens.

— En août 1958 : participation au Congrès international des mathématiciens d'Edimbourg (délégué de l'Académie des sciences et de la Faculté des sciences de Paris).

5) **M. Paul Lévy**, professeur d'analyse.

5 novembre 1957 à l'Université d'Oxford « Processus martoviens et stationnaires ; cas dénombrable ».

6) **M. Maurice Roy**, professeur de mécanique.

— octobre 1957 : trois conférences à l'Institut national de techniques aéronautiques Esteban Terradas à Madrid sur les « Réacteurs à propulsion supersoniques ».

— février 1958 : deux leçons à la « Technische Hochschule in Wien » à Vienne sur l'« Etude aérodynamique de la propulsion supersonique ».

V. — LA VIE A L'ECOLE

du 9 juin au 10 septembre 1958

a) Instruction militaire.

Le mois de juin a été marqué pour chacune des promotions par un court voyage militaire. Les anciens, du 9 au 11 juin, ont assisté à des tirs et des démonstrations de matériels exécutés dans les camps de Suippes et de Mailly par l'Ecole d'application d'artillerie et le Centre de tir des engins blindés. Les conscrits ont été du 23 au 26 juin les hôtes de l'Ecole spéciale militaire interarmes ; ils ont effectué des tirs et participé à des exercices d'infanterie avec leurs camarades Saint-Cyriens.

b) Sports.

Une équipe d'athlétisme de l'Ecole a disputé à Bruxelles le 7 juin le tournoi des académies militaires de l'Europe Occidentale (T.A.I.A.M.). L'Ecole polytechnique s'est classée 3^e, après les Belges et les Anglais avant Saint-Cyr et les Hollandais. Ce déplacement à Bruxelles a permis aux élèves de visiter l'exposition et de renouer avec l'Ecole royale militaire belge des liens amicaux qui datent de la fondation de cet établissement par un « Antique », le général Chapelier.

c) Revue du 14 juillet.

L'Ecole a participé à la revue et au défilé traditionnel avec le drapeau et

quatre compagnies sous le commandement du colonel Hublot.

d) Examens généraux.

Les examens généraux commencés le 3 juillet se sont échelonnés jusqu'au 26 juillet. Les élèves de 1^{re} année ont été examinés sur la physique et la mécanique ; ceux de 2^e année sur la mécanique, la chimie et l'astrophysique.

A l'expiration de leurs examens, les élèves sont partis en congé de fin d'études.

e) Corps enseignant.

M. Tuffrau, atteint par la limite d'âge, a fait aux élèves ses adieux le 17 juin dans une dernière leçon aux deux promotions réunies, en présence du général et de plusieurs de ses collègues. Le général a exprimé la gratitude de l'Ecole pour l'œuvre accomplie par le professeur partant, au cours de longues années d'enseignement.

M. Charles Moraze a été nommé professeur d'histoire et littérature pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} octobre 1958.

M. Jean Julien, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par M. Fontanrosa, nommé professeur de dessin pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} octobre 1958.

VI. — DEJEUNER ANNUEL DE L'UNION AMICALE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Le déjeuner de 1958 a réuni, le 5 juillet à l'Ecole, soixante-dix membres du corps enseignant dont plusieurs honoraires.

L'invitation de M. Léauté, président de l'Union amicale, avait été acceptée par MM. Armand, président du Conseil de perfectionnement, général Lavaud, vice-président, ingénieur général Bernard, inspecteur général Caquot, Couture, ingénieur général Fleury, général Guérin, Huvelin, ingénieur général Roos, Ségalat, ingénieur général Suchet ; s'étaient excusés en raison d'empêchements majeurs MM. Clapier, ingénieur général Guillaumat, Panhard.

Le général de Guillebon, commandant l'Ecole, retenu au dernier moment à Vichy pour raison de santé, était représenté par le colonel Hublot, commandant en second. Etaient présents également le médecin-colonel Dickson et le commandant major Ané.

A la fin du déjeuner M. Léauté provoque de nombreux applaudissements en rendant hommage aux qualités dont le général de Guillebon fait preuve à la tête de l'Ecole ; il évoque ensuite la mémoire de M. René Risser (1890), ancien répétiteur de mécanique, décédé le 25 juin 1958, fait part d'une charmante lettre de regrets de M. Guillaumat, ministre des armées, se réjouit de voir à ses côtés MM. Roos, chargé du département de l'aéronautique, et Ségalat, président de la S.N.C.F., et félicite M. Couture d'être délégué à l'énergie atomique.

S'adressant à M. Armand, M. Léauté dit combien sont souhaitables des contacts directs entre membres du Conseil de perfectionnement et membres du Corps enseignant. Comme suite aux indications données dans son allocution de 1957, il émet l'opinion que l'heure a donné de rectifier et améliorer certains détails des réformes et annonce qu'une note émanant du corps enseignant sera, à cet effet, remise au Conseil de Perfectionnement.

Le colonel Hublot montre l'utilité d'une étroite liaison entre tous ceux qui se consacrent à la formation des élèves, qu'il s'agisse du personnel enseignant ou du personnel militaire d'encadrement ; celui-ci s'efforce de donner aux élèves les qualités d'allant, d'endurance, de tenue, et aussi le souci de l'intérêt national, qui ont fait la réputation de l'Ecole.

Enfin M. Armand prend la parole.

Il félicite M. Léauté pour sa récente élection à l'Académie des sciences, qui honore l'Ecole entière, et il souligne l'humanisme de M. Léauté, couronnant ses mérites techniques.

Tous les assistants, dit aussi M. Armand, ont apprécié les paroles du colonel Hublot, car les élèves entrant à l'Ecole ont le plus grand besoin de recevoir une formation générale, en plus des connaissances scientifiques.

Venant à l'enseignement, M. Armand déclare que le Conseil de Perfectionnement examinera avec la plus grande sympathie le document que M. Léauté vient de lui annoncer.

Le Conseil a reçu les représentants des élèves de la promotion sortante : les remarques présentées par ceux-ci sont aussi une contribution utile au travail du Conseil.

On ne saurait nier, dit M. Armand, qu'une amélioration très importante a été obtenue de l'Université : certaines critiques ont totalement cessé et l'Université, au contraire, apprécie l'aide que l'Ecole a pu lui apporter dans certains problèmes actuels, comme la création des instituts de sciences appliquées. Une telle collaboration est certainement préférable à des polémiques stériles.

D'autre part, la limitation de la durée de la préparation au concours d'admission, décidée l'année dernière, aura pour effet, quand elle aura été suivie par les écoles d'ingénieurs, de faire gagner en moyenne 3/4 d'année sur la durée de formation des ingénieurs en France. C'est un gain très considérable sur le plan national.

Enfin, le Conseil vient de prendre une autre décision intéressante : la suppression de l'épuration au concours d'admission. Le coefficient en sera reporté sur les épreuves de dessin.

Pour répondre au désir exprimé par M. Léauté, M. Armand expose la mission de l'Euratome qu'il préside.

Cet organisme ne doit aucunement dispenser les six pays adhérents d'un effort propre dans le domaine des applications de l'énergie nucléaire ; il prétend seulement jouer un rôle de catalyseur pour améliorer la transformation des moyens de production de l'énergie chez ses fondateurs.

Pour la production pacifique de l'éner-

gie nucléaire, les experts ne sont pas encore fixés sur les générateurs assurant le meilleur prix de revient. Actuellement, en Europe, les prix de revient prévus sont supérieurs de 10 % seulement aux niveaux compétitifs; on peut espérer obtenir d'ici quelques années une réduction d'environ 30 % des prix actuels.

Parmi les six pays associés, c'est la France qui dispose actuellement des moyens les plus puissants, tant comme ressources en uranium que comme équipement, moyens de recherche, etc... Cette prééminence est implicitement acceptée par les cinq autres pays.

L'Euratom doit prochainement créer une université européenne qui apportera au rôle des universités nationales un complément qui pourrait être l'équivalent du troisième cycle dans certaines branches. Peut-être certains représentants de l'Ecole polytechnique seront-ils appelés à participer à cette création.

A partir du 1^{er} janvier 1959 tous les droits de douane seront supprimés sur les matériaux et machines utilisés à la

production de l'énergie atomique et le champ de ces exemptions s'élargira progressivement.

L'Euratom a proposé aux Etats-Unis une collaboration portant sur la réalisation d'une puissance d'environ un million de kW. Le président des Etats-Unis a accepté d'abandonner aux Etats européens le contrôle de l'emploi des matériaux fissiles qui seraient livrés à l'Euratom à ce titre. Alors que les ventes de réacteurs par les U.S.A. à d'autres utilisateurs excluaient toute modification du matériel, les U.S.A. ont accepté de collaborer avec l'Euratom, à frais partagés, pour l'amélioration du matériel qui lui sera livré. D'ici cinq ans, on peut espérer que l'énergie atomique, sera, en Europe, compétitive avec les autres sources d'énergie.

En terminant, M. Armand insiste sur ce que la formation de base donnée à l'Ecole polytechnique est particulièrement utile pour les ingénieurs qui auront à participer à ce grand travail associant des pays différents sur le plan européen.

VII. — CONFERENCES POLYTECHNICIENNES

La 25^e série de conférences polytechniciennes est actuellement en préparation.

Elle commencera vers la première quinzaine de novembre 1958.

Le programme complet figurera dans

« La jaune et la rouge » du 1^{er} novembre 1958.

Vous pouvez, dès à présent, envoyer votre adhésion (700 F), à M. Ducay, 12, rue de Poitiers, Paris. C.C.P. 1533-24 ou par chèque barré.

INFORMATIONS DIVERSES

N. B. valable pour toutes les insertions : les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculés au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste. Les transmissions de lettres nous occasionnent des dépenses élevées. Certaines sont à envoyer à 6 ou 8 dest. Les correspondances susceptibles d'être diffusées par la poste, ainsi que les insertions ne contenant ni adresse, ni n° de téléphone, doivent être accompagnées de 4 timbres au minimum. Rédiger les insertions en style télégraphique avec abréviations.

I. — CARNET POLYTECHNICIEN

PROMO 1888

Décès : 2-8-58, Henri LIQUIER.

PROMO 1894

Décès : 12-8-58, Lazare VOISIN, ing. en chef Art. Nav. en retr.

PROMO 1895

Décès : 30-8-58, Georges QUENTIN.

PROMO 1897

Décès : 18-6-58, Etienne THULLIER, gd-père de Jean-Sébastien LETOURNEUR (56).

PROMO 1901

Décès : L.-J. DROUET, insp. gén. P.T.T. retr.

PROMO 1904

Admission : HENON f. p. admis. Ecole de son p.-fils Philippe RELIN.

Décès : 21-8-58, DERNIS f. p. décès de son p.-fils s.-lieut. Yves ROBINEAU, M. p. F. Algérie.

Tarif des insertions :

Avis de naissance, fiançailles, mariage et décès : 25 fr. le mot. Pour les avis de décès de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

PROMO 1908

Mariage : 16-6-58, LEGRAND f. p. du mar. de son fils Olivier (49), av. Mlle Bernadette LEPRINCE-RINGUET.

PROMO 1909

Décès : 9-6-58, général de brig. Henri MAINIE.

PROMO 1911

Naissance : THERY ann. nais. 12^e p.-enf. Bruno, fils de Jean-Michel THERY.

PROMO 1913

Naissance : 30-5-58, AMBLARD f. p. de la nais. de son 9^e pt-enf. Marie-Odile AMBLARD, Ihosy, Madagascar.

PROMO 1914 Sp.

Naissance : BLANQUEFORT ann. la nais. de son 8^e pt-enf. Alain, fils de RICHARD (49).

Mariages : GACHES f. p. du mar. de son fils Daniel av. Mlle Anne-Marie DUCHENE, sœur de DUCHENE (40), pte-fille HAUSER (87).

— PASCAL f. p. du mar. de son fils Rémy, ing. ENA, av. Mlle ANTERIC.

— 21-7-58, THOUARD f. p. du mar. de sa fille Martine av. Pierre CONSTANS, intern. des hôpit. de Paris.

Décès : 20-7-58, GELBERT Marie-Joseph, direct. des export. à la S.N. MAREP.

PROMO 1919 Sp.

Fiançailles : PREVOT-LEYGONIE f. p. des fianç. de sa fille Marie-Odile av. Henri de LAVERNELLE.

PROMO 1920 N

Naissance : 9-9-58, FOURGEOT f. p. de la nais. de sa pte-fille Marie-Claude VAUNOIS.

Mariage : 27-9-58, Mme Veuve Jean de RAVIGNAN f. p. du mar. de sa fille Marie-Madeleine av. Emmanuel de MONTARD, H.E.C., Perquié (Landes).

PROMO 1920 Sp.

Décès : 20-7-58, Maurice BOIVIN, Dir. Gén. comp. d'assur. l'Abeille.

PROMO 1921

Naissances : ROSTAND f. p. de la nais. de ses pts-enf. Christophe PELISSIE du RAUSAS (Brest, 11-8-58), et Isaure et Laurence ROSTAND (Casablanca, 21-8-58).

Décès : 4-8-58, col. Henri VALANTIN.

PROMO 1922

Naissance : 9-9-58, VAUNOIS f. p. de la nais. de sa pte-fille Marie-Claude VAUNOIS.

PROMO 1923

Mariage : 16-6-58, LEPRINCE-RINGUET f. p. du mar. de sa fille Bernadette av. Olivier LEGRAND (49).

PROMO 1924

Mariage : 12-9-58, CARPENTIER f. p. du mar. de son fils Jean-Michel, Pasteur de l'E.R.F. av. Mlle Christiane DUFOIX, célébré au Temple de Millau.

PROMO 1925

Naissances : 21-8-58, Jean-Pierre, pt-fils de LEROY Gustave.

— 9-7-58, Mme NIZERY f. p. de la nais. de sa pte-fille Anne-Pascale NIZERY.

Mariages : 6-9-58, BEGUE f. p. du mariage de son fils Henri av. Mlle Luce LAFRANCE.

— 20-9-58, MALAQUIN f. p. du mar. de sa fille Nicole avec M. Bertrand LARRERA DE MOREL.

— 6-9-58, Mme NIZERY f. p. du mar. de sa fille Marie-France av. M. Gérard DAUCHEZ.

Décès : 6-8-58. Nous avons appris av. regret le décès de Mme Max DUPONT, femme de notre cam.

PROMO 1929

Naissance : 7-8-58, CHAUCHOY ann. la nais. de son pt-fils Daniel CHAUCHOY, arr.-pt-fils de PIERSON (1909).

PROMO 1930

Naissance : 14-8-58, VOINIER f. p. de la nais. de son 7^e enf. Marie-Hélène.

PROMO 1933

Mariage : 10-9-58, DINE f. p. du mar. de sa fille Marie-Jeanne av. Bernard VIVET.

PROMO 1943

Naissance : 11-7-58, HENNESSY est heur d'ann. la nais. de sa fille Isabelle.

PROMO 1944

Naissance : 6-8-58, Benoît, frère de Marie-France et Jean-Paul MERLET.

PROMO 1945

Naissances : 18-7-58, FRIBERG f. p. de la nais. de sa fille Isabelle.

— 5-8-58, Laurent, frère de Frédérique PALAYRET.

PROMO 1947

Naissance : 17-8-58, Muriel, sœur de Sabine, Véronique et Philippe JOURNEAU.

PROMO 1948

Naissance : 28-8-58, Jean-Baptiste DAVOULT f. p. de la nais. de son frère Armel.

PROMO 1949

Mariages : 16-6-58, Olivier LEGRAND, fils de LEGRAND (08), pt-fils de MARECHAL (75), f. p. de son mar. av. Mlle Bernadette LEPRINCE-RINGUET.

— 14-6-58, PINGUET f. p. de son mar. av. Mlle Lilian PEBREL.

— 27-9-58, ROUSSELOT, f. p. de son mar. av. Mlle Elisabeth HORREARD.

PROMO 1951

Naissance : 23-8-58, GRILL f. p. de la nais. de sa fille Diane.

Mariage : 6-9-58, COULOMB f. p. de son mar. av. Mlle Françoise LAVAL.

PROMO 1952

Naissances : 4-9-58, Alain, frère de Eric PRADIER.

— 11-7-58, REYMOND f. p. de la nais. de son fils Alain.

Fiançailles : BOURIEZ f. p. de ses fianç. av. Mlle Elizabeth BARDINET.
— Michel PORTIGLIA f. p. de ses fianç. av. Mlle Andrée COUSIN.

Mariage : 21-6-58, d'ELISSAGARAY f. p. de son mar. av. Mlle Catherine DESOMBRE.

PROMO 1953

Naissance : 30-8-58, VIELA f. p. de la nais. de sa fille Fabienne.

Mariages : 26-7-58, BENOIST f. p. de son mar. av. Mlle Joëlle SAVIDAN.

— 6-9-58, HOUSSIN f. p. de son mar. av. Mlle Nicole DUFAY, sœur de DUFAY (58).

PROMO 1954

Naissances : 20-8-58, KONRAT f. p. de la nais. de ses filles Anne et Sophie.

Mariage : WASER f. p. de son mar. av. Mlle Simone NILLUS (et non Villers).

PROMO 1955

Fiançailles : 31-8-58, MOUILLET f. p. de ses fianç. av. Mlle Brigitte DESSAGNE, Limoges.

II. — COMMUNIQUES DE PROMOTIONS (1)

PROMO 1900

13 novembre 1958, 12 h. 30. Déjeuner avec promo 99. Maison des X.

PROMO 1923

35° anniversaire. Magnan dimanche 19 octobre, 12 h. 30, à l'Ecole, réunion à 12 h. 30, cour du 21. Dépôt de gerbe à 12 h. 45.

PROMO 1933

Pot de promo le lundi 20 octobre, à la Maison des X, à partir de 18 h. 30.

PROMOS 1942-43 A. B et C

Deuxième et dernière annonce : Dîner froid. debout, entre hommes, le 13 octobre, à 19 h. 30, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Envoyer les inscriptions avant le 9 octobre, à LATIL, 45, boulevard du Lycée, à Vanves (Seine).

PROMO 1947

Magnan de promo vendredi 31 octobre, à 19 h. 30. Maison des X, 12, rue de Poitiers.

Adhésions à Martre, 5, rue des Jardies, Meudon (S.-et-O.). OBS. 27-47.

(1) Tarif : 8 francs le mot.

ROUTES

PISTES

COURS D'USINES

Nous avons édité à votre intention une brochure illustrée sur ces différents problèmes qui vous intéressent.

Demandez-la en écrivant à :

ENTREPRISE

Jean LEFEBVRE

(Service A B)

**77, boulevard Berthier, 77
PARIS (17°)**

★ Fondée en 1910 ★ Fondée en 1910 ★

Le Devoir est la plus ancienne C^{ie} F^{ie} d'Assurances Populaire

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

LE DEVOIR



**ASSURANCES
VIE
ASSURANCES
GROUPE**

19, rue d'Aumale - 9°

LA PREVOYANTE



**ASSURANCES
VIE
ASSURANCES
GROUPE**

**MAURICE VOYER 1924
GEORGES REGNAT 1936**

★ Fondée en 1910 ★ Fondée en 1910 ★

Le Devoir est la plus ancienne C^{ie} F^{ie} d'Assurances Populaire

III. — PETITES ANNONCES DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

I. — POUR LES EMPLOYEURS

ADRESSEZ-VOUS A LA S.A.X. DES QUE VOUS DISPOSEZ D'UN EMPLOI POUVANT CONVENIR A UN POLYTECHNICIEN. NOUS NOUS ATTACHERONS A VOUS DONNER SATISFACTION SANS RETARD. NOUS SOMMES CERTAINS QUE, DE VOTRE COTÉ, VOUS RECEVREZ AVEC

BIENVEILLANCE LES CANDIDATS, NOS CAMARADES, ET QUE MEME, SI POSSIBLE, VOUS LES CONSEILLEREZ SUR LEUR ORIENTATION. AVISEZ-NOUS QUAND VOS OFFRES NE SONT PLUS VALABLES, MEME SI LE BENEFICIAIRE N'EST PAS UN POLYTECHNICIEN.

II. — POUR LES DEMANDEURS

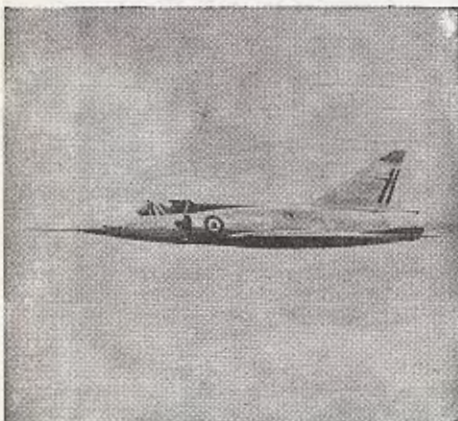
a) APORTEZ LE PLUS GRAND SOIN A ETABLIR VOTRE CURRICULUM VITÆ ; FAITES-LE TRÈS DÉTAILLÉ. SI L'EMPLOYEUR SOUHAITE QUE LE CANDIDAT POSSEDE CERTAINES QUALITÉS, JUSTIFIEZ QUE VOUS LES POSSEDEZ ;

b) N'IMPROVISEZ PAS VOTRE ENTREVUE AVEC L'EMPLOYEUR ; EXPOSEZ AVEC PRÉCISION L'OBJET DE VOTRE VISITE. NE DONNEZ PAS L'IMPRESION QUE VOTRE TITRE DE POLYTECHNICIEN SUFFIT OU, TOUT AU MOINS, EST L'ESSENTIEL. UNE LONGUE EXPERIENCE ET, AUSSI, LES REFLEXIONS QUI NOUS VIEN-

NENT DE NOMBREUX EMPLOYEURS. NOUS ONT MONTRÉ QU'UN EFFORT INSUFFISANT FAIT ÉCHOUER BEAUCOUP DE CAMARADES AU BENEFICE DE CANDIDATS PROVENANT D'AUTRES ÉCOLES ;

c) LORSQUE VOUS ENVOYEZ AU SECRETARIAT UNE ENVELOPPE A TRANSMETTRE, PORTEZ AU CRAYON SUR LADITE ENVELOPPE LE NUMÉRO DE L'ANNONCE QUI VOUS INTÉRESSE ET AFFRANCHEZ-LA.

d) AVISEZ-NOUS QU'AND VOUS AVEZ OBTENU SATISFACTION, MEME PAR UNE AUTRE VOIX QUE LA NOTRE.



MIRAGE III

AVION OFFENSIF
ET DÉFENSIF

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

BUREAU CENTRAL : 20, bd Montmartre
PARIS (9^e) PROvence 42-98

HENRI ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

Dépôt des fonds et des titres
chez un Agent de Change

Valeur minimum des portefeuilles
pris en gérance : deux millions

CAPITAUX GÉRÉS :
12 milliards environ

DEMANDES DE SITUATIONS

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 8 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

N° 765. — Colonel artillerie inspect. techn., séjour prolongé U.S.A., connais. approx. milieux américains ch. sit. technico-commerc. France ou étrang.

N° 768. — Cam. 47 a. anc. off. sup. 3 ans expér. techn.-commerc. ch. sit. France ou O-M avec respons. et av. De préf. com., techn-com. ou dir. A.F.F.

N° 779. — Cam. 64 a., rentrant Paris après très longs séjours Proche et Moyen-Orient, possédant gde expér. des relations av. Gouvernements, ayt mené à bonne fin divers contentieux intern., rech. activité, missions de tes natures en rapp. av. aptitudes acquises.

N° 780. — Cam. G.M., E.S.E., 45 a., respons. gd serv. public prod. distr. énergie électr. nationalisé par tunisiens août, 1958, obligé quitter Tunisie,

rech. métropole, de préf. rég. parisienne, sit. 1^{er} plan domaine électricité ou électromécanique ou énergie, fonctions techn. ou direct. gén.

N° 782. — Cam. 36 a., expér. indus. 11 a. domaines var., quitte direct. groupe départements import. Sté, puissance travail, facilité adapt. ch. contact direct. génér. Sté ou groupe ayt projet réorganis., développement ou extension. Poste 1^{er} plan corresp. expér. et réf.

N° 783. — Cam. 44 a., off. sup. retr. récomm. dipl. ESE, ch. sit. Paris. Anglais. Accept. déplac. Disp. voit. Libre 1^{er} décemb.

N° 786. — Cam. (52), 3 a. expér. sidérurg. rech. sit. de préf. liée aux sect. agric. ou forest., proxim. de l'Orléançais.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS DE CAMARADES

Tarif : 15 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 4488. — Fille et parent nombreux cam. donne leçons et répétit. grec, lat. tes classes jg. bac. et lic. Mlle Friedel, 18, rue H-Barbusse. DAN. 10-94.

N° 4685. — Vve cam. promo 12 donne leçons répét. tes classes enfant. jusqu'à 6^e compr. (angl début latin). Va ds familles, gde expér. référ. LIT. 31-99.

N° 4777. — Femme cam. (42) licenc. droit, 1^{er} cert. études sup., dactyl., ch. emploi mi-temps. Mme DREYFUSS, 7, av. de Breteville, Neuilly. SAB. 77-90.

N° 4781. — Père cam. instit. retr. ch. empl. enseign. privé Paris, libre 1^{er} octobre.

N° 4782. — Père cam. dem. empl. bureau Seine, temps plein ou mi-temps.

N° 4783. — Veuve cam. (39) enseignant 6 ans math. et scienc.

5^e, 4^e, 3^e, donn. leçons part. class. corresp. ou enseignant gén. 8^e à 6^e incl. Mme SIMILLON, 39, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).

N° 4788. — Fille cam. Ec. Scientia, 21 a., ch. sit. aide-chim. TRO. 08-99 (repas).

N° 4789. — Fille cam. 23 a., dipl. traduct. Ec. sup. interpr. et traduct. univers. de Paris pr. angl. et espagn., lic. angl., ch. sit. stable ou traduct.

3^e POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDÉES PAR CAMARADES

Tarif : 25 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

N° 4778. — Cam. (42) recomm. vvt français lic. droit, 43 a., secrét. gén. collab. 9 ann. même groupe minier et indus. Maroc Orient., rech. sit. admin. équival. France, préf. prov.

N° 4780. — Cam. recomm. vvt personne 30 a., doct. droit, centre administration affaires, concls. approf. législation sociale, pour direct. administrat., secrét. gén. ou direct. contentieux.

N° 4784. — Sœur cam., journaliste, 36 a., secrét. rédact. mensuel puis quotidien, ch. place fabrication, rédact. ou secrét. DANton 30-94 (matin).

N° 4785. — Cam. recomm. vvt agent comm. 28 a., travail actif. Réf. 6 ans import. serv. vente, ch. Paris poste simil. ds aff. intéress.

N° 4786. — Frère cam., 32 a., ing. Mines Paris, parl. allem., 8 ans expér. indus. organisation, commandement, techniques minières ch. sit. avenir branch. chimie, pétrole ou autre.

N° 4787. — Cam. recomm. de mois., 25 a., dipl. posséd. angl. allem. parl. écrire s/dict. secrét. et/ou traduct. Libre novemb.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1^o PARIS ET ENVIRONS

N° 1794. — Import. C^{ie} rech. cam. 27-30 a., de préf. ex-ESE radio ou GM, spéc. équipts, sit. Paris.

N° 1809. — Sté Paris Constructions électromécaniques ch. cam. promos 56 à 46 p. postes techn. commerc.

N° 1810. — Cab. organis. rech. ing. CONFIRME, 28-35 a., très au cour. probl. organis. admin. Déplacem. except. RICHARD (41), 1, rue de Crillon, St-Cloud.

N° 1811. — Import. Sté Cham. constr. nav. rég. Ouest rech. : 1) un ing. 35-40 a., ayt assez gde exp. en mat. de chaudron. pour être adjt au chef serv. therm. et le rempl. évent. ds qq. années ; 2) qq. ing. 30 a., pour bureau étud. chaud. et échangeur.

N° 1812. — Moy. entrepr. constr. matér. mécan. sur devis, rech. ing. 35 a. env. pour poste adj. dir. techn. Expér. atelier mécan. sens organis. et sér. connais. mécan. métallurg. électr. néccs. Sit. intéress. et aven. Dis-crét. assurée.

N° 1813. — Import. Sté rech. pour sit. d'avenir X, 30 a. env. Ecr. n° 17.549 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris, qui transm.

N° 1814. — Import. Sté HYDRO-CARBURES rech. pour poste aven. cam. 28-35 a. suscep. être intéress. par quest. technico-commerc. Paris ou prov. Ecr. s/s ce n° ou signaler domicile personnel à LAB. 66-80.

N° 1817. — Sté de matér. autom. rech. ing. 30 a. max. ou début., lib. oblig. milit. pour être attach. au chef de départ. étud. probl. concern. la qualité.

N° 1818. — Le dévelop. rap. des serv. TECHN. de la C^{ie} des

MACH. BULL dû au lancement de ses nouveaux ENSEMBLES CALCULATEURS ELECTRONIQUES A GRANDE PUISSANCE ouvre à Paris des débouchés intéressants à des ingénieurs ds les orientations suivantes : 1^o CONCEPTION LOGIQUE ; 2^o ETUDES TECHNOLOGIQUES de réalisat. ELECTROMECHANIQUES et ELECTRONIQUES ; 3^o Laborat. d'études ELECTROMECHANIQUES et ELECTRONIQUES ; 4^o Services techniques de mise en fabrication, ELECTROMECHANIQUES ou ELECTRONIQUES ; 5^o Essais et contrôle ELECTRONIQUES ; 6^o Etudes d'organisation et formation. Cert. post. conv. à des début. La plup. requér. solid. expér. indus. et le goût des respons. NE PAS SE PRESENTER. Adress. C. V. au

SOUDEZ

vite



SOUDEZ

bien



SOUDEZ

sous garantie



SOUDEZ



LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE

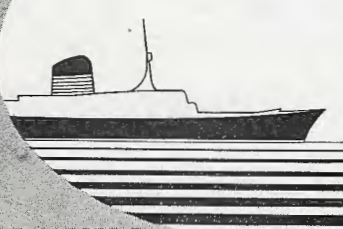
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.141.250.000 FRB

DÉPARTEMENT SOUDAGE

29, Av. Claude-Vellefaux - Paris 10^e - BOL 67-79
BOT. 44-44

Edmond DESCHARS (1901)
Président-Directeur Général
Pierre DUCORNET (1938)
Directeur Général adjoint
Pierre MAURICE (1940)
Directeur de Département
Georges KLEIN (1936)
Ingénieur attaché à la direction de Département

"LIBERTE"
"ILE DE FRANCE"
"FLANDRE"



LE HAVRE
NEW YORK
A PARTIR DE
77.000 Frs
French Line
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
PARIS : 4, RUE AUBER - TEL. RIC. 97-59
LONDRES : 20, COCKSPUR STREET - NEW YORK : 610, FIFTH AVENUE
ET DANS LES AGENCES DE VOYAGES AGREES

*Indépendant
de tout groupement*

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

**BREVETS
D'INVENTION**

142, rue de Courcelles, PARIS (17°)
WAG. 09-97

*Libre de ses tarifs
en France et à l'Étranger*

serv. n° 163, 94, avenue Gambetta, Paris (20°). DISCRETION ASSUR.

N° 1820. — Très import. groupe banq. d'aff. ch. X, 27 à 30 a., expér. indus. ou organis. pr développ. départ. indus. C. V. à M. COUNCOY, 3, rue d'Antin, (2°). OPERA 14-00.

N° 1821. — Indus. créant nouv. usine charp. métall. rech. ing. dynam. entrepr., 30-40 a., pr. établis. projets et direct. techn. atel. Gdes possib. développ.

N° 1823. — Import. groupe ing.-cons. organisation gén., organisation appliq. au bâtiment et aux T. P. et psychologie appliq. rech. ing. ayt de préf. qq années de pratique ds l'indus., le bâtim. ou les T. P. Belles possib. avenir. C. V. et présent.

N° 1824. — Import. groupe entreprise générale plein expansion offre sit. 1^{er} plan à ing. 35-45 a. capable assurer COORDINATION TECHNIQUES d'INGENIEURS SPECIALISTES TOUTES TECHNIQUES INDUSTRIE LOURDE. Sit. import. pr candidat de classe ayt sens de l'équipe et de la coordination et aptitudes de chef. Ecr. références GM.-553 ETAP Etude travail - application psycho-technique, 27, r. Pierre-Demours (17°). DISCR. ABSOL.

N° 1825. — Filiale européenne d'une des princip. compagnies américaines prod. chimiques rech. j. ing. solide form. chim. capable relations humaines, initiat. et déplacement. sur marchés europ., pr poste techn.-commerc. possib. carrière assur. Possess. lang. anglaise recom. Connaiss. domaine peinture et vernis appréc.

N° 1826. — Gde Sté prod. chimiques rech. : 1) j. ing., de préf. av. expér. techn.-commerc. domaine plastiques pr poste d'avenir contacts et supervis. marchés européens ; 2) j. ing. av. solide form. chim. pr poste techn.-commerc. comport. dé. plac. sur marchés européens ; 3) plus. j. ing. ayt solide form. chim., suscept. être formés ds domaines plus généraux.

N° 1827. — Import. Sté engeneering rech. ing. tr. hte val. 30-40 a. pr dir. étud. et réal. d'import. équip. indus. Posté tr. act., résid. Paris, déplac. occas. prov. et étr. Tr. sér. réél. dem.

N° 1828. — Gde agence public. cité à l'esprit moderne off. sit. aven. ds ambiance jeune et sympathique à j. ing. sujs d'élite. Anglais parlé indispc. C. V. manuscr. et photo à B. ELVINGER, 78, av. Marceau Paris.

2° PROVINCE

N° 310. — Sté de mécanographe. rech. ing. 27-32 a., pr assurer après stage form. et essai qq. mois, dir.-t. usine petite mécan. rég. VOSGES-JURA.

N° 311. — Import. Sté chant. constr. nav. rég. ouest rech. : 1) un ing. 35-45 a. ayt gde expér. en métallurg. et chaudronn. pr être adjt au chef serv. chaudrières ; 2) qq. ing. 30 a. env., sp. chaudronn. lourde pr études échang. therm.

N° 312. — Dir. gde usine métallurgie et constr. mécan. rech. cam. 35 a. env. pr poste import. région Nord.

N° 313. — Import. Sté Paris rech. pr ses usines de Normandie ; 2 ing. dipl. destin. au serv. des méthodes. Début. ou qq. ann. prat. Facil. logem. C. V. av. réf. et présent. n° 17.551 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra (1^{er}) qu. transm.

N° 314. — Imp. Sté HYBRO CARBURES rech. pr post. aven. cam. 28-35 a., suscept. être intéress. par quest. technico. commerc. Paris ou prov. Ec. s/s ce n° ou signaler domicil. personnel à LAB. 66-80.

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 11. — Univers. ALGER rech. pr Institut étud. nucléaires : un ing. expér. électronique (150.000 fr. par mois env.) ; un ing. mécanicien ; un ing. radio-élect. (100.000 fr. p. mois env.). Adress. demandes à Univers. ALGER Institut études nucléaires.

N° 12. — Cam. disp. post. techn.-commerc. pr ing. ayt connaissances en élect. et méca., 55 a. maxim. Zone d'activ. Algérie Sahara, pr marchés équipés et fournis. auprès clients.

4° ETRANGER

N° 618. — Ing.-Conseil ch. pr imports chantiers de barrages en EXTREME-ORIENT : ing. pr DIRECTION CHANTIER ayt excell. référ. barrages. Cond. très

avantageuses. Sit. d'aven. (Bureau d'études André COYNE et Jean BELLIER, 19, rue Alphonses de-Neuville, Paris. CAR. 24-2

5° - MISSIONS TEMPORAIRES A L'ETRANGER

N° 617. — Le C.N.P.F. a, au titre de la coopération technique bilatérale, qq. postes de missions à l'étranger. Les cam.

intéressés peuvent se mettre direct. en rapp. av. Mlle QUEILLE, C.N.P.F., 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, KLE. 67-30.

OFFRES DE SITUATIONS POUR NON POLYTECHNICIENS

Tarif : 25 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Le Bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris-2^e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires, employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 50, la Chaîne France I diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

N° 315. — L'Ass. des écoles prim. de la Manche, à Arpouges, peut off. à pers. capable enseigner et à qui un séjour à la camp. pour être profitable, poste de prof. S'adress. à M. de CONIAC, A. EP de la Manche, Argouges.

N° 1816. — Fille cam. habit. XV^e rech. pr garder bébé 13 h. à 20 h., à son domicile, pers. conf. libre travail. pour elle.

N° 619. — Ing-Conseil ch. pr imports chantiers de barrages en EXTREME-ORIENT : CONDUCTEUR en TRAVAUX MECANICIEN pour surveil. fonction. entretien engin - CONDUCTEURS de TRAVAUX pr galerie bétons enrochements. Conditions et situations intéressantes. (Bureau d'études André COYNE et Jean BELLIER, 19, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17^e, CAR. 24-28.

N° 1819. — COMPAGNIE DES MACHINES BULL rech. JEUNES CADRES COMMERC. Formation supérieure SCIENTIFIQUE ou GENERALE, 24 à 30 a. Lib. serv. mill. Après form. aux techn. d'application des équipements MECANOGRAPHIQUES à cartes et des ENSEMBLES CALCULATEURS d'ELECTRONIQUES. Affectation comme : INGENIEURS COMMERCIAUX. CONTRAT D'INTERESSEMENT. PARIS, PROV. ou ETRANG. Ne pas se présenter. Env. C. V. au serv. 175, 94, avenue Gambetta (20^e).

N° 1.815. — Import. Sté Hydrocarbures rech. pr post. aven. ingénieur 28-35 a., suscept. être intéressé par quest. techn.-commerc. Paris ou prov. Ecr. s/s ce n° ou signaler domicile personnel à LAB. 68-80.

N° 1822. — Jeune fille pr garder filles 4 a. 3 mois, quatre apr.-midi, dont jeudi, samedi. LEGRELLE. INV. 44-99.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 910. — LIMOGES gde mais. libr. 2 étages, 14 p., cour, dépend., quart. résid., vendue par Jacques RIVEL, 1, place Jean-Jaurès, Bordeaux. Renseignits visite Mlle LEBoulleux, 1, rue Raspail, Limoges. 12 millions à débatt.

N° 911. — A V. BOURGES, en plein centre, gde mais. 2 étages, 10 p., petit jardin, pour conv. pr famill. nombr., Sté import., etc., chauff. centr. install., garage. S'adress. au cam. EXPILLY (08), 116, cours de la Libération, Grenoble.

RECHERCHES ET ECHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 30 fr. le mot Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2482. — Echng. 5 p. jardin, 16^e, cft, commode c/ gd 7 p., 16^e ou NEULLY, soleil. WIRTH (37). ELY. 15-25.

achat PARIS appart. 5-6 p. soleil confort calme ou pavillon VERSAILLES, SCEAUX. Possib. échng. avec app. 5 p. tt cft ét. neuf NICE. LASSALLE, 95, rue de France, Nice.

N° 2498. — X (33) ch. loc. ou

la **C**ompagnie
Générale
d' **O**rganisation

recherche

des Collaborateurs
de grande valeur
(25 - 35 ans)
formation supérieure exigée,
pour ses départements :

organisation administrative
organisation industrielle
organisation commerciale
recherche opérationnelle
automation
engineering

2, avenue de Ségur SOL.99-10

La Compagnie
**LES ASSURANCES
FRANÇAISES**

Entreprise privée
régie par le décret-loi du 14 juin 1938
Société Anonyme
au Capital de Frs 120.000.000 entièrement versés

53, avenue Foch, LYON
offre postes Agent Général à candidats
présentés par un camarade
REMOND (Promo 1910)

EHRHARD (30)

construit et vend

un appartement par jour

Immeubles entièrement souscrits

- 11 bis, rue d'Alésia, PARIS-14^e
- 105, avenue Aristide-Briand, ARCUEIL
- 21, rue Condorcet, CLAMART
- 19, avenue du Dr-Calmette, CLAMART
- 96, av. du G^{al}-Leclerc, MAISONS-ALFORT
- 22, rue Alphonse-Pluchet, BAGNEUX.
- 61, rue Claude-Bernard, PARIS-5^e

En Souscription actuellement

- 13, rue des Bleuets, ALFORTVILLE.
- 10 Appts - Prime à 600 Fr. - Prêt C. F. accordé.

Livraison fin 58.

- 39, avenue de Paris, VERSAILLES
- 15 appts tout confort.
- 249, rue des Rabats, ANTONY
- 70 logements économiques et familiaux.
- 84, rue G^{al}-de-Gaulle, CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- 120 logements économiques et familiaux.

Livraison début 60

Prochainement

- PARIS (15^e) - CLAMART
- LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

S. O. V. I. M.

11 bis, rue d'Alésia

PARIS - 14^e

KEL. 36-90

Roger Col

MAITRE HORLOGER JOAILLIER

15, r. Tronchet, Paris 8^e
Anj. 36-10

Agent officiel des montres
JAEGER, LIP, LONGINES,
MIDO, MOVADO, OMEGA,
VACHERON et CONSTANTIN

Bagues de fiançailles,

Le meilleur accueil est réservé
aux Polytechniciens



N° 2499. — Ech. 5 p. tt cft 8^e
c/ 2 ou 3 p. tt cft PARIS ou c/
7 p. tt cft. LAB. 11-77.

N° 2501. — Ing. (55), marié,
sans enf., ch. logt Paris ou
banl. sud, meubl. ou non,
même périod. limit. BER. 18-45.

N° 2502. — MASNOU (19 Sp)
ch. pr beau-fr.. off. marine logt

Paris ou banl. 6 p., vide ou
meubl., pr. 1 ou 2 a., libr. nov.

N° 2503. — J. cam. marié, ss
enf. ch. gare Est ou MEAUX,

1 ou 2 p. cuis., bain, meublé,
ou vide. MIC. 50-45.

N° 2504. — Attend. finition app-
art. janv., cam. marié ch. lo-
cat. PARIS ou rég. mm. loin-
taine.

N° 2505. — P-fille cam. ch.
chamb. indépend. ou non.

N° 2506. — Cam. (14), mar-
reth. petit logt, meub. ou non,
Paris ou banl. Urgent.

N° 2507. — Appart. résid. NICE,
5 gdes p. c/ équiv. Paris.
DAU. 44-26.

VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 30 fr. le mot
Voir N. B. porté avant
le « Carnet polyt. »

Voir ci-contre l'annonce S.O.V.I.M.

N° 3759. — BIARRITZ. Cam. (07)
v. 1^{er} ét. appart. face Palais,
env. 80 m² gd living-room,
chamb. s-d-b, entré, dégagat,
cuis., chauff. cent. gaz neuf,
5 por-balc, asc. MOLINIE, 1,
bould Gén.-de-Gaulle.

N° 3760. — XIV^e à v. app. 4 p.,
cuis., s-d-b, 7^e et 8^e ét. asc.
chauff. central, eau chaude,
vide-ordures, terrasses et bal-
cons, soleil, très dégagé. En
société. LEC. 31-15 ou écr. A. X.

N° 3761. — Famille cam. v.
château XVIII^e 20 p., parc
1 hect. 1/2 vallée Saône, 60 km

Dijon. Prix 8 M. ODE. 46-28.

N° 3765. — Cam. v. app. 3 p.
s-d-b, 60 m², calme, soleil té
la journ., vue impren. 5^e ss
asc. près Montsouris (13^e). POR.
98-83.

N° 3767. — Cam. v. ds imm.
quart. Trinité hôtel part. tt cft,
excel. ét. 5 p., 2 chamb. per-
sonnel, nombr. dépend., jardin,
soleil. Peut conv. install. parti-
culière, bureaux ou mixte.

N° 3768. — Parc Vanves. Cam.
v. studio, entr., s-d-b, kitch.,
W.C. Cit.

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tar if: 30 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le
« Carnet polyt. »

N° 3756. — Cause dép. v. prix
intéress. s. à mang. rust., lit
repos Louis XV, fauteuils salon,
bureau et biblio marquerie,
table ébène marquet. ivoire,
lustres cristal. NOR. 08-67.

N° 3757. — V. 2 CV 54 375
1^{re} main t. b. état. MIC. 26-40.

N° 3758. — Cam. v. bergère
époque Louis XV bon ét. cause
oble emploi. SEG. 65-06.

N° 3762. — Cam. v. voiture
d'enf. démontable. ODE. 46-28.

N° 3763. — V. Vedette 53, parf.
ét. Achète 2 CV 55-56.

N° 3764. — Cam. v. gde arm.
anc., bon violon anc. (1872),
patins figures à visser corr.
point. 36. JAS. 49-09.

N° 3766. — Cam. cède 2 CV
Vespa 400, neuve, disp. imméd.
Prix intér. KLE. 38-69.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 60 fr. le mot pour les
camarades ; 100 fr. pour les
autres personnes. Voir le N. B.
porté avant le « Carnet poly-
technicien »

N° 307. — CANNES. Y.M.
PELLOUX (frère cam.) expert
immobilier près tribunal com-
merce souhaite recevoir mem-
bres SAS, SAX et leur réserve
le meilleur accueil. Nomb.
immeubles en constr. 42, La
Croisette. Tél. 956-56. Sur ren-
dez-vous seulement.

N° 327. — VILLEFRANCHE Rhô-
ne. LAGET (père cam. 52 et 55)

confectionneur désireait entrer
en relations avec industriels
pour fourniture vêtements de
travail.

N° 328. — ACHETEZ VOS CA-
DEAUX DE FIN D'ANNÉE A DES
CAMARADES - CROCHET (19 S)
- HUGUES (19 S). Bon accueil
et remises réservées aux X.
Gros et détail. NEOCADEAUX,
18, rue Lecourbe.

-- ENTREPRISES INDUSTRIELLES --
ET DE
TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90

BETON ARMÉ - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGÉ - Prés. Dir. Gén. (1910)
BELLET - Sec. Gén. (1937)
PICARD (1923)

ETABLISSEMENTS

ESTABLIÉ

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES
Téléphone : DAU. 36-41

TOLERIE - CHAUDRONNERIE

pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —
Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

TRANSFORMATION des RESIDUS URBAINS

en Terreau fertilisant, inodore, par les procédés les plus modernes
INCINERATION (FOURS pour petites et grandes agglomérations)

C. E. O. M., 1, rue Huysmans, PARIS-6^e — 16, rue Frédéric-Chevillon, MARSEILLE
30 ANS DE REFERENCES

Membre du GIROM (Groupe international de recherches sur les ordures ménagères)

"Société des Condenseurs DELAS"

33, avenue Kléber - PARIS-16^e - PAssy 01-50

CONDENSATION - RECHAUFFAGE
DEGAZAGE - DISTILLATION
EJECTEURS A VAPEUR
REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES
A TIRAGE FORCE F. W.
REGULATEURS COPEES
CLAPETS ATWOOD ET MORRILL
SOUFFLEURS DE SUITE VULCAN

Ch CABANES (16) Dir. Général
DEROUILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

STAINLESS

Société Anonyme

ACIERS INOXYDABLES



7, r. de Rouvray Téléphone
Neuilly-s.-Seine SAB.94-31

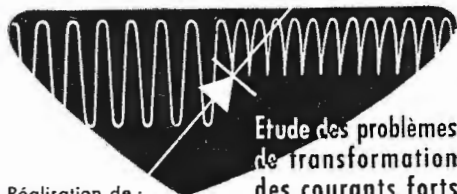
ASCENSEURS

ROUX-COMBALUZIER

Ets VERNES, GUINET, SIGROS & C^{ie}

WIDMER 1921

18 à 24, rue Tiphaine, PARIS (15^e) — SUF. 83-70



Étude des problèmes
de transformation
des courants forts

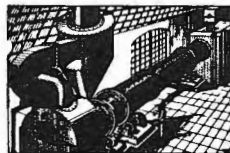
Réalisation de :
Redresseurs secs (au sélénium)
Transformateurs spéciaux

DARMON (34) DENARDOU (34)

ERMES
91, RUE JULES-FERRY - IVRY - ITA. 29-68

Etablissements G. VERNON

48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-X^e - Téléph. : Pro. 41-63



SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-X^e
Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal n° 53.371

EDITEUR : SOCIETE DES AMIS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Général Calvel.



HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

Le Bassin de l'Avenir des Charbonnages Français

DIRECTION GENERALE

Avenue Emile-Huchet

MERLEBACH

(Moselle)

Tél. : 160